

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES
TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT
POUR L'ANNÉE 2019 - VOLET TARIFAIRE

DOSSIER : R-4058-2018

RÉGISSEURS : Me LISE DUQUETTE, présidente
Me MARC TURGEON et
M. FRANÇOIS ÉMOND

AUDIENCE DU 28 NOVEMBRE 2018

VOLUME 3

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me ANNIE GARIÉPY et
Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE
avocats de la Régie

DEMANDERESSE :

Me YVES FRÉCHETTE
avocat d'Hydro-Québec Transport (HQT)

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et
l'Association des restaurateurs du Québec (AHQ-
ARQ);

Me PIERRE PELLETIER
avocat de l'Association québécoise des
consommateurs industriels d'électricité et du
Conseil de l'industrie forestière du Québec;

Me NICOLAS DUBÉ
avocat d'Énergie Brookfield Marketing (EBM);

Me Delphine Pittet
avocate de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (section Québec) (FCEI).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	5
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	6
PREUVE DE HQT - PANEL 2 - Efficience et maintenance MARIE-CHRISTINE AYOUB MARIE-JOSÉE ROBY STEVE CHAGNON PATRICK DOYLE STÉPHANE VERRET	
INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE	8
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER	96
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DELPHINE PITTET	111
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	140
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN	160

PREUVE DE HQT - PANEL 3 - Coût du service,
planification du réseau et commercialisation

BENOÎT DELOURME

SOPHIE PAQUETTE

BARBARA LAGACÉ

LUC DUBÉ

STÉPHANE VERRET

INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE 181

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER 220

LISTE DES ENGAGEMENTS

	<u>PAGE</u>
E-10 (HQT) : Figure à la page 27 de B-0120, indiquer les montants figurés par les colonnes 2014 à 2017; indiquer, pour 2018, le montant actuel et celui prévu au 31 décembre; indiquer les coûts prévus pour 2019 et indiquer la moyenne de 2014-2017 (Demandé par AQCIE-CIFQ)	111
E-11 (HQT) : Concilier le chiffre de l'IFD impact au tableau R2.1 ajusté au 30 septembre 2017 avec le total pour 2017 de la figure R7.2 (demandé par la formation)	143

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
B-0125 : Présentation Complément d'informations (HQT-14, Doc.3.1)	14
B-0126 : Présentation du Panel 3, HQT-14, Document 4	178

1 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-huitième
2 (28e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt-huit (28)
8 novembre deux mille dix-huit (2018), dossier
9 R-4058-2018. Demande du Transporteur de
10 modification des tarifs et conditions des services
11 de transport pour l'année 2019 - Volet tarifaire.
12 Poursuite de l'audience.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, rebonjour. Je vais vous prendre une minute
15 avant de vous laisser le micro juste pour qu'on
16 parle planification.

17 Nous sommes au mercredi vingt-huit (28)
18 novembre, nous sommes avec le panel 2 que nous
19 espérons terminer aujourd'hui, je l'espère pour
20 eux. Non, ça devrait se terminer ce matin avec le
21 panel 2. Par la suite, on va commencer avec le
22 panel 3 et nous continuerons avec les contre-
23 interrogatoires des intervenants au panel 3.

24 Si nous n'avons pas terminé les contre-
25 interrogatoires des intervenants nous continuerons

1 demain. Si nous avons terminé ceux des
2 intervenants, la Régie commencera demain matin de
3 toute façon. Je ne sais pas à quelle heure on va
4 terminer aujourd'hui. Si on a... mais, on va
5 terminer au plus tard à trois heures (15 h 00). On
6 continuera avec les intervenants s'il y a lieu,
7 sinon...

8 Mais, même si on finit plus tôt vers deux
9 heures (14 h 00), la Régie va commencer demain
10 matin. Ce qui veut dire que l'ensemble de la preuve
11 des intervenants va se faire jeudi, demain. Alors,
12 c'est... à moins que... Et là je regarde monsieur
13 Gosselin parce qu'il est le dernier dans la liste,
14 avec le F. Alors, ça se peut, dépendamment, que ça
15 déborde vendredi. C'est pas quelque chose qu'on
16 regarde, mais elle est là. Si on en a besoin, on la
17 prendra et puis on fonctionnera comme ça.

18 Alors, là-dessus, Maître Fréchette, c'est à
19 vous.

20

1 PREUVE DE HQT - PANEL 2 - Efficience et maintenance

2

3 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-huitième
4 (28e) jour du mois de novembre :

5

6 MARIE-CHRISTINE AYOUB

7 MARIE-JOSÉE ROBY

8 STEVE CHAGNON

9 LOUIS VECI

10 PATRICK DOYLE

11 STÉPHANE VERRET

12

13 SOUS LA MÊME AFFIRMATION SOLENNELLE, déposent et
14 disent :

15

16 INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE :

17 Oui. Alors, bonjour. Bonjour à tous. À mes
18 collègues, bien sûr, et à vous-même, à vous trois.
19 Première chose en ce qui concerne l'intendance,
20 vous trouverez les engagements 1 à 4 qui ont été
21 déposés via le système de dépôt électronique de la
22 Régie. Je vous souligne que l'engagement 1 a été
23 l'objet d'un erratum, alors on a refait une
24 correction de coquille. Vous verrez, il y a eu une
25 correction là-dessus.

1 Alors, si vous avez imprimé, pour votre
2 propre usage, une première version, il faut voir la
3 version qui a suivi parce que c'est celle-là où les
4 chiffres sont ajustés. Il y a des ajustements qui
5 ont été faits. Moi-même, j'ai l'ancienne version,
6 je n'ai pas celle qui a été recorrectée, mais on me
7 confirme que tout a été refait. C'est bien?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je vais peut-être demander à votre panel de nous
10 donner les chiffres qui ont été corrigés pour être
11 sûre qu'on a les bons sur notre feuille.

12 Me YVES FRÉCHETTE :

13 Donnez-moi deux instants, je vais prendre les
14 chiffres de... Je vais demander à ma collègue de me
15 les réconcilier puis je pourrai vous les offrir
16 tout de suite. Oui, c'est bien. Monsieur Chagnon va
17 pouvoir vous les donner.

18 M. STEVE CHAGNON :

19 R. Oui. Donc, dans le tableau R2.1 ajusté, à la ligne
20 IF, on corrige le chiffre quatre mille cinq cent
21 vingt-sept (4 527) de deux mille dix-sept (2017) à
22 quatre mille cinq cent dix-huit (4 518) et le
23 chiffre quatre mille cinq cent dix-huit (4 518) de
24 deux mille dix-huit (2018) à quatre mille quatre
25 cent treize (4 413). Mentionner qu'on va devoir

1 aussi modifier la réponse à la DDR-1 de la FCEI en
2 conséquence de cette réponse-là.

3 Q. [1] Alors, voilà! Cet aspect étant... Vous me ferez
4 signe.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Allez-y, Maître Fréchette.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 Non. C'est bien, c'est bien. Alors, maintenant le
9 deuxième... en écho... Et c'est toujours la même
10 chose, après plus de vingt-cinq (25) ans ici dans
11 des micros divers, pas que le vôtre, les audiences
12 sont toujours un processus qui est éminemment
13 dynamique. À chaque fois, il n'y a rien comme
14 d'avoir le plaisir d'être devant le décideur qui
15 nous fait part de ses préoccupations, qui nous fait
16 part de ses compréhensions et c'est à ce moment-là
17 qu'on peut avoir... qu'on peut travailler en écho à
18 cela. Et ce que je peux vous dire, c'est que
19 évidemment c'est ce que l'on a fait hier.

20 Ce que je veux vous dire, c'est qu'on a
21 compris au-delà de la DDR-4, de la réponse 5 et des
22 premiers pas qu'on avait accomplis avec vous hier,
23 les travaux qu'on a entrepris pendant la soirée en
24 écho à vos demandes nous ont permis de vous amener
25 une information qui, je crois, va être

1 complémentaire à ce qu'on vous a déjà offert et qui
2 va amener un niveau de compréhension plus grand, en
3 contextuant l'ensemble de la démarche, en vous
4 donnant les réponses placées dans un ensemble un
5 peu plus cohérent et puis qui va vous donner une
6 vision globale de notre trajectoire.

7 (9 h 11)

8 Alors, sur ce, on a préparé donc un
9 complément d'informations qui est projeté. J'avais
10 demandé à madame Isabelle de vous faire patienter
11 un petit peu parce que j'attendais les copies qui
12 sont à quelque part entre le siège social et ici.
13 Alors, quand les copies papier seront arrivées, si
14 vous me permettez, je vous demanderai une petite
15 pause et je pourrai faire la distribution puis
16 faire le dépôt en bonne et due forme.

17 À moins que vous souhaitiez le faire avec
18 la version qui est projetée à l'écran. Moi, je
19 laisse ça à votre bonne gouverne. On a... même,
20 moi, cette dernière version-là, je ne l'ai pas en
21 copie papier avec moi. C'est comme vous voulez, je
22 m'en remets à vous. C'est un point de procédure.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 On va fonctionner avec... si jamais on voit que ça
25 cause beaucoup de difficultés parce qu'il y a

1 beaucoup de changements, bien on ajustera, là,
2 mais...

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Non, non. Vraiment, il n'y a pas... C'est juste
5 qu'on n'a pas le support papier.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Oui.

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 D'habitude, je l'ai au même moment où la
10 présentation arrive, mais cette fois-ci,
11 malheureusement ça a été très... le processus a été
12 très dynamique.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 On va se prendre d'autres supports papier.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Le processus a été très dynamique et c'est complété
17 il y a peu, si je peux m'exprimer ainsi. Alors,
18 voilà! Alors, sur ce, je laisserais, si vous me
19 permettez, la parole...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 ... au panel et qu'ils prennent la balle au bond de
24 votre dernière question, de vos derniers... de vos
25 dernières ouvertures en fin de journée hier. Ça va?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, je vous remercie beaucoup, Maître Fréchette.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Je vous remercie.

5 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

6 R. Alors, bonjour, Madame la Présidente, Messieurs les
7 Régisseurs. Bon matin. On vous a préparé une
8 présentation pour répondre aux demandes que vous
9 avez formulées hier. Elles ne seront peut-être pas
10 nécessairement dans l'ordre où ça a été annoncé.
11 L'idée, c'est d'essayer de couvrir l'ensemble des
12 éléments sur lesquels vous souhaitiez nous
13 entendre. Donc, on va commencer la présentation
14 d'abord par un bref contexte sur la stratégie...
15 sur la stratégie de gestion des actifs.

16 Par la suite, on va aborder le niveau de 7,
17 le fameux niveau 7, on va en parler. On va parler
18 aussi de comment on le calcule le risque en
19 maintenance. Et on va terminer avec des taux de
20 risque, des taux de risque en maintenance pour les
21 familles principales du parc d'équipements, donc on
22 va vous présenter ça de deux angles différents. Et
23 on va parler aussi de la distribution des ordres de
24 maintenance par priorité d'intervention. Et on va
25 terminer avec un exemple, un exemple concret de

1 comment nos stratégies de gestion des actifs et
2 tout ce qu'on vous aura présenté en amont se
3 marient pour notre stratégie de gestion de
4 maintenance adaptée. Donc, c'est un peu le
5 programme qu'on vous propose ce matin. Je crois que
6 les copies arrivent à l'instant.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Ça ne pouvait pas mieux tomber. Alors, voilà!

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Alors, c'est ça. Alors, merci, Madame Roby, qui est
11 interrompue par le papier. Alors, ce sera la pièce
12 B.... c'est HQT-14, Document 3.1, la pièce B...

13 LA GREFFIÈRE :

14 125.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 C'est bien.

17

18 B-0125 : Présentation Complément d'informations
19 (HQT-14, Doc.3.1)

20

21 Moi, j'en ai une. Ça va. Alors, vous nous ferez
22 signe quand vous serez prête à reprendre.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Allez-y.

25

1 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

2 R. Parfait. Alors, je vais passer la parole maintenant
3 à madame Ayoub pour nous faire un bref retour sur
4 le contexte qui a conduit à notre scénario D sur
5 lequel on a discuté hier.

6 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

7 R. Merci. Bonjour à tous. Bon. Je vais... c'est
8 important pour nous de vous faire une mise en
9 contexte parce que depuis plusieurs années il y a
10 différents éléments qui sortent en preuve. Puis de
11 vous faire un lien avant même de répondre à vos
12 questions.

13 Donc, en premier lieu, on tenait à
14 souligner certains faits qui sont importants parce
15 que, par la suite, vous allez voir, il y a des
16 liens avec les réponses auxquelles on vous a
17 répondu.

18 Donc, le premier point qu'on voulait faire,
19 c'est que le... Excusez-moi. Vous ne m'entendez pas
20 bien, hein! Je m'excuse. Bon. Est-ce que c'est
21 mieux comme ça? Oui. Bon. Parfait. Donc, donnez-moi
22 un instant, je vais faire une meilleure logistique.
23 Bon.

24 Le Transporteur, le premier point qui est
25 important de se rappeler, c'est que dès deux mille

1 quatorze (2014), entre deux mille quatorze (2014)
2 et deux mille seize (2016), le Transporteur, il a
3 constaté qu'il y avait une hausse importante des IF
4 puis il y avait une hausse importante des heures en
5 maintenance corrective. Et ce constat-là, vous
6 pouvez le voir dans les tableaux qu'on vous a
7 présentés hier quand on vous a présenté, je vous
8 dirais, l'acétate 6, quand on vous présentait les
9 trois indicateurs pour suivre notre stratégie de
10 gestion des actifs, on vous parlait de la hausse
11 des IF, on vous parlait de la hausse du correctif
12 et du risque. On vous disait que ces trois
13 indicateurs-là, c'étaient les indicateurs qu'on
14 vous proposait pour suivre la stratégie.

15 Et si vous regardez, vous avez l'historique
16 aussi dans ces tableaux-là. Et vous constatez que
17 dès deux mille quatorze (2014), entre deux mille
18 quatorze (2014) et deux mille seize (2016), il y a
19 une hausse des IF puis il y a une hausse de la
20 maintenance corrective en fonction des proportions
21 avec le préventif.

22 (9 h 16)

23 Par la suite, D-2017, on vous a demandé
24 quarante-cinq millions (45 M) pour freiner
25 l'augmentation de ce ratio-là du correctif et du

1 préventif. Et on vous a présenté cette année, en
2 preuve, que si on n'avait pas eu ces montants-là,
3 de quarante-cinq millions (45 M), bien, on serait à
4 vingt-trois pour cent (23 %) plutôt qu'à vingt pour
5 cent (20 %) au niveau du correctif.

6 En deux mille dix-huit (2018), quand on est
7 venu, en deux mille dix-huit (2018), vous présenter
8 notre preuve de rentabilité, on vous a aussi amené
9 le concept de l'effet de spirale. Donc, il arrive
10 un moment où l'actif, si on ne lui donne pas une
11 maintenance adaptée, bien, il se dégrade plus
12 rapidement puis après c'est difficile d'inverser
13 cet effet d'enchaînement là. Donc, en deux mille
14 dix-huit (2018), on vous a introduit cette notion-
15 là. Excusez-moi, je suis ici. O.K.? On peut
16 changer, s'il te plaît.

17 Là c'est important de comprendre que...
18 puis, moi, c'est important pour moi que je vous
19 explique ça parce qu'on a besoin de ce fil
20 conducteur là. Il existe de l'inertie sur le
21 réseau. Donc, je vous ai dit d'entrée de jeu, en
22 deux mille quatorze (2014), on n'avait pas une
23 maintenance adaptée au vieillissement de notre
24 parc. Donc, si je n'ai pas une maintenance
25 appropriée en deux mille quatorze (2014), en deux

1 mille quinze (2015) et en deux mille seize (2016),
2 ça fait en sorte qu'étant donné qu'il y a de
3 l'inertie, parce que, notre parc, on a beaucoup
4 d'équipements, le temps que le dollar que vous me
5 donnez, supplémentaire en maintenance, ait un effet
6 sur mon réseau, ça prend quelques années.

7 Et là, ce qu'on constate... et là je vais
8 essayer de... je vais vous parler de la théorie
9 puis après ça on va y aller avec l'exemple.
10 D'accord? Donc, ce qu'on constate c'est qu'étant
11 donné qu'on n'avait pas une maintenance suffisante
12 en deux mille quatorze (2014), deux mille quinze
13 (2015) et deux mille seize (2016), bien, j'ai des
14 résultats, en deux mille dix-neuf (2019), que je
15 projette, qui sont la résultante de ce qui s'est
16 passé dans le passé aussi parce qu'il y a de
17 l'inertie, comme je vous disais.

18 On vous a répondu en DDR, je ne me souviens
19 plus laquelle, que... parce qu'on nous demandait
20 c'est quoi l'impact du montant d'argent que vous
21 nous avez donné sur le frein de ce risque-là. On
22 vous a dit : « Bien, ça prend quelque temps. » On
23 ne peut pas vous répondre un an plus tard. Et ça
24 c'est vraiment la résultante, vous voyez les...
25 ici, là, pourquoi on monte puis, ici, pourquoi on

1 est rendu là? C'est qu'il y a comme une pente qui
2 augmente et c'est la résultante de ce qui s'est
3 passé dans les années passées.

4 Donc, deux mille quatorze (2014), deux
5 mille quinze (2015), deux mille seize (2016), je
6 n'ai pas de budget de maintenance adaptée et le
7 risque continue à augmenter. Deux mille dix-sept
8 (2017), on a le quarante-cinq millions (45 M), on
9 fait notre première année, oups! on ne fait pas la
10 stratégie de maintenance adaptée, on vous a dit, en
11 preuve, cette année, qu'on a fait quatre-vingts
12 pour cent (80 %).

13 Donc, ce qui arrive, quand je regarde mon
14 point ici, deux mille dix-neuf (2019), ce que vous
15 voyez, c'est que vous voyez l'inertie des années
16 antérieures parce que je n'ai pas eu assez
17 d'argent, ça s'en vient. Puis ce qui s'en vient
18 aussi, étant donné que j'ai fait quatre-vingts pour
19 cent (80 %), je vais avoir un impact aussi sur mes
20 années futures. Parce que ça prend du temps avant
21 de reprendre le contrôle. J'essaie vraiment de vous
22 le vulgariser, donc si... n'hésitez pas.

23 Donc, c'est pour ça que mon point, en deux
24 mille dix-neuf (2019), ici... puis ça, la courbe
25 verte, c'est la courbe qu'on vous a présentée cette

1 année, c'est ce qu'on a simulé cette année. C'est
2 important, là, de situer parce qu'on vous a
3 présenté beaucoup de courbes. Et la courbe jaune en
4 bas, c'est ce qu'on a simulé il y a deux ans, c'est
5 ce qu'on vous a présenté, avec les quatre scénarios
6 que je vais vous expliquer tantôt. Pourquoi qu'on a
7 fait le choix du scénario de maintenance adaptée.

8 Donc, quand on voit que ça continue à
9 augmenter, là je suis un petit peu en haut de sept,
10 là je vais être à sept point 1 puis là je commence
11 à descendre. Ce qu'il est important de comprendre
12 c'est que cette augmentation-là est due à ce que je
13 vous ai dit en préambule. Donc, il y a un effet du
14 retard des années deux mille quatorze (2014) à deux
15 mille seize (2016). Et puis aussi il y a un effet
16 de ce qu'on a fait en deux mille dix-sept (2017),
17 futur, étant donné qu'on a juste fait quatre-vingts
18 pour cent (80 %) de la stratégie.

19 Par la suite, la bonne nouvelle c'est
20 qu'étant donné que vous nous avez octroyé des
21 montants d'argent, on réussit à freiner cette
22 pente-là. Évidemment, c'est du simulé. Donc, on
23 prend pour acquis qu'en deux mille dix-huit
24 (2018)... parce que, quand on a fait cette courbe-
25 là, on était en début d'année deux mille dix-huit

1 (2018), donc on n'avait pas les résultats de deux
2 mille dix-huit (2018). On a pris le quatre-vingts
3 pour cent (80 %) de deux mille dix-sept (2017) réel
4 qu'on a fait et on a pris pour acquis, dans nos
5 simulations, qu'en deux mille dix-huit (2018) on
6 allait faire cent pour cent (100 %) de la
7 stratégie.

8 Donc, on s'entend que les points qui sont
9 ici sont simulés puis qu'on vous dit qu'on reprend
10 le contrôle, c'est en faisant cent pour cent
11 (100 %) de la stratégie de deux mille huit
12 (2008)... de deux mille dix-huit (2018) de
13 maintenance adaptée.

14 Donc, nous, on prétend que, si on fait
15 quatre-vingts pour cent (80 %) en deux mille dix-
16 huit (2018), tel qu'il a été dit par monsieur Veci,
17 notre point, ici, risque d'être un petit peu plus
18 élevé. Vous comprendrez, avec toute l'inertie puis
19 tout ce que je viens de vous expliquer avant. Donc,
20 ça c'est la nuance que je voulais apporter dans la
21 courbe en premier. Puis après ça je vais vous
22 expliquer pourquoi qu'on a choisi ce scénario-là.
23 Donc, c'est important de comprendre que cette
24 hausse-là, qu'on vous dit qu'on est inquiet parce
25 qu'on est en haut de sept, et on va vous expliquer

1 tantôt pourquoi que sept c'est important. On est en
2 haut de sept mais, malgré tout, si on réussit à
3 faire cent pour cent (100 %) de notre maintenance,
4 on est en train de freiner cette accélération-là.

5 Puis pourquoi que je dis que je suis en
6 train d'accélérer... de freiner cette accélération-
7 là?

8 (09 h 21)

9 Excusez-moi, je suis un peu fatiguée. C'est
10 que vous voyez la pente ici, quand je suis ici puis
11 quand je pars d'ici, voyez-vous, il y a une pente
12 qu'on pourrait tracer hypothétiquement, vous la
13 voyez comment la pente est plus élevée entre ces
14 deux points-là puis c'est ça qui nous fait... puis
15 en plus, avec les résultats que Marie-Josée... que
16 madame Roby va vous présenter, vous allez voir
17 qu'on a d'autres indicateurs parce que ça c'est un
18 indicateur où est-ce qu'il y a de l'inertie. Donc,
19 ça prend du temps avant qu'on voit le reflet de ce
20 qu'on a fait dans le vivant. Donc, les IF, le
21 correctif, c'est tout de suite, mais le risque, ça
22 prend un peu plus de temps parce que comme je vos
23 disais d'entrée de jeu, il y a de l'inertie.

24 Ça fait que c'est un petit peu mon
25 préambule que je voulais vous faire avant de vous

1 expliquer pourquoi on a choisi ce scénario-là, le
2 scénario... ce fameux scénario à cinquante-quatre
3 millions (54 M\$).

4 Là, je vous demanderais d'être indulgent
5 parce qu'on a repris des graphiques qu'on vous a
6 présentés en preuve il y a deux ans mais c'est pas
7 les mêmes couleurs. Donc, je vais... je vais... Ça
8 a été déposé en preuve, donc, on ne voulait pas
9 changer le graphique de la preuve, on s'en excuse,
10 je vous le dis tout de suite, on l'a vu, donc...
11 puis je vais vous amener tranquillement. Donc, je
12 vous en prie, soyez indulgents.

13 Si vous regardez la figure 3 qui est ici,
14 elle a été présentée dans le dossier en cours
15 aujourd'hui mais elle a été présentée aussi il y a
16 deux ans, dans la CT deux mille dix-sept (2017), on
17 vous a présenté ces scénarios-là. Ces scénarios-là,
18 si je regarde la figure 3, le scénario A, qui était
19 la situation actuelle, c'est mon scénario de
20 référence, donc, c'est en deux mille seize (2016),
21 sans un budget de maintenance adaptée.

22 Voici ma projection, c'est mon scénario en
23 rouge, la courbe, puis vous voyez comment mon
24 risque augmente, augmente, augmente, vient se
25 stabiliser puis il continue à augmenter dans le

1 temps. C'est important avant que je vous explique
2 toutes les courbes, on vous a mis l'impact sur le
3 revenu requis. Pourquoi on fait ça? C'est parce que
4 quand on vous a présenté la stratégie de pérennité
5 en deux mille huit (2008), on vous a dit qu'on
6 s'est inspiré de l'approche Cirano qu'on vous a
7 présentée et l'approche Cirano, l'analyse
8 économique qu'on fait, c'est toujours en fonction
9 du risque et en fonction de l'impact sur le revenu
10 requis.

11 Il y a deux volets dans cette analyse
12 économique-là et c'est important. Il y a un impact,
13 il fallait regarder les économies qu'on pouvait
14 faire sur le risque puis les économies qu'on
15 pouvait faire sur l'impact du revenu requis. Donc,
16 c'est pour ça que vous avez les deux graphiques
17 ensemble.

18 Aussi, avant que je continue à vous les
19 expliquer, madame Roby vous a introduit hier en
20 entrée de jeu quand elle vous a parlé de la
21 stratégie de maintenance adaptée, elle vous a dit
22 que c'est un juste équilibre. Il y avait un petit
23 triangle dans la présentation, qui était très
24 petit, qui disait que c'était un équilibre entre la
25 performance des équipements, entre les ressources,

1 puis aussi entre le revenu... entre le risque,
2 donc, les ressources et revenu, évidemment, le
3 risque. Donc, c'était vraiment un... c'est un juste
4 équilibre qu'on cherche à faire et ce juste
5 équilibre-là est dicté par l'analyse économique de
6 Cirano aussi qui nous donne... qui nous dit c'est
7 quoi l'impact sur... c'est quoi l'impact économique
8 sur le risque et c'est quoi l'impact économique sur
9 le revenu requis.

10 Juste une parenthèse parce que je voulais
11 vous expliquer pourquoi on a mis les deux un à côté
12 de l'autre. Donc, si on regarde le scénario de deux
13 mille seize (2016), qui est le scénario en rouge
14 dans la figure 3, on voit que le risque augmente
15 puis il va venir... il continue à augmenter, il ne
16 se stabilisera jamais dans le temps. Si vous
17 regardez l'impact sur le revenu requis, donc, si on
18 regarde la courbe rouge ici qui devient... Excusez-
19 moi là, je vais regarder, parce que c'est pas la
20 même couleur comme je vous ai dit. Situation
21 actuelle c'est le mauve qui est ici, il n'y a pas
22 d'impact sur le revenu requis parce que je vous ai
23 dit que c'est un... c'est une différence entre deux
24 scénarios. J'ai mon scénario de référence qui est
25 deux mille seize (2016), j'ai pas d'argent de plus,

1 donc, j'ai pas d'impact sur le revenu requis, je
2 reste tel quel.

3 Après ça, on vous a présenté un scénario
4 qui est le B, qui est le maintien de l'âge, qui est
5 le scénario vert où est-ce qu'on voit que le risque
6 diminue puis par la suite vient légèrement
7 augmenter. Ça, ce scénario-là c'est un scénario
8 qui, à partir du moment où est-ce que j'ai atteint
9 ma durée de vie comptable de mon équipement, je le
10 remplace. Il n'y a pas de zone d'optimisation où on
11 vous a présenté il y a quelques années à vous
12 dire : « Nous, dans le MGA, on cherche à faire le
13 meilleur geste possible. Donc, si mon actif a
14 dépassé sa durée de vie, il est encore bon, on va
15 voir si on doit faire de la pérennité ou si on doit
16 faire de la maintenance dessus. »

17 Dans ce scénario-là, je vous donne un
18 exemple puis c'est vraiment un exemple illustratif,
19 mon actif, après quarante (40) ans, qu'il soit bon
20 ou pas bon, je le change. C'est ce scénario-là,
21 donc, c'est le scénario du maintien de l'âge, c'est
22 le scénario en vert. Et l'équivalent de l'autre
23 côté c'est la courbe rouge ici, l'impact sur le
24 revenu requis.

25 Par la suite, on vous a simulé aussi il y a

1 deux ans le scénario où on avait augmenté la
2 pérennité, donc, le scénario C.

3 (9 h 26)

4 Ce scénario-là, ce qu'il faisait, c'est
5 qu'on doublait notre budget en pérennité. Donc, à
6 titre illustratif là je n'ai pas le chiffre exact,
7 mais à l'époque on avait probablement là, je n'ai
8 pas le chiffre de la DI, admettons six cents
9 millions (600 M\$), mais on l'a augmenté de
10 cinquante pour cent (50 %), ici on fait neuf cents
11 millions (900 M\$) en pérennité. Je fais neuf cents
12 millions (900 M\$) en pérennité, est-ce que ça va
13 venir compenser ma maintenance que je ne ferai pas?
14 Et ça ici, c'est le scénario bleu qu'on vous a
15 présenté. Vous voyez que le risque augmente, il
16 redescend, puis il continue à descendre puis il se
17 stabilise dans le temps au bout de deux mille
18 quarante-sept (2047).

19 Si vous regardez l'impact sur le revenu
20 requis de ce scénario-là, qui est le bleu... wow
21 c'est la même couleur, l'impact augmente.

22 Par la suite, on vous a présenté le
23 scénario D auquel on fait référence dans notre
24 pièce, qui est le fameux cinquante-quatre millions
25 (54 M\$) de plus, qui est le scénario de maintenance

1 adapté. Donc, vous voyez l'impact, ici, sur le
2 risque, en jaune, oui bien, en jaune dans la figure
3 3 et dans la figure 4, vous voyez l'impact sur le
4 revenu requis.

5 Ceci, c'est une illustration puis vous
6 allez voir tantôt, on va vous présenter les
7 résultats d'analyses économiques de Cirano, dont je
8 vous ai entretenu un peu plus tôt. Cette année, on
9 vous a présenté deux nouveaux scénarios. Et là, je
10 m'en excuse, dans la légende on ne vous a pas mis
11 les intitulés, donc je vais vous les dire. Le
12 scénario A, qui est en rouge, c'est le scénario de
13 maintien que je vous ai présenté tantôt. Donc, on
14 revient à deux mille seize (2016). Je n'ai pas
15 d'argent de plus, donc je reste avec la même
16 enveloppe, c'est mon scénario de référence auquel
17 je me compare toujours. Donc, on voit que le risque
18 augmente et ne se stabilisera jamais, ne se
19 stabilisera pas.

20 Après ça, le scénario E, c'est le
21 scénario... C'est important aussi, excusez-moi, de
22 vous dire que tous les scénarios que je vous
23 propose, que je vous montre, c'est avec une
24 stratégie de pérennité égale. Donc, si je suis à
25 huit cents millions (800 M\$) en stratégie de

1 pérennité, ces quatre scénarios-là ont le même
2 montant, on a fait jouer juste une variable. Dans
3 les autres qu'on vous a présentés, on a fait jouer
4 différentes variables, mais dans ceux qu'on vous a
5 présentés, parce qu'à notre compréhension ou
6 incompréhension de la demande de la Régie, on avait
7 compris qu'on devait changer les différents
8 paramètres de la maintenance pour voir à partir de
9 quel moment on part en orbite. Donc, on n'a pas
10 changé le critère de la pérennité. Donc, c'est
11 important de comprendre que pour ces quatre
12 scénarios-là, mon critère de pérennité reste le
13 même. Donc, si c'est huit cents millions (800 M\$)
14 pour les quatre, c'est huit cents millions
15 (800 M\$).

16 Donc, pour le scénario E qui est ici, c'est
17 le fameux scénario à trente-quatre millions
18 (34 M\$). Donc, plutôt que de vous demander un delta
19 de cinquante-quatre (54 M\$), je pars, comme je vous
20 l'ai dit, je pars de mon scénario qui est en rouge,
21 je vous ai demandé un cinquante-quatre (54 M\$) de
22 plus, mais plutôt que de vous demander un
23 cinquante-quatre (54 M\$) de plus, je vous demande
24 un trente-quatre (34 M\$) et voici l'effet sur le
25 risque. Cette pièce-là a été déposée dans notre

1 preuve dans HQT-3, document 1.1.

2 Par la suite, le scénario 2, c'est le
3 fameux scénario avec le cinquante-quatre millions
4 (54 M\$), le scénario D. Donc, vous voyez le risque
5 augmente puis par la suite, va descendre. Encore
6 une fois, il y a des mises en garde qu'on vous a
7 faites dans notre preuve. Ces mises en garde-là
8 font en sorte, je vous l'ai dit tantôt, c'est si on
9 fait cent pour cent (100 %) de la stratégie de
10 maintenance adaptée en deux mille dix-huit (2018).
11 Ce qu'on vous a dit en début d'audience, que ce
12 n'est probablement pas le cas et aussi on n'a pas
13 l'effet spirale que je vous ai expliqué parce que
14 là, nous, on vous a répondu en réponse que
15 l'algorithme n'existe pas et c'est pour ça que
16 l'année passée on a utilisé des courbes et prix
17 pour deux équipements auxquels on n'a pu faire une
18 corrélation et ces courbes-là nous permettaient
19 d'identifier le retard de maintenance et c'était
20 quoi l'impact sur le risque face à une maintenance
21 qui n'était pas adaptée à un risque... à un
22 équipement, excusez-moi, à l'état d'un équipement.

23 Et le fameux scénario F, où on injecte
24 quatre-vingt millions (80 M\$) pour les premières
25 années. Donc, vous voyez ce n'est pas quatre-vingt

1 millions (80 M\$) pour un an, c'est quatre-vingt
2 millions (80 M\$) en deux mille dix-neuf (2019). En
3 deux mille vingt (2020), c'est soixante-quinze
4 (75 M\$) à peu près, puis on descend jusqu'en deux
5 mille vingt-trois (2023), jusqu'à temps qu'on aura
6 plus de risque, puis là, après ça on est à
7 cinquante-quatre millions (54 M\$). Et ça, c'est le
8 scénario F. Ça va?

9 Là, je vais céder la parole à madame Roby.
10 Ici, je vais juste vous dire que c'est le tableau
11 qu'on vous a présenté il y a deux ans, à la CT-
12 2017, quand je vous disais l'analyse de CIRANO qui
13 est ici, l'impact sur le risque, puis ici l'impact
14 sur le revenu requis et toutes les conclusions qui
15 ont été tirées. Donc, ça, ça va faire le résumé de
16 tout ce que je vous ai dit en préambule.

17 (9 h 31)

18 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

19 R. Donc, merci, Marie-Christine, on va regarder peut-
20 être un peu sommairement, mais vous avez les
21 scénarios de A à D. Ils ont été regardés les un,
22 deux, trois, quatre... les cinq premières lignes
23 concernent principalement le risque et la dernière
24 ligne représente les impacts sur les tarifs. Donc,
25 c'étaient différentes façons d'étudier les quatre

1 scénarios.

2 Donc, si on regarde la première ligne, le
3 « risque lié au vieillissement » sur un horizon de
4 dix (10) ans, ce que l'on voyait c'est que par
5 rapport aux scénarios de référence A, le scénario D
6 nous amenait le meilleur gain en termes de risque.
7 Si on le regardait au niveau du risque lié à la
8 dégradation, on avait un gain de huit pour cent
9 (8 %) au niveau du risque de dégradation, donc le
10 risque en maintenance. Par rapport... si on le
11 regarde maintenant au niveau des horizons cinquante
12 (50) ans, bien le scénario D nous conduisait à un
13 gain de... une réduction de un pour cent (1 %) sur
14 le risque en pérennité et dix pour cent (10 %) sur
15 le risque en maintenance.

16 Donc, on a regardé au niveau fiabilité
17 comment tout ça se traduit puis, pour nous, le
18 scénario D qu'on appelle le « scénario de juste
19 équilibre », bien c'est parce qu'on arrive à
20 baisser le risque en maintenance. Et... et
21 l'évolution du risque en pérennité est telle que
22 convenue. Et les scénarios... c'est le scénario
23 considéré comme étant le plus raisonnable par
24 rapport à la croissance des indisponibilités
25 forcées.

1 Donc, ce scénario-là, le scénario D que
2 vous voyez, là, je n'ai pas lu le tableau au
3 complet, mais comparatif aussi aux scénarios B et
4 C, nous amenait un impact à la marge sur les
5 revenus de l'ordre de sept pour cent (7 %), qui
6 était de loin le scénario le plus avantageux de
7 tous ceux étudiés. Donc, cette analyse-là, comme
8 Marie-Christine l'a mentionné, a été faite suivant
9 une analyse économique basée sur l'approche de
10 Cirano.

11 Donc, ce scénario D établi en deux mille
12 huit (2008), c'est ce scénario-là au niveau de la
13 pérennité que l'on maintient. Donc, dans le modèle
14 de gestion des actifs, le MGA, la première chose
15 qui est simulée c'est la pérennité, donc on fixe
16 notre stratégie de pérennité et par la suite le
17 modèle vient nous dicter quelle sera la meilleure
18 stratégie de maintenance qui va lui être adaptée.
19 Donc, la première chose que l'on a simulé pour la
20 CT deux mille dix-neuf (2019), le MGA deux mille
21 dix-neuf (2019), c'est notre stratégie de
22 pérennité.

23 Maintenant, vous avez vu différents
24 graphiques que Marie-Christine vous a présentés, où
25 on voyait le risque, comment il évolue suivant

1 différents scénarios. Le seuil de sept, en fait
2 c'est le... le niveau de sept représente le niveau
3 de risque qui est le point d'inflexion... qui est
4 le point d'inflexion à partir duquel, si je le
5 traverse, je n'arrive plus, sur l'horizon du temps,
6 à le ramener sur un seuil comparable au niveau de
7 deux mille seize (2016). Donc, notre stratégie de
8 gestion des actifs, on souhaitait ramener le niveau
9 de risque en maintenance à un niveau comparatif à
10 celui de deux mille seize (2016).

11 Notre scénario D, notre stratégie de
12 maintenance adaptée, son orientation, son but, est
13 de le ramener dans un horizon de temps raisonnable
14 à un niveau comparatif à celui de deux mille seize
15 (2016). Donc, à travers les simulations, les
16 différents scénarios qu'on réalise, il y a un
17 moment où le risque croit et il ne revient plus. Et
18 ce point d'inflexion-là se passe à sept. Il aurait
19 pu se passer à huit, il aurait pu se passer à cinq,
20 il se passe à sept. À sept, on n'arrive plus à
21 travers les différents scénarios. On a beau faire
22 des modèles, on n'arrive pas à le ramener. Donc, ce
23 niveau, ce point d'inflexion-là, pour nous, est
24 fondamental pour maintenir le contrôle du risque en
25 maintenance.

1 Donc, on voit ici, on a indiqué au niveau
2 des observation terrain... parce que le niveau de
3 risque c'est un des trois indicateurs qui nous
4 permettent de suivre la performance de notre
5 stratégie de maintenance adaptée. Les deux autres
6 indicateurs étant le ratio correctif préventif et
7 les IF. Marie-Christine l'a mentionné un petit peu
8 plus tôt aussi, il y a l'inertie du réseau, donc
9 évidemment les gestes que l'on pose aujourd'hui
10 vont se répercuter, au niveau de la courbe de
11 risque simulée, avec un delta de quelques années.

12 Par contre, de la manière dont c'est vécu
13 sur le terrain, bien les deux autres indicateurs,
14 eux réagissent beaucoup plus rapidement, donc
15 l'impact sur le ratio correctif préventif, on a
16 vu... on a vu rapidement... d'ailleurs l'impact
17 avec la maintenance additionnelle de deux mille
18 dix-sept (2017) sur le ratio conditionnel
19 préventif, on est passé à vingt pour cent (20 %).
20 Si on n'avait pas fait cette maintenance-là en deux
21 mille dix-sept (2017), on aurait déjà été à vingt-
22 trois pour cent (23 %). Donc, les deux autres
23 indicateurs réagissent de manière plus rapide. Le
24 (9 h 36)

25 Le risque, il y a l'inertie du réseau, il y

1 a un delta qui se passe au niveau de son delta
2 temps.

3 On vous propose maintenant de vous
4 expliquer comment il est évalué, comment on
5 l'évalue le niveau de risque en maintenance. Il est
6 basé sur quoi? Donc, tout d'abord, on va regarder,
7 on s'en va vers une matrice de risque en
8 maintenance. On a une matrice de risque en
9 pérennité et une matrice de risque en maintenance,
10 on a deux matrices de risque.

11 Donc, on va regarder, on va se concentrer
12 sur le calcul du risque en maintenance. Donc, je
13 souhaiterais, peut-être qu'on le regarde de deux
14 angles. Tout d'abord, quand on vous a présenté la
15 courbe de risque à la CT-2019, il y avait deux
16 petits points rouges, qui étaient le risque mesuré
17 en fin d'année. Donc, à la fin de l'année, d'une
18 année donnée, on mesure le risque tel qu'il est
19 dans nos systèmes. Donc, on part l'année avec quoi?
20 Donc, ce qu'on appelle le « risque mesuré en fin
21 d'année », donc ça va être le point 1. Comment on
22 l'évalue ce risque-là mesuré à la fin de l'année,
23 comment il est calculé et comment par la suite on
24 calcule la simulation du taux de risque pour le
25 futur. Donc, la démarche est relativement...

1 quoique les paramètres sont les mêmes, mais la
2 démarche est différente. Ça fait qu'on va la
3 prendre en deux blocs. Donc, tout d'abord, comment
4 on évalue le taux de risque mesuré en fin d'année?
5 C'est notre point rouge. Et monsieur Chagnon va
6 vous expliquer ce calcul.

7 M. STEVE CHAGNON :

8 Merci, Madame Roby. Donc, à ce point-ci on veut
9 vous expliquer dans le réel comment on établit le
10 risque, puis peut-être d'entrée de jeu là, je
11 voudrais juste expliquer la matrice de pérennité.
12 On se rappelle, il y a un axe probabilité puis un
13 axe impact. L'axe probabilité de la matrice de
14 pérennité est associé à la probabilité de
15 défaillance complète associée au vieillissement du
16 réseau... de l'équipement. Donc, quand on évalue la
17 probabilité sur un équipement en pérennité, on
18 regarde est-ce qu'il est rendu en fin de vie? En
19 fait, c'est ce qu'on veut définir par cette
20 évaluation-là et c'est fait en fonction de l'état
21 de l'équipement. Maintenant, la matrice de
22 probabilité en maintenance, de risque en
23 maintenance, on ne peut pas prendre le même axe de
24 probabilité parce que si on avait une probabilité,
25 un équipement en fin de vie, une probabilité 8, ça

1 ne changera pas sa probabilité si je vais le voir à
2 plusieurs reprises, c'est un 8 il va rester 8 il
3 est en fin de vie. Évidemment, ça se peut que j'y
4 aille plus souvent en maintenance, mais ce qu'on
5 veut c'est déterminer le risque associé aux
6 problématiques que cet équipement vit. Donc,
7 comment ça se passe? On a premièrement nos
8 inspections, je vous emmène dans la présentation.

9 Donc, ici, on a les premières étapes, les
10 inspections et les observations. Ça, c'est notre
11 maintenance systématique. Les inspections
12 systématiques, périodiques des équipements, les
13 inspections de routine quand nos gens vont voir de
14 façon hebdomadaire ou mensuelle les équipements
15 pour des inspections visuelles ou encore lorsqu'ils
16 les opèrent, ils peuvent aussi constater des
17 problématiques.

18 Donc, quand un personnel de maintenance,
19 autant en exploitation du réseau chez monsieur
20 Doyle ou en maintenance, en exploitation des
21 installations chez monsieur Veci, les deux corps de
22 métiers peuvent constater des problématiques et
23 créer dans nos systèmes ce qu'on appelle un avis de
24 maintenance, qui est en fait une documentation de
25 ce qui a été constaté.

1 Dans cet avis de maintenance-là, il y a
2 deux choses importantes. En fait, il y a beaucoup
3 de choses là, mais je vais « focuser » sur deux
4 choses importantes pour aujourd'hui. Première chose
5 importante, c'est la cote d'impact. On a parlé
6 tantôt de la matrice de risque, impact,
7 probabilité. Donc, la cote d'impact, c'est la même
8 pour un équipement en pérennité ou en maintenance,
9 elle est associée à sa position sur le réseau à
10 l'endroit où il se retrouve, aux enjeux
11 d'exploitation, aux enjeux environnementaux.
12 L'ensemble des enjeux associé à cet équipement-là
13 lui donne une cote d'impact, et ça, ça ne change
14 pas que ce soit en pérennité ou en maintenance.

15 L'autre point, c'est la cote de probabilité
16 et c'est là qu'il y a une différence avec la
17 matrice de pérennité. Maintenant, ce qu'on veut
18 faire à ce stade-ci, c'est qualifier la
19 problématique qui a été observée.

20 Donc, je vais prendre un exemple. On a une
21 unité de mesure pour laquelle un opérateur mobile a
22 fait une inspection de routine, a passé devant
23 l'unité de mesure, observe une fuite d'huile. Donc,
24 il va entrer dans le système un avis de
25 maintenance, « fuite d'huile ». Et dans nos

1 systèmes, chacun des types de problématiques par
2 type d'équipements, donc pour les unités de mesure
3 on a une série de problématiques potentielles qui
4 sont documentées et l'exploitant qui a observé
5 cette fuite-là va aller sélectionner dans le menu,
6 la problématique. Donc, il va trouver « fuite
7 d'huile ».

8 (9 h 41)

9 Et nous, au niveau des équipes techniques,
10 ce qui a été fait, c'est que pour l'ensemble des
11 problématiques il y a une cote de probabilité qui a
12 été associée au type de problématique. Je vais vous
13 donner un exemple : la fuite d'huile, on est autour
14 de 7. C'est une problématique importante parce que
15 la fuite d'huile peut générer l'introduction
16 d'humidité dans l'unité de mesure et l'humidité et
17 l'électricité ne vont pas bien ensemble. Et donc,
18 on est préoccupés et on doit intervenir plus
19 rapidement dans ce type de problématique-là.

20 À l'inverse, on pourrait observer de la
21 rouille sur l'unité, bon. La rouille, si elle est
22 petite, ce n'est pas une grande problématique. Si
23 elle est très grande et qu'elle crée une fuite, on
24 va avoir un autre enjeu, mais au départ ce n'est
25 pas une grande problématique. Donc, probablement

1 que la cote d'impact... de probabilité associée à
2 cet élément-là va être de 2, 3, dans le volet le
3 plus faible.

4 Donc, associé à ça, comme je vous ai dit,
5 on a une cote de probabilité et une cote d'impact.
6 Et là, c'est la multiplication des deux qui nous
7 donne notre risque en maintenance pour cet avis de
8 maintenance-là en particulier. Et cette cote de
9 risque-là va générer une priorisation de cette
10 intervention de maintenance-là par les équipes de
11 maintenance. À ça, va se... évidemment, si je peux
12 faire une référence avec la présentation
13 précédente, on parle des axes de priorisation, donc
14 on a là-dedans l'aspect priorisation sur les quatre
15 axes associés au risque.

16 Donc, à ce stade-ci, l'ensemble des
17 conditions... des maintenances conditionnelles qui
18 sont répertoriées dans le système sont quantifiées
19 en risque. Et en fonction des priorités qu'on donne
20 à ça via mes équipes, monsieur Veci va réaliser la
21 maintenance de... associée à ces conditionnelles-
22 là. Je repasserais la parole à ce stade-ci pour
23 expliquer... que madame Roby explique le volet
24 projeté du... du risque en maintenance.

25

1 Me MARC TURGEON :

2 Q. **[2]** Je veux juste vous demander un éclaircissement.

3 R. Oui.

4 Q. **[3]** D'entrée de jeu quand vous avez parlé vous avez
5 dit : la matrice en pérennité, quand je suis rendu
6 à un équipement qui est rendu à 8, il est rendu à
7 8, il est en fin de vie, puis donc on ne peut pas
8 revenir en arrière. Est-ce que je dois faire...
9 est-ce que je peux faire le parallèle que si j'ai
10 un risque de maintenance... si le 7 est dépassé, il
11 s'en va... il ne pourra pas revenir en arrière,
12 puis il va rentrer dans l'autre?

13 R. Non, c'est... non, en effet, je vous ramène. Quand
14 on règle la problématique, on retombe, entre
15 guillemets, à zéro, là. Il n'y a plus de risque sur
16 l'équipement.

17 Q. **[4]** O.K.

18 R. En maintenance, quand on règle la problématique il
19 n'y a plus d'enjeu maintenant.

20 Q. **[5]** Mais si je le laissais aller?

21 R. Si on laisser aller, là, on va... on va se
22 retrouver avec une défaillance de l'équipement,
23 c'est-à-dire que plus... à titre d'exemple, les
24 points chauds de nos sectionneurs sont cotés 7 à
25 peu près, autour de, il y a une catégorisation en

1 fonction du niveau de points chauds. Et si on
2 laisse le point chaud se détériorer, bien on a une
3 défaillance de l'équipement, à l'ultime, qui va
4 arriver. Donc, on veut intervenir avant la
5 défaillance parce qu'on n'est pas dans un mode
6 « run to failure », ce type d'équipement-là. Donc,
7 l'idée c'est d'intervenir en maintenance et non pas
8 laisser la problématique se dégrader et générer
9 justement un bris de l'équipement, une défaillance
10 complète.

11 Q. [6] O.K.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. [7] Puis je veux... si je... si je devance, dites-
14 moi-le puis j'attendrai, mais juste pour gérer la
15 priorité, le fameux transformateur de monsieur Veci
16 à Montréal, c'est un type. Est-ce que la redondance
17 du système fait... est prise en compte dans
18 votre... dans votre génération de cotes de risque?

19 R. Dans la priorisation qu'on fait avec l'exploitation
20 des avis de conditionnelles, on tient compte avec
21 monsieur Doyle des préoccupations d'exploitation,
22 c'est-à-dire qu'il y a des équipements qu'on ne
23 voudra pas être à risque d'une défaillance, alors
24 que d'autres on va... on va essayer, on va... ça va
25 être un peu moins prioritaire d'aller le réparer.

1 Et oui, il y a cette priorisation-là qui est faite
2 en fonction des impératifs réseaux.

3 Q. [8] Mais elle n'est pas dans la cote de risque,
4 elle est prise après... elle n'est pas incluse dans
5 la cote de risque.

6 R. Elle est... elle est incluse dans la cote de
7 risque, maintenant ce que je veux... l'aspect qui
8 inclut cette préoccupation-là c'est la cote
9 d'impact. Il faut comprendre. Maintenant, la cote
10 d'impact c'est une sommation de plusieurs
11 préoccupations, des préoccupations d'exploitation,
12 des préoccupations de maintenance, des
13 préoccupations environnementales, santé et
14 sécurité. Donc, au global, on a une cote d'impact
15 qui tient compte de plusieurs aspects, mais pour
16 les cas spécifiques du réseau pour lequel monsieur
17 Doyle parle, on n'est pas capable nécessairement de
18 faire refléter ou... des situations particulières.
19 C'est là que la priorisation sur les quatre axes
20 prend son sens.

21 (9 h 46)

22 Et là, on vient pointer des éléments plus
23 particuliers qui, dans une recette, c'est ce qu'on
24 peut appeler les exceptions qui confirment la
25 règle, ne sont pas pris en compte. Donc, la

1 priorisation de base, c'est celle que je vous ai
2 présentée. Par la suite on vient lui donner une
3 certaine intelligence terrain par rapport aux
4 préoccupations d'exploitation puis de la
5 maintenance.

6 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

7 R. Donc, on a regardé comment on avait établi le point
8 rouge, hein, dans nos courbes de... de taux de
9 risque en maintenance. Maintenant, comment on le
10 simule pour le futur? Donc, on part toujours... et
11 c'était un, je pense, de mes premiers acétates de
12 présentation. On part toujours de l'état actuel et
13 on essaie d'avoir un état futur le mieux anticipé
14 possible. Donc, on part du taux de risque mesuré en
15 fin d'année.

16 Donc, à partir de là et en fonction de tous
17 les modèles de dégradation en maintenance, qu'on a
18 dans le MGA, on va attribuer une cote de
19 probabilités à chaque défaillance qu'on va simuler.
20 Et par la suite, une fois qu'on va avoir... on va
21 avoir généré ces défaillances-là, on va calculer le
22 risque en maintenance par le produit croisé, donc
23 c'est notre matrice de risque, le produit croisé de
24 la probabilité de défaillance avec l'impact.
25 Donc, on va obtenir une cote de risque par le

1 produit croisé.

2 Ces défaillances-là, qu'on vient de
3 générer. Donc, je pars... je vais donner un
4 exemple, peut-être ça va être plus facile à suivre.
5 On commence une simulation en début deux mille dix-
6 neuf (2019), je regarde le risque réel mesuré à la
7 fin de l'année deux mille dix-huit (2018). Dix-neuf
8 - dix-huit (19-18) ou dix-huit - dix-sept
9 (18-17)... Je prends le risque mesuré en fin
10 d'année deux mille dix-sept (2017) et je suis en
11 simulation pour l'année deux mille dix-neuf (2019).
12 Parce qu'il y a toujours une année de décalage,
13 effectivement. Merci, Madame Ayoub.

14 Donc, je prends le risque mesuré à la fin
15 de l'année deux mille dix-sept (2017) et le MGA va
16 simuler différentes défaillances qui vont se
17 produire dans l'année deux mille dix-neuf (2019).
18 Donc, il prendre par la suite ce que j'ai dans le
19 « backlog », ou ce qu'il m'a resté à la fin de
20 l'année, on va ajouter ce qui arrive des
21 simulations. Et là, ce que MGA va faire, c'est
22 qu'il va simuler des interventions en conditionnel
23 ou des interventions en pérennité. Donc, il va
24 prendre tout ça pour trouver le meilleur geste.
25 Donc, ça c'est fait avec notre modèle de gestion

1 des actifs.

2 Et on va finir avec un taux de risque qui
3 va être basé sur les défaillances résiduelles.
4 Donc, je prends ce qu'il me reste à la fin de
5 l'année, j'ajoute ce que je viens de simuler pour
6 l'année qui s'en vient. Le MGA regarde qu'est-ce
7 que je vais être capable de régler dans l'année
8 deux mille dix-neuf (2019) et je vais finir l'année
9 avec quoi qu'il va me rester à la fin de l'année
10 deux mille dix-neuf (2019). Donc, cette fin d'année
11 deux mille dix-neuf (2019), c'est le risque simulé
12 deux mille dix-neuf (2019). Et c'est idem pour deux
13 mille vingt (2020), vingt et un (21), vingt-deux
14 (22) et compagnie.

15 Q. **[9]** Et ça c'est toujours à investissement en
16 pérennité égal.

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[10]** Dans votre arbre décisionnel, vous allez
19 mettre le six cents millions (600 M) par année et
20 votre... le MGA ne vous dira pas : « Bien, écoutez,
21 mettez-en six cent cinquante millions (650 M)... si
22 vous en mettiez six cent cinquante millions (650 M)
23 cette année ou sept cents (700), vous auriez moins
24 de IF ou moins de défaillances »? Ça fait que ça...
25 votre MGA ou vos réparations sont toujours

1 tributaires du six cents millions (600 M), vous ne
2 faites pas des simulations à six cent cinquante
3 (650) en pérennité puis à sept cents (700) en
4 pérennité?

5 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

6 R. C'est peut-être moi qui vous ai induite en erreur
7 tantôt, là. En fait, la stratégie de pérennité, ce
8 n'est pas un montant fixe, c'est vraiment l'état de
9 l'actif qui le dicte. Donc... avec... comme je vous
10 disais, là, je vous ai déjà donné l'exemple de huit
11 cents millions (800 M) pour une année mais, l'année
12 suivante, ça va être huit cent dix (810) parce
13 qu'on remplace un volume d'équipements. La
14 stratégie de pérennité c'est un volume
15 d'équipements qu'on remplace pour aplanir l'effet
16 sur le revenu requis, entre autres. Et aussi pour
17 être capable de le faire.

18 Donc, on vous disait, c'est un juste
19 équilibre. Et à chaque année ça monte, le budget.
20 Donc, ce n'est pas fixe, ce n'est pas huit cents
21 millions (800 M), par exemple, puis c'est la
22 stratégie de maintenance qui va compenser pour le
23 reste. On fait la stratégie de pérennité en
24 premier. Donc, si c'est huit cents millions (800 M)
25 une première année, bien, la stratégie de

1 maintenance adaptée va s'ajuster et l'année d'après
2 c'est huit cent vingt-cinq (825) et huit cent
3 cinquante (850).

4 Et d'où la... on vous disait, je ne sais
5 plus lequel des panelistes, qu'il y avait un enjeu
6 aussi parce que c'est quand même... on vous demande
7 cinquante-quatre millions (54 M), puis je comprends
8 que c'est beaucoup d'argent, mais vous comprendrez
9 que le risque continue à augmenter et, nous, notre
10 enveloppe va rester stable. Donc, on a un enjeu
11 aussi parce que, si la stratégie de pérennité
12 augmente, ça veut dire que mon... ça vieillit et
13 donc... et on vous a dit d'entrée de jeu que la
14 maintenance compensait aussi pour ce
15 vieillissement-là.

16 Donc, pour répondre à votre question,
17 excusez-moi, je me suis égarée, là. Mais pour
18 répondre à votre question, ce n'est pas table, le
19 budget en maintenance en pérennité. Ce n'est pas
20 huit cents millions (800 M) pour dix (10) ans. Ça
21 monte à chaque année.

22 Q. **[11]** Je comprends mais ça demeure stable, ça fait
23 partie des intrants de vos arbres décisionnels
24 d'avoir une stabilité au niveau de la pérennité?

25 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

1 R. Oui.

2 (09 h 51)

3 M. LOUIS VECI :

4 R. Je peux peut-être ajouter un complément là. Je
5 pense que ce que madame Ayoub essayait d'exprimer
6 également puis on va peut-être le voir à une autre
7 acétate mais vous voyez dans la demande
8 d'investissement la fameuse matrice de risque avec
9 dans le haut à droite le rouge avec des équipements
10 qui sont à probabilité forte ou élevée d'avoir une
11 défaillance complète, la stratégie de pérennité
12 c'est ce qu'elle va viser, de remplacer rapidement
13 peut-être un huit pour cent (8 %) du parc ou
14 quelque chose comme ça ou il y en a peut-être huit
15 pour cent (8 %) dans ça, mais le rythme de
16 remplacement selon chaque équipement, il tourne en
17 moyenne autour de deux pour cent (2 %) par année.
18 Et pour des catégories familles plus, je vais dire,
19 problématiques, on est à quatre pour cent (4 %),
20 pour d'autres qui vont bien, on est à un pour cent
21 (1 %). Et donc, à la fin de la journée, quand
22 même... quand même qu'on parle d'une augmentation
23 du budget de pérennité de cent millions (100 M\$),
24 on va tout de même suivre la stratégie de
25 pérennité, remplacer le même pourcentage mais ceux

1 qui sont problématiques dans la matrice en haut à
2 droite.

3 Alors, c'est comme ça que s'ajuste la
4 stratégie de pérennité, elle ne reste pas à six
5 cent millions (600 M\$) mais elle ne change pas sa
6 stratégie de changer ce qui est en haut à droite
7 puis d'équilibrer avec de la maintenance
8 supplémentaire au besoin.

9 Q. **[12]** Merci.

10 (9 h 53)

11 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

12 R. La prochaine diapo en fait nous montre la matrice,
13 c'était pour faire peut-être un petit rappel sur...
14 Là, vous voyez la matrice que vous avez
15 probablement vue plusieurs fois, probabilité à
16 l'axe des X, impact en axe des Y, le risque et le
17 produit croisé et le taux de risque. Ça c'est la
18 nuance. Le taux de risque, bien, c'est la somme,
19 c'est la somme de tous les risques des
20 interventions qui sont dans le rouge, le orange et
21 le croisé et le taux de risque. Ça c'est la nuance.
22 Le taux de risque, bien, c'est la somme... c'est la
23 somme de tous les risques des interventions qui
24 sont dans le rouge, le orange et le orange moyen
25 divisée par le nombre total d'équipements.

1 Donc, quand on parle d'un taux de risque en
2 maintenance de sept ou d'un taux de risque en
3 pérennité de neuf, c'est le même principe, donc
4 c'est la somme du risque des interventions qui sont
5 situées dans les trois zones un peu plus fortes
6 divisée par le nombre total d'équipements. Donc,
7 c'est pour faire un rappel sur le taux de risque.
8 Le calcul du taux de risque.

9 Maintenant si on regarde le taux de risque
10 en maintenance pour un certain nombre de familles.
11 Donc, vous avez deux graphiques. Le graphique de
12 gauche... En fait, c'est les mêmes familles dans
13 les deux graphiques, c'est deux façons de
14 représenter l'information. Donc, ce sont les mêmes
15 familles mais on les montre de manière différente.

16 Donc, dans le graphique de gauche, on voit
17 l'évolution du taux de risque. On part en deux
18 mille dix-neuf (2019) avec quelque chose comme sept
19 point un, et c'est la même courbe, si on regardait
20 juste le sommet de ce que vous voyez, là, c'est
21 notre fameuse courbe de risques de deux mille dix-
22 neuf (2019). La courbe en vert dont on parle depuis
23 le début des audiences. Et de quoi elle est
24 composée? Quelles sont les tranches... quels sont
25 les équipements qui contribuent beaucoup, peu,

1 moyennement à ce sept-là?

2 Donc, si on regarde, à titre d'exemple, les
3 sectionneurs, bien, ils contribuent... ils sont en
4 jaune, jaune moutarde. Les sectionneurs contribuent
5 grandement à ce calcul du taux de risque là en
6 raison, principalement, de leur volume. Donc, on en
7 a trente-cinq mille (35 000), sectionneurs, ça fait
8 qu'évidemment, ils comptent pour un poids important
9 des dévaluations du taux de risque.

10 Ça fait que, vous le voyez, pour transfos
11 de puissance, qui sont en bleu, c'est la ligne, je
12 pense, du bas, c'est le bleu bas. Les inductances,
13 juste au-dessus, les inductances des transfos cent
14 (100) PCP, les disjoncteurs en gris, les
15 sectionneurs, on vient d'en parler, les transfos de
16 mesures en bleu un peu plus foncé. Et tout
17 l'ensemble des autres familles, on les a mises dans
18 « Autres » parce qu'à un moment donné, on ne voyait
19 pas nécessairement le détail. Ça fait que vous avez
20 les principales catégories, de leur contribution
21 dans l'évaluation du taux de risque à sept.

22 Le même portrait maintenant mais on les
23 regarde distinctement dans le graphique de droite.
24 Donc, c'est le taux de risque en maintenance pour
25 chacune des familles, leur profil. Ce que l'on peut

1 remarquer c'est que les sectionneurs, encore une
2 fois, ont une courbe qui s'apparente énormément à
3 celle du risque en maintenance pour le parc
4 complet, appareillages électriques. On est autour
5 de sept, à peu près, aussi pour les sectionneurs,
6 en deux mille dix-neuf (2019), ça croît un peu,
7 après ça se stabilise. Donc, le profil, la
8 signature en risque des sectionneurs représente pas
9 mal la signature en risque du parc, évidemment due
10 à leur volume principalement.

11 Donc, on voit, pour les transfos de
12 puissance, le niveau de risque est assez élevé.
13 J'apporterais quelques nuances sur ces graphiques-
14 là. Tout comme je vous l'ai mentionné hier,
15 l'évaluation du taux de risque en maintenance,
16 comme vous le voyez là et comme on le voit dans
17 tous les graphiques, prend en compte comme
18 hypothèse qu'année après année, cent pour cent
19 (100 %) de la stratégie de maintenance est réalisé.
20 C'est important de le mentionner. Donc, ces
21 graphiques-là ne sont pas différents, c'est la même
22 hypothèse.

23 L'autre élément sur lequel je souhaiterais
24 peut-être attirer votre attention, c'est que chaque
25 famille a un comportement par rapport au risque qui

1 est différent. Le taux de risque, à titre
2 d'exemple, pour les transfos, bien, on peut, à
3 travers les simulations sur les transfos, générer
4 quatre, cinq ou six interventions dans une même
5 année. Alors que ce n'est pas le cas pour d'autres
6 familles.

7 Donc, dans la courbe à trente-cinq (35) ou
8 près de trente-cinq (35), ça inclut plus d'une
9 intervention à chaque année qui est simulée. Ce qui
10 explique le positionnement très élevé au niveau des
11 transfos sur la courbe de risque. Donc, on génère
12 beaucoup d'interventions sur les transfos qui... et
13 ça c'est différent de d'autres équipements pour
14 lesquels, en fait, il y a certaines familles
15 d'équipements où on fait très peu de maintenance.
16 On va aller intervenir lorsqu'il y a une
17 défaillance. C'est le « run to fail », excusez
18 l'anglicisme, mais il y a des familles c'est comme
19 ça qu'on les gère aussi.

20 Donc, évidemment, ils sont situés très bas
21 sur le graphique parce qu'ils ne génèrent pas
22 d'interventions en maintenance.

23 (9 h 58)

24 M. STEVE CHAGNON :

25 R. Peut-être, Marie-Josée, à ce stade-ci, je voudrais

1 peut-être juste prendre trente (30) secondes pour
2 illustrer quelque chose associé à ça. On parle des
3 transformateurs avec changeur de prise à trente-
4 cinq (35), là, c'est ceux-là qui sont... qui sont
5 la courbe la plus élevée, puis on a les transfor...
6 inductance et transformateurs sans CPC, qui est la
7 ligne orangée, qui se retrouve à la moitié. Ce
8 qu'il faut comprendre c'est que les transformateurs
9 avec changeur de prise ont des pièces mobiles, le
10 changeur de prise, et qui opèrent de façon
11 régulière, donc on observe plus de bris sur ce type
12 d'équipement-là qu'un transformateur qui n'a pas de
13 changeur de prise, parce que là il n'y a pas de
14 pièces mobiles, donc moins d'usure et de
15 problématique avec le temps.

16 Donc, c'est une illustration, puis je
17 voulais mettre parce que là il y a peut-être des
18 gens qui se seraient posé la question : mais
19 pourquoi les transformateurs avec CPC sont si
20 élevés et ceux sans CPC se retrouvent dans la
21 moyenne des autres? C'est cette notion-là, qu'on a
22 plus de bris, c'est intrinsèque à cette famille
23 d'équipement-là. Donc, ça fait... ça fait partie de
24 ça, c'est pas une problématique, c'est comme ça que
25 c'est... que ça opère et que ça vit.

1 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

2 R. Je... puis je ferais juste une petite parenthèse
3 ici. Ces courbes-là ont été... ont été bâties pour
4 répondre aussi à votre demande que vous nous avez
5 formulée hier. Ça a été... je veux juste apporter
6 un bémol, ça pourrait être possible qu'il y ait
7 peut-être certaines petites coquilles. Dans
8 l'ensemble, tout ça fonctionne, mais ils ont été
9 sortis rapidement aussi pour répondre à la demande,
10 donc je voulais juste faire cette petite
11 parenthèse.

12 On pourrait passer à la suivante. On
13 voulait vous montrer... on trouvait important de
14 vous montrer aussi cette nuance-là. C'est la
15 distribution des ordres de travail non complétés
16 selon les cotes de probabilité en pérennité. Donc,
17 on a regardé avec ça, c'est avec la donnée au
18 trente et un (31) décembre deux mille dix-sept
19 (2017), donc le réel trente et un (31) décembre
20 deux mille dix-sept (2017), on regarde l'ensemble
21 des ordres de travail non clôturés de l'année deux
22 mille dix-sept (2017) en fin d'année et on regarde
23 la distribution où se situe la proportion de ces
24 ordres de travail-là en lien avec la cote de
25 probabilité en pérennité. Donc, la proportion des

1 travaux en maintenance non clôturés en fin d'année,
2 c'est des... ils sont sur des équipements qu'on
3 n'ira pas remplacer en pérennité avant un petit
4 moment. La majorité sont dans des probabilité de 1
5 à 4, donc ça c'est... ce que vous voyez là comme
6 histogramme, c'est l'ensemble du parc à
7 appareillage électrique.

8 M. STEVE CHAGNON :

9 R. Peut-être, Marie-Josée, à ce stade-ci, j'amènerais
10 à la question que monsieur Turgeon me posait
11 précédemment dans ma portion. On peut avoir, sous
12 une cote de pérennité, probabilité en pérennité de
13 3, des avis de maintenance en conditionnel, qui ont
14 une probabilité de 9 ou de 8, donc on doit réaliser
15 rapidement une intervention pour pas avoir une
16 défaillance complète d'un équipement qui n'est pas
17 du tout en fin de vie. Donc, c'est... c'est l'image
18 qu'on voit ici.

19 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

20 R. Puis si on... on souhaitait, pour une famille
21 donnée dont le niveau de risque en maintenance est
22 très élevé, venir intervenir en pérennité, ce
23 profil-là est similaire... si on le reproduisait
24 par famille, le profil serait relativement
25 similaire, mais on verrait que d'aller intervenir

1 en pérennité ne serait pas non plus le bon geste
2 puisqu'ils n'ont pas atteint leur durée de vie
3 comptable, ils sont peut-être à demie-vie, ils ont
4 peut-être vingt-cinq (25) ans sur une durée de vie
5 comptable de cinquante, donc les remplacer à ce
6 stade-ci en pérennité plutôt que d'investir en
7 maintenance ne serait pas... ne serait pas le geste
8 le plus payant aussi en fonction de ce qu'on vous a
9 présenté plus tôt, là, la proportion maintenance-
10 pérennité.

11 M. LOUIS VECI :

12 R. Marie-Josée ou Madame Roby, dans le fond, juste
13 pour être certain que j'ai bien compris ou qu'on a
14 la chance de tous comprendre, dans le graphique
15 ici, lorsqu'on est à 9, les chances sont qu'on va
16 remplacer l'équipement puisque dans la cote de
17 probabilité de pérennité, elles vont coter en haut
18 à droite dans la matrice et on va la remplacer. Ce
19 qui est dans la 2, 3, 4, qui serait peut-être, au
20 milieu de la vie de l'équipement, ils ne cotent pas
21 pour être remplacés en pérennité, mais c'est un
22 très bon geste que de venir faire la maintenance
23 sur l'équipement pour qu'il s'y rende.

24 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

25 R. Exactement. Merci, Monsieur Veci. Donc... puis

1 rappelons aussi que la... la stratégie de pérennité
2 et la stratégie de maintenance n'apportent pas non
3 plus le meilleur geste. En maintenance, on y va
4 plusieurs fois durant la vie d'un actif; en
5 pérennité, bien on y va une fois à la fin pour un
6 remplacement. Donc, la fréquence du geste c'est
7 très différent aussi en termes de maintenance et de
8 pérennité. Et c'est d'ailleurs la raison pour
9 laquelle aussi ces deux stratégies, la stratégie de
10 maintenance et la stratégie de pérennité, en termes
11 de risque, c'est des concepts différents, mais
12 complémentaires. La pérennité reflète davantage un
13 concept de vieillissement, tandis que la
14 maintenance reflète davantage un concept de
15 dégradation, donc on va aller en maintenance
16 intervenir plusieurs fois sur un même actif et en
17 pérennité, bien, on va aller poser un geste en fin
18 de vie.

19 (10 h 02)

20 C'est la raison aussi d'ailleurs pour
21 laquelle ça devient très difficile de comparer un
22 niveau de risque en maintenance et un niveau de
23 risque en pérennité, ils ne mesurent pas la même
24 chose. Le niveau de risque en maintenance, on parle
25 d'un niveau de sept (7) et en pérennité ce niveau-

1 là se situe davantage à un niveau de quinze (15).
2 Donc, on oscille pas dans les mêmes sphères non
3 plus. C'est des stratégies complémentaires mais pas
4 directement comparables.

5 M. FRANÇOIS ÉMOND :

6 Q. **[13]** J'aurais juste une question sur le graphique
7 d'avant. Vous parlez du pourcentage des ordres de
8 travail par groupe, est-ce que vous avez un ordre
9 de grandeur du nombre ou vous l'avez juste en
10 pourcentage?

11 R. Vous parlez de ce graphique-ci?

12 Q. **[14]** Oui.

13 R. Écoutez, ça, ça a été... Malheureusement, je ne
14 l'ai pas en nombre d'ordres mais tel que déposé
15 dans la preuve, on vous a dit que l'estimation du
16 retard de maintenance avait été estimée à quelque
17 chose au-delà de cinq cents mille (500 000) heures,
18 ça fait que je peux vous dire en nombre d'heures au
19 trente et un (31) décembre deux mille dix-sept
20 (2017), on était au-delà de cinq cent mille
21 (500 000) heures. Maintenant, en nombre d'ordres,
22 j'aurais de la difficulté à vous donner le chiffre
23 ce matin. Je ne sais pas si ça vous satisfait.

24 On va vous présenter maintenant un
25 exemple... un exemple concret par rapport à la

1 cohabitation de nos deux stratégies, maintenance et
2 pérennité.

3 M. STEVE CHAGNON :

4 R. Merci, Madame Roby. Donc, ici, on a un exemple, en
5 fait, je reprends la discussion qu'on a eue hier
6 ensemble, vous m'avez dit, bon, pourquoi ne pas
7 remplacer en pérennité plutôt qu'en maintenance,
8 donc, on a... on a travaillé à trouver un exemple
9 concret qui a été fait. Et d'ailleurs, je
10 voudrais... je voudrais juste vous rappeler qu'en
11 deux mille seize (2016), dans la cause tarifaire,
12 on avait présenté à la CT au document HQT-3,
13 document 1.1, aux pages 44 à 45, vous pourrez y
14 retourner pour vous remémorer, mais on avait
15 présenté le cas des disjoncteurs GFX pour lesquels
16 une maintenance ciblée était plus... plus payante,
17 était le meilleur choix à comparer à un
18 remplacement en pérennité d'équipements, on
19 présentait à ce moment-là pour ce type
20 d'intervention-là un ratio de un (1) pour sept (7)
21 en termes de coût et ça c'était un cas extrême
22 parce qu'en moyenne ce qu'on voit c'est plus des
23 ratios de un (1) pour quarante (40) en termes du
24 coût de l'intervention de maintenance versus la
25 pérennité. Donc, ça c'est un rappel.

1 Maintenant, ici, ce qu'on va retrouver
2 c'est l'exemple des PK, donc, le programme de
3 remplacement des disjoncteurs PK pour lequel on est
4 venu vous demander de l'argent il y a... il y a
5 deux ans. Donc, un programme qui a eu... qu'on
6 voulait accélérer.

7 Évidemment, dans ce dossier-là, on
8 accélérerait la pérennité pour des enjeux de santé et
9 sécurité et on est venu augmenter le rythme de
10 remplacement d'une famille d'équipements en
11 pérennité pour l'enjeu de santé et sécurité mais
12 vous allez voir l'illustration, je pense que ça
13 démontre bien ce qu'on... ce qu'on essayait
14 d'expliquer.

15 Il y avait... Ce programme-là, je voudrais
16 vous rappeler, a coûté en coût réel, pas ce qui a
17 été demandé mais en coût réel, au-delà... au-delà
18 de quatre cents millions (400 M\$), presque un demi
19 milliard de dollars (0,5 G\$), pour remplacer trois
20 cents (300) équipements sur le... sur le réseau
21 approximativement dont... dont plus de deux cents
22 (200) en deux mille dix-sept (2017).

23 Ce qu'on vous présente ici c'est... Si on
24 reprend la courbe qui vous a été présentée
25 précédemment, il y a deux acétates où on présentait

1 le risque par catégorie d'équipements, on voyait
2 que les disjoncteurs avaient un risque à un certain
3 niveau. Donc, disjoncteurs haute tension, en deux
4 mille seize (2016), on avait un risque à dix-huit
5 point huit (18.8). Suite au remplacement des PK à
6 la fin de l'année deux mille dix-sept (2017), on
7 a... on a retiré l'ensemble des problématiques de
8 maintenance de ces équipements-là, évidemment, on a
9 remplacé la famille, et le risque en maintenance de
10 la famille disjoncteurs, tout disjoncteur confondu,
11 s'est retrouvé à baisser et ça, ça démontre le
12 point que vous me faisiez hier, donc, on est arrivé
13 à un risque de seize point quatre (16.4).

14 Si on le ramène sur le six (6) ou le sept
15 (7), donc, en deux mille seize (2016), le fameux
16 sept (7) était cinq point huit (5.8), ça c'est la
17 colonne de droite. Dans le cinq point huit (5.8) de
18 deux mille seize (2016), il y avait un point huit
19 (1.8) de ce cinq point huit-là (5.8) qui était
20 attribuable à la contribution des disjoncteurs
21 haute tension.

22 (10 h 07)

23 À la fin deux mille dix-sept (2017), suite
24 au remplacement, le risque était à six point trois
25 (6,3) et la contribution des disjoncteurs était

1 moindre. Évidemment, on avait réduit la proportion
2 associée à la famille, on s'était retrouvé à un
3 point six (1,6) de contribution. Malgré tout, on
4 observe que malgré un effort d'un demi milliard de
5 dollars (0,5 G\$) en interventions, la réduction de
6 point deux (0,2) sur le risque global a été
7 contrebalancée par une augmentation de point cinq
8 (0,5). Donc, le delta en fin d'année était de...
9 Donc, on a eu point deux (0,2), donc il y a point
10 sept (0,7) supplémentaire pour arriver à six point
11 trois (6,3) en fin d'année.

12 En plus, j'aimerais juste ramener votre
13 attention sur le fait que quand on retourne dans
14 les simulations pour la famille disjoncteurs, on
15 voit que pour l'année deux mille dix-neuf (2019)...
16 Oui, on va le remettre à l'écran. On voit que pour
17 l'année deux mille dix-neuf (2019), le risque de la
18 famille disjoncteurs... Oups, excusez, je vais le
19 pointer juste pour que tout le monde comprenne
20 bien. Le risque, c'est la ligne grise. Donc, le
21 risque pour la famille disjoncteurs se retrouve
22 encore autour de vingt (20). Donc, le gain qu'on
23 avait eu dans la première année du programme, on
24 l'a perdu déjà deux ans plus tard. Rapidement en
25 maintenance, les autres risques sont venus nous

1 contrebalancer.

2 Évidemment, le programme PK n'a pas été
3 fait dans l'optique de réduire les risques, c'était
4 le bon choix pour le Transporteur, il a été fait
5 dans un contexte de santé-sécurité et
6 d'exploitation du réseau. Donc, ce choix-là était
7 le bon. Maintenant, on illustre que si ça avait été
8 un choix fait pour réduire le risque de la famille
9 disjoncteurs, notre impact aurait été limité par
10 rapport au reste.

11 Nous, si je reprends l'exemple que madame
12 Roby emmenait précédemment ou madame Ayoub, on
13 parlait d'inertie du réseau. Ce que je pourrais
14 imaginer c'est que quand on fait les stratégies de
15 pérennité et de maintenance, il faut toujours voir
16 nos actions comme un conducteur de paquebot. Un
17 coup de volant à gauche ou à droite n'induit pas,
18 on ne tourne pas à gauche immédiatement. Donc, et
19 en plus, il y a plein d'autres contraintes qui
20 peuvent venir « impacter » et les coups de volant
21 ne sont pas les meilleures décisions dans ce type
22 de conduites-là. Donc, la décision de faire de la
23 pérennité ciblée, évidemment on le fait pour des
24 familles problématiques, on l'a fait dans d'autres
25 cas aussi, des unités de mesure. Mais à chaque

1 fois, ce qu'on se rend compte, c'est que ça a été
2 le meilleur choix dans un contexte de santé-
3 sécurité, d'exploitabilité, mais pas dans un
4 contexte de contrôle du risque en maintenance.

5 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

6 Juste, peut-être pour terminer notre partie. En
7 fait, bon point, belle... bon message. Ça rejoint
8 un peu ce que je voulais vous partager ce matin.
9 Donc, la gestion des actifs se réalise vraiment
10 plus à un niveau stratégique. Même au niveau de la
11 gestion du risque, on regarde davantage la flotte,
12 on regarde l'ensemble et par la suite, avec le
13 risque associé aux équipements, on s'assure de
14 poser le bon geste, soit en maintenance ou soit en
15 pérennité.

16 Maintenant, pour résumer, bien, notre
17 projection de risque deux mille dix-neuf (2019), on
18 va franchir légèrement le seuil de sept (7). On
19 voit qu'on passe un petit peu au-dessus pendant
20 peut-être deux (2) ans, deux ans et demi (2,5)
21 après ça, le risque va redescendre. On pense
22 qu'avec la demande qui vous a été faite, la demande
23 du cinquante-quatre millions (54 M\$), pour nous ça
24 reste un seuil, c'est un minimum pour arriver à
25 franchir cette barre-là du sept (7) et redonner au

1 réseau un risque acceptable, tel qu'on le souhaite
2 revenir à un niveau correspondant à celui de deux
3 mille seize (2016).

4 Ce qu'on vous a présenté aussi, bien, c'est
5 l'hypothèse qu'on fait cent pour cent (100 %) de la
6 stratégie de maintenance. Donc, quand on va
7 réaliser nos simulations pour deux mille vingt
8 (2020), on va voir comment deux mille dix-huit
9 (2018) va s'introduire par son réel à travers ces
10 courbes-là. Ça ne sera pas, non plus, sans impact.
11 (10 h 12)

12 De nos trois indicateurs de suivi de notre
13 stratégie de maintenance adaptée, le risque est
14 celui pour lequel on voit une répercussion avec un
15 certain décalage, les deux autres indicateurs sont
16 plus directs, je dirais ça comme ça, sont plus
17 directs au niveau de la visualisation de notre
18 geste. Et la situation que l'on vit aujourd'hui,
19 avec un niveau de risque tel qu'il est aujourd'hui,
20 bien, concrètement, comment ça s'exprime, bien, je
21 pense, c'est principalement dans les opérations
22 qu'il faut que ce soit décrit, comment c'est vécu.
23 Ça fait que comment on vit aujourd'hui avec un
24 niveau de risque à six point huit, six point neuf
25 ou sept, comment on vit ça à travers nos

1 opérations? Donc, pour ça. je passerais la parole à
2 monsieur Veci pour qu'il vienne compléter ce qui
3 a été présenté depuis ce matin.

4 M. LOUIS VECI :

5 R. Merci, Madame Roby. Écoutez, d'entrée de jeu, je
6 pense qu'on va tous repartir d'ici avec des
7 messages. Moi, j'ai bien compris qu'il fallait que
8 je réalise cent pour cent (100 %) de la
9 maintenance. Je sais que ça induit une certaine
10 pression. Alors, je l'ai retenu madame Roby et
11 monsieur Chagnon.

12 Madame la Présidente, vous savez, je vais
13 avoir entendu parler beaucoup de... d'IF puis de
14 cote de risque et c'est toujours très
15 impressionnant de voir la sophistication du modèle,
16 pour avoir travaillé avec l'équipe toute la nuit.
17 J'ai aussi compris qu'enlever ou extraire un
18 élément de quelque chose qui forme un tout dans un
19 modèle, on a toujours une certaine crainte qu'on
20 échappe quelque chose autour qui est important.
21 Alors, j'ai pu réaliser ça aussi plus que jamais
22 parce que je dois avouer que ma « gang » à moi se
23 pose les mêmes questions que vous. Qu'y a-t-il dans
24 les entrailles de ce mouton?

25 Puisque ce que nous vivons vraiment sur le

1 terrain, il y a plein d'indicateurs très précis qui
2 nous disent que mon niveau de confort s'amenuise
3 drôlement et ma marge de manoeuvre devient de moins
4 en moins grande pour réaliser tout ce qu'on doit
5 réaliser.

6 Alors, on m'a donné le rôle de dire comment
7 je me sentais confortable ou non, mais je dois vous
8 avouer que le premier élément que je me suis posé,
9 peut-être avec mon ancien « background », c'est
10 comment je m'explique qu'on s'impose une telle
11 pression dans un scénario comme celui-là?

12 Ce n'est pas le scénario le plus facile,
13 hein. Il y aurait des scénarios plus faciles à
14 réaliser que celui-là. Et puis on parlait de
15 performance hier. Est-ce que c'est performant
16 dépenser neuf cents millions (900 M), deux cents
17 millions (200 M) de plus, et caetera?

18 Et il m'est revenu à l'esprit, très
19 clairement, l'indicateur global composite et le
20 contexte dans lequel on vit aujourd'hui.
21 L'indicateur global composite, c'est une forme de
22 performance de la stratégie adoptée qui nous amène
23 le meilleur coût puis la meilleure fiabilité. Et
24 elle se marie exceptionnellement bien avec le
25 contexte d'affaires dans lequel on est aujourd'hui

1 ou celui qu'on vit et qu'on va vivre. Et monsieur
2 Boucher en a parlé un peu.

3 On se retrouve... vous savez, dans le
4 passé, on a eu un bon tarif, bien sûr parce qu'on a
5 fait de l'efficience, c'était bien important, mais
6 dans cette forme-là, sur les coûts, vous allez vous
7 rendre compte également que l'apport des projets en
8 croissance qui génèrent des revenus vient aider le
9 dénominateur de la formule. Il vient un peu
10 neutraliser ce qu'on va faire en pérennité et les
11 coûts de maintenance.

12 Aujourd'hui, on a franchi un moment où il y
13 a un X, dans lequel on s'en va vers des
14 investissements de plus en plus en pérennité avec
15 le vieillissement et des... des investissements qui
16 génèrent des revenus. En ce moment-là, il y a une
17 accalmie. Alors, maintenant, tout coût de
18 maintenance supplémentaire ou investissements en
19 pérennité, aussi coûteux soient-ils, que madame
20 Roby et monsieur Chagnon ont mentionné, vont venir
21 peser assez fort sur cet indicateur-là des coûts.

22 Alors, j'ai compris que la porte de sortie
23 pour maintenir les coûts à un tarif qui est le plus
24 faible possible, c'était de faire de la maintenance
25 et de la réussir. Juste une petite correction, ce

1 n'est pas neuf cents millions (900 M) des charges
2 nettes d'exploitation qui sont pour la maintenance.
3 Le périmètre qu'on a défini était plus autour de
4 trois cent quatre-vingt-douze millions (392 M) pour
5 l'année témoin, le périmètre de coût de
6 maintenance.

7 Et, à trois cent quatre-vingt-douze
8 millions (392 M), mon passé vous dirait que, pour
9 un actif de trente milliards (50 G) en valeur
10 brute, une valeur brute d'il y a quarante (40) ans,
11 trois cent quatre-vingt-douze millions (392 M),
12 c'est un... ce n'est pas si mal que ça. À un point
13 trois pour cent, si on ne regarde pas valeur dans
14 le temps. Mais, si on regardait la valeur dans le
15 temps, c'est point deux pour cent, là, un
16 remplacement qui coûterait cinq fois plus cher.

17 Alors, pour moi, ça me semble raisonnable
18 cette partie de coût de maintenance là. Et
19 l'équilibre, dont on parle toujours, c'est ce qu'on
20 regarde le plus. Pourquoi, dans le contexte actuel,
21 c'est une bonne chose? Vous savez, on s'en vient
22 avec l'évolution de nos postes numériques, on ne
23 voudrait pas remplacer des actifs trop rapidement
24 avant d'avoir stabilisé le poste numérique tel que
25 CRÉA et le déploiement de celui-ci dans notre...

1 dans notre réseau.

2 (10 h 17)

3 L'avenue de l'énergie distribuée, et
4 caetera, fait également en sorte qu'on veut... on
5 veut être le plus prudent possible de le lissage,
6 comme on disait, de la pérennité. Donc, ça fait du
7 sens dans ce contexte-là. Et, pour moi, ça
8 explique... du moins, je suis capable d'expliquer à
9 mes troupes pourquoi on s'est mis une pression
10 aussi grande dans la stratégie qu'on a choisie sur
11 la maintenance. Et pourquoi on doit y performer et
12 réaliser ce qu'on nous demande de réaliser en
13 maintenance.

14 Maintenant, ma gang! Ma gang à moi ne vous
15 parlera pas, comme je vous ai dit de taux de
16 risque, mais elle va vous parler de ce qu'ils
17 vivent. On a des bris majeurs, ça fait partie du
18 vieillissement, on vous a parlé des IH en deux
19 mille douze-deux mille treize (2012-2013), on vous
20 a parlé encore d'une autre famille d'unité de
21 mesure, on vous a parlé... il y en a, je ne sais
22 pas, une vingtaine par année. Et quand on regarde
23 les probabilités assis à Montréal à mon bureau, je
24 trouve donc que ça fait du sens et que c'est
25 raisonnable. La probabilité et l'impact.

1 Mais je me suis adonné à me promener cette
2 année beaucoup et j'ai été à La Grande 2, j'ai vécu
3 quelque chose de différent. La journée où j'ai été
4 à La Grande, on m'a dit : « Hey, Louis, touche donc
5 cette inductance, tu vas l'entendre ronronner. »
6 Vingt minutes (20 min) après quand je suis parti,
7 il a explosé, il est parti en feu.

8 Je comprends qu'il y a une probabilité que
9 la déflagration ne m'atteigne pas, c'est faible.
10 Mais, moi, là, la probabilité, là, je l'ai vue
11 différemment en y touchant, puis vingt minutes (20
12 min) après il explose. Et mes gens ce qu'ils vivent
13 quand ils voient une zone d'accès limité, c'est ce
14 risque-là, de plus en plus présent chez eux.
15 Lorsqu'ils voient une restriction sur un
16 équipement, c'est ce qu'ils voient de plus en plus
17 chez eux, des équipements qu'on ne peut pas
18 exploiter à sa pleine mesure. Je vous ai dit en
19 audience, on est passé de deux mille (2000)
20 restrictions à autour de sept mille (7000)
21 restrictions sur les équipements. Les programmes de
22 rappel dont on a dit : c'est important sur une
23 population, il faut revenir, on en a autour de deux
24 cents (200) qui sont actifs, notre retard de
25 maintenance connu. Alors là, on n'est pas dans :

1 combien va-t-il y en avoir de plus dans le futur?
2 Ce qu'on connaît aujourd'hui, on regarde le plan
3 opérationnel sur quatre-cinq ans puis on se dit :
4 wow! Comment on va réaliser tout ça? Et c'est ça la
5 mise en place qu'on a mis avec l'efficience, les
6 regroupements, c'est l'assiette de travail qu'on a
7 actuellement, on en a plein notre pompon. Mais on
8 pense qu'on est capable de le réussir.

9 Alors du point de vue de ma gang, ce qu'ils
10 voient ce sont les retards, ce sont le correctif
11 qu'ils voient à la hausse et on leur a présenté. On
12 parlait chez nous de l'effet... de l'effet spirale
13 ou de la cote, est-ce que je suis en train de le
14 perdre? Mais on a vu qu'en deux mille dix-sept
15 (2017) ça a pris quarante-cinq millions (45 M) pour
16 se ramener une année à quatre-vingt-vingt (80-20)
17 ou vingt pour cent (20 %) de correctif sur quatre-
18 vingts (80). On a vu que deux mille dix-neuf
19 (2019), avec ce que je vis en deux mille dix-huit
20 (2018), c'est pour retourner à quatre-vingt-vingt
21 (80-20) puisqu'en deux mille dix-huit (2018) je
22 vais retomber à vingt-trois pour cent (23 %) de
23 correctif.

24 Alors de ma perspective, l'alignement est
25 assez clair. Les effets perturbateurs, le correctif

1 qui augmente, l'assiette de travail qu'il y a
2 aujourd'hui, on en a... on a un défi amplement là-
3 dedans, à l'intérieur de ça.

4 J'ai également fait beaucoup de...
5 j'appellerais pas ça du balisage, mais je me suis
6 promené, j'ai réseauté, j'ai parlé à mes collègues
7 dans l'industrie lourde en maintenance, comme dans
8 les utilités publiques. Et vous savez, des
9 infrastructures comme les nôtres avec un âge
10 similaire, jusqu'à présent on se débrouille très
11 bien.

12 Je peux prendre quelques exemples qui sont
13 publics et finalement je ne donnerai pas ceux qui
14 ne sont pas publics, mais vous pouvez voir
15 publiquement à chaque année le rapport du plan
16 d'investissement du Québec du MTQ. Des
17 infrastructures à peu près du même âge, routières,
18 béton, civil, ponts et viaducs. Ils ont eu un
19 événement de santé et sécurité au début des années
20 deux mille (2000). Donc, pont de la Concorde,
21 viaduc du Souvenir à Laval. Et la réaction a dû
22 être de tripler les investissements en pérennité. À
23 ce jour, on a gardé les montants triplés, donc de
24 trois milliards (3 G), à neuf milliards (9 G). Ils
25 ont réussi à accumuler seize milliards (16 G) de

1 déficit de maintenance. Infrastructures routières
2 et viaducs. Nous n'en sommes pas là, mais on ne
3 veut pas s'y rendre.

4 On a des... la ville de Montréal au niveau
5 des aqueducs et du souterrain, qui sont beaucoup en
6 correctifs lorsqu'il y a du gel-dégel au printemps,
7 donc ils ne peuvent plus planifier leurs travaux en
8 souterrain. Et on a entendu encore les manchettes à
9 l'effet que ça prendrait peut-être trente (30) ans
10 replacer la situation au niveau des routes de façon
11 plus permanente que juste du « patchage ».

12 Des exemples multiples comme ça, vous avez
13 parlé de la STM et des autobus, en tout cas, je ne
14 sais pas si vous aviez lu les mêmes articles que
15 moi, mais il y a deux semaines dans La Gazette on
16 nous disait que la STM à Montréal, ils pouvaient
17 garder leurs véhicules seulement quatre mille
18 kilomètres (4000 km) avant d'aller au garage, puis
19 que la STL à Laval, elle, elle pouvait les garder
20 huit mille kilomètres (8000 km). Alors ces autobus-
21 là, une flotte nouvelle, ça va bien. Une flotte qui
22 est plus vieille, on va être perturbés plus. Si on
23 est sur des routes plus maganées, ça va être plus
24 difficile et donc, nous, ce qu'on vit c'est un
25 vieillissement au même temps qu'on a plus de

1 clients, ça fait que le vingt (20) autobus dans le
2 garage, on ne peut plus se permettre de l'avoir
3 parce qu'on a plus de clientèle et les autobus sont
4 vieux. Donc, on a une crainte qu'ils aient une
5 défaillance pendant qu'on se promène avec nos
6 clients.

7 (10 h 23)

8 Bref, de notre perspective, on a énormément
9 de travail à faire dans les quatre prochaines
10 années. Je suis zéro inquiet, l'efficience qu'on va
11 mettre en place puis ce qu'on va faire, ça va être
12 pour rattraper le retard qu'on a, ça va être pour
13 faire des gestes intelligents sur lesquels les
14 actions seront priorisées par monsieur Chagnon.

15 Et donc, conclusion faite, ce que je vis
16 c'est un méchant beau défi. Ça fait peur un peu.
17 Mais je ne suis pas dans le domaine nécessairement
18 des courbes de risque comme madame Roby, elle est
19 puis je lui fais pleinement confiance à cet
20 égard-là. Je me dis qu'à l'aire de l'intelligence
21 artificielle, il va falloir que je lui fasse un peu
22 confiance parce que l'ancre du mouton va être
23 encore plus difficile et compliqué. Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [15] Je vous remercie. Est-ce que ça... Maître

1 Fréchette, est-ce que ça conclut votre
2 présentation? Est-ce que vous avez des questions?

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Bien, j'étais pas en interrogatoire c'est plus en
5 réponse à votre question, j'ai pas... mais c'est
6 vraiment... c'était vraiment pour engager la
7 discussion avec vous, le dialogue, puis c'était
8 vraiment cette réponse-là. Alors, oui, ça complète.
9 Sauf erreur, j'ai pas assisté jusqu'à tard le...
10 moi, à un moment donné, je ne suis plus capable. De
11 toute façon, j'ai pas fait des grandes études comme
12 ces personnes-là qui peuvent vous parler de
13 triangulaire et tout ce que vous voulez.

14 Alors, tout ça pour dire que oui, peut-être
15 est-ce un moment pour une pause, cependant, je ne
16 sais pas si vous prenez une pause matinale ou si
17 vous vouliez engager tout de suite parce que là
18 c'est un niveau d'informations nouveau que vous
19 avez...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 ... je ne sais pas si avec les questions que vous
24 aviez préparées, on était en cours de votre
25 interrogatoire à vous trois, mais est-ce que vous

1 voulez peut-être prendre une petite pause, le temps
2 de vous regrouper, revoir les questions, les
3 angles. Peut-être...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Absolument, on va...

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Moi, si vous me demandez, c'est ma suggestion.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 On va prendre un quinze (15), vingt (20) minutes,
10 probablement plus un vingt (20).

11 SUSPENSION

12 REPRISE

13 LA PRÉSIDENTE :

14 On fait appel à mon bon coeur, ça n'arrive pas
15 souvent. Ce qu'on se disait, bien, je vais faire
16 mon message du commanditaire en même temps.

17 Je l'ai dit dans un autre dossier, je vais
18 le répéter ici, mais dans l'autre dossier c'est un
19 dossier du Distributeur, la Régie ne fait pas de
20 contestation aux DDR du Transporteur ou
21 l'entreprise réglementée, elle fait des DDR
22 supplémentaires, alors, ça peut être DDR-2, DDR-3,
23 DDR-4. Alors, évidemment, quand on parle
24 d'allégement réglementaire, on ne s'aide pas
25 personne, hein, quand on est appelé à faire

1 plusieurs... à en écrire des DDR, analyser, écrire,
2 et, évidemment, répondre à l'ensemble, c'est pas
3 nécessairement plaisant.

4 Mon message - pour personne - et ça
5 alourdit pour tout le monde et puis ce que ça amène
6 c'est de la belle preuve mais que les gens et les
7 intervenants n'ont pas pu nécessairement analyser
8 et commenter.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 On est tout à fait conscient de ça.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors, ce que je peux vous proposer, à l'avenir...

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Mais vous allez me permettre un petit mot sur le
15 premier bout de votre réponse.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Allez-y.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 C'est bien. Ce que je veux vous dire c'est qu'on se
20 présente ici à chaque année depuis près de vingt
21 (20) ans et je peux vous dire qu'il n'y a jamais de
22 réticence au niveau de l'effort, au niveau...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Absolument.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 ... de l'énergie qu'on y met. Ça, je peux en
3 témoigner, je suis là depuis assez longtemps, la
4 sincérité, l'effort, tout est là, moi, je les vois
5 blêmir au fur et à mesure puis moi aussi, ils sont
6 comme mon miroir, au fur et à mesure que l'année
7 avance et puis on s'assure toujours, comme vous le
8 savez, que monsieur Veci ne touche à rien parce que
9 vous voyez, quand il touche quelque chose, il peut
10 arriver une déflagration, mais...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Ça témoigne de l'effort parce que ça c'est juste
13 les réponses aux DDR.

14 Me YVES FRÉCHETTE :

15 Oui, mais ce que je veux, pour clore là-dessus,
16 c'est : quand on s'exprime, on se comprend mieux et
17 c'est l'effet que je vous amenais ce matin sur la
18 dynamique de l'audience. Il n'y a pas jamais aucune
19 réticence de notre part à vous fournir quoi que ce
20 soit et parfois...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Alors, vous allez...

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 ... dans notre prise de décision...

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Je vous interromps ici.

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Oui.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Parce que moi aussi, j'ai travaillé cette nuit,
6 soit que ça va vous consoler...

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 C'est bien.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 ... soit ça va vous désespérer mais...

11 Me YVES FRÉCHETTE :

12 Ça peut nous ébranler ou nous faire peur, ça c'est
13 clair.

14 (10 h 29)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Mais ce que je voulais vous proposer pour l'avenir.

17 Me YVES FRÉCHETTE :

18 Oui. C'est...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Si à la suite d'une DDR-1, vous ne comprenez pas où
21 on veut s'en aller avec nos questions parce que,
22 entre ce que j'écris et ce que je veux dire, ce que
23 vous comprenez, ce que vous lisez, écoutez, il peut
24 se passer plein d'informations. Je vous enjoins,
25 Maître Fréchette, Monsieur Verret, à titre de

1 directeur commercialisation, demandez là la séance
2 de travail.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Je dois vous dire...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Ou l'audience. On fera ça en septembre et on vous
7 dira : « Écoutez. C'est ça qu'on ne comprend pas. »
8 plutôt que de s'envoyer des questions écrites par
9 la tête pendant trois (3) mois.

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 Je dois vous dire que de la réaction que vous avez
12 eue hier, de notre compréhension de la... Puis
13 quand on a reçu la DDR-4 une semaine avant d'être
14 ici là, honnêtement ça a été ma première réaction.
15 On ne l'a pas partagée Stéphane et moi, mais je me
16 suis dis, cette rencontre technique-là on aurait dû
17 l'avoir après la DDR-2 ou après la DDR-1. Question
18 collectivement, je parle aussi des participants
19 puis de nos collègues avec lesquels on travaille en
20 collaboration depuis toujours là, d'avoir une
21 compréhension qui soit commune puis qu'on puisse,
22 après ça, vous faire part chacun, de part et
23 d'autre, des enjeux, puis de couvrir les aspects
24 qui pour vous sont plus proéminents. Je vous fais
25 une plaidoirie d'une heure, puis si le quatre-

1 vingt-dix pour cent (90 %) de ce que je vais vous
2 dire, vous le savez déjà, ça ne nous avance pas
3 beaucoup.

4 Alors, ça là-dessus je peux vous dire qu'il
5 y a une réflexion à faire sur comment on vit les
6 dernières années, puis l'écho que vous nous donnez,
7 puis comment on interagit parce que ça fait
8 quelques fois, je ne sais pas si Stéphane a quelque
9 chose à ajouter, mais...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Non, mais allez-y, c'est parce que là... C'est...

12 M. STÉPHANE VERRET :

13 R. Je ne sais pas si c'est le moment non plus là.

14 Q. **[16]** Non, mais je ne veux pas... Ce que je veux
15 vous signaler, c'est qu'on se fait... puis on est
16 tous pris dans la même roue du hamster là, à
17 quelque part on court dans nos dossiers puis on a
18 nos calendriers. Mais si vous voyez aussi, si de
19 votre côté, quand vous recevez nos questions, il y
20 a des interrogations sur où on veut aller, la
21 Régie, elle n'a pas de position sinon que l'intérêt
22 public. Je n'ai pas d'avantage à aller à gauche ou
23 à droite, moi, je dois concilier les intérêts de
24 tout le monde. Alors, si vous ne voyez pas où je
25 veux aller, dites-le nous et puis,

1 dire : « Écoutez... » Je vais essayer d'y répondre
2 verbalement, puis si on voit que ça ne marche pas,
3 on va vous rediriger tout de suite là, où ça fait
4 mal et là, dire : « Ça, je ne le comprends pas. »

5 Et peut-être qu'à l'avenir, ça va aider à
6 s'éviter du travail écrit puis une meilleure
7 compréhension parce que moi, je me sens toujours un
8 petit peu désolée de vous envoyer en devoir là, un
9 soir d'audience pendant la nuit, parce que c'est la
10 seule occasion que j'ai eue de vous voir et de vous
11 le dire. Alors, si on est capable de se le dire
12 plus tôt, ça serait mieux.

13 R. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense
14 que ça serait la bonne chose à faire. Puis le seul
15 point que je voudrais ajouter, c'est que lorsqu'on
16 a répondu à la première DDR, je pense qu'on avait
17 la conviction qu'on avait répondu à la première DDR
18 à la Régie. Une deuxième DDR arrive, si de votre
19 côté aussi, la Régie est maître de la procédure là,
20 si de votre côté aussi ou si vous voyez qu'on ne
21 semble pas bien répondre à vos questions, bien je
22 vous invite également à nous en faire part pour
23 qu'on puisse aussi s'ajuster puis de proposer parce
24 qu'on est toujours ouvert à venir ici en séance de
25 travail puis à bien expliquer les choses.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui. Alors là-dessus...

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Un dernier mot.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Allez-y.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 On arrive... On a des dossiers avec un degré...

9 Après tant d'années là on a un degré de
10 sophistication qui est de plus en plus grand.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Oui.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Le degré aussi, de connaissance des participants de
15 la Régie emmène un degré de sophistication au

16 niveau de la question qui est aussi très grand.

17 Alors, penser que le processus écrit, on va

18 l'éviter, on ne l'évitera jamais. Mais c'est de

19 pouvoir le « contexter » pour pouvoir après,

20 lorsqu'on arrive en audience, répondre à... Puis je

21 suis convaincu qu'au fur et à mesure que la preuve,

22 on vous la dépose puis les réponses, votre

23 connaissance aussi à vous s'affine. Ce qui fait

24 qu'on arrive à un point culminant où là, on est en

25 audience et on se rend compte qu'il y a un décalage

1 entre ce que vous attendez de nous et ce que nous
2 on s'attend à vous offrir qui va vous convaincre et
3 qui va vous donner l'information.

4 Alors, il y a vraiment un dialogue, si vous
5 me le permettez, après plus de vingt (20) ans, près
6 de vingt (20).

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 À être ici devant vous à établir pour qu'on
11 s'assure qu'on est au même endroit, puis c'est
12 vraiment ça. Et ça va être à l'avantage de tous les
13 participants ici.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 J'en suis consciente.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Parce que le niveau d'information qu'on vous offre
18 année après année s'affine, et de plus en plus
19 sophistiqué. Le MGA, c'est de la sophistication à
20 l'état pur. Alors, c'est sûr que le papier, on y
21 coupera jamais, mais c'est de le contextualiser avec le
22 verbal et c'est toujours ça notre défi.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je vous remercie beaucoup.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 C'est bien.

3 (10 h 34)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Et puis, ce que je vais faire, c'est que... On va
6 prendre un vingt (20) minutes de pause, mais ce que
7 je vais faire c'est que je vais... Habituellement,
8 quand c'est des questions de la Régie et puis qu'il
9 y a des réponses supplémentaires qui sont données,
10 on ne rouvre pas la porte aux intervenants à

11 reposer des questions sur la preuve. Mais étant
12 donné la belle preuve que vous nous avez déposé là

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 On ne vous fera pas d'effet de toge ici, là. Ne
15 vous inquiétez pas, je suis tout à fait conscient
16 de ça.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Je vais... je vais ouvrir la possibilité aux
19 intervenants de poser des questions s'ils en ont
20 sur ce document.

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Sur ce document, il n'y a pas de souci.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Alors, je vais laisser aux intervenants le vingt
25 (20) minutes de pause pour regarder s'ils ont des

1 questions.

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Tout à fait.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Et puis à ce moment-là, ensuite les intervenants
6 pourront poser leurs questions.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 Tout à fait.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Maître Cadrin, si vous avez des questions sur les
11 engagements que vous avez reçus, ce sera le même
12 temps, si vous en avez.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 C'est bien. Ce qui me rassure quand même, c'est
15 qu'on vous arrive avec de l'information, entre
16 guillemets, vous me permettez l'anglicisme, là,
17 excusez-moi, Monsieur le sténographe, mais qui est
18 un peu « packagé ». C'est une somme de choses que
19 vous connaissez qui fait partie du périmètre par
20 rapport à ce qu'on fait. Il y a des petites
21 nouveautés, des petites nuances où...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 ... détails sur le niveau 7 par exemple. Mais, ça

1 me rassure quand même que c'est pas de la nouveauté
2 brute qui vous arrive, t'sais.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ah! Non, non. Mais, c'est des précisions qui sont
5 nécessaires...

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Oui, tout à fait.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 ... à avoir et puis...

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 C'est pour ça que je suis bien à l'aise que mes
12 collègues puissent interroger sur le contenu, il
13 n'y a pas de souci. C'est une façon de vous
14 présenter les choses plus raffinée encore.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors, à ce moment-ci, il est et trente-cinq...

17 Bien, en fait, je vais... on va revenir à onze
18 heures (11 h 00), hein! Ça va faire vingt-cinq (25)
19 minutes. On va revenir à onze heures (11 h 00). Et
20 puis je vais demander aux intervenants par la suite
21 de me dire s'ils ont des questions ou non.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 C'est bien. Puis ensuite, j'imagine que la
24 séquence, ce sera vous-même?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui. La Régie en dernier.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Peut-être maître Ouimette peut-être qui... maître
5 Ouimette. C'est bien.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Oui. Ça va dépendre.

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Je vous remercie.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Si je ne l'interromps pas tout le temps.

12 Me YVES FRÉCHETTE :

13 Bien, ça, c'est votre défi.

14 SUSPENSION

15 (10 h 59)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bonjour, Maître Cadrin.

18 Me STEVE CADRIN :

19 Bonjour. Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ. Est-ce que je
20 peux vous faire une proposition? Vous m'en avez
21 fait une avant la pause. Je n'ai pas eu la chance
22 de vous en reparler pour pas retarder encore
23 davantage l'arrivée de la pause. On a eu ça quand
24 même à brûle-pourpoint puis je ne veux pas avoir à
25 séquencer les questions sur les engagements et les

1 questions sur la nouvelle présentation faite ce
2 matin en deux paquets différents puis revenir deux
3 fois vous voir. Ma proposition serait la suivante.
4 Et je présume que vous avez d'autres questions à
5 poser déjà sur la preuve telle qu'elle était avant
6 ce matin, vous, la Régie.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Hum, hum.

9 Me STEVE CADRIN :

10 Et donc nous pourrions possiblement bénéficier de
11 l'heure du lunch pour revenir après le lunch poser
12 les questions sur cette nouvelle preuve-là et sur
13 les engagements, le cas échéant. Oui.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Maître Cadrin...

16 Me STEVE CADRIN :

17 Oui. Je vais remettre mes lunettes pour voir
18 vraiment votre expression...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui.

21 Me STEVE CADRIN :

22 ... faciale, je n'aime pas tant ça.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je vais demander s'il y en a d'autres qui veulent
25 poser des questions avant.

1 Me STEVE CADRIN :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ce que je peux vous offrir, mais ça va dépendre de
5 la réponse des autres, c'est de passer après la
6 Régie. Comme ça, si jamais on posait les mêmes
7 questions que vous voudriez poser, ça vous en
8 ferait moins, mais ce serait nécessairement avant
9 le dîner. Parce que je ne veux pas non plus retenir
10 le panel 2 plus longtemps.

11 Me STEVE CADRIN :

12 O.K.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 C'est un privilège qu'on vous offre de... Parce que
15 d'habitude, hein, c'est...

16 Me STEVE CADRIN :

17 Je le prends. J'arrête là, des fois que vous
18 changeriez d'idée en cours de route.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 O.K. Ça fait qu'à ce moment-là...

21 Me STEVE CADRIN :

22 On va s'organiser avec ça puis on va peut-être
23 pouvoir se parler malgré tout ça puis écouter vos
24 questions aussi, ça va peut-être nous aider en
25 cours de route, bien sûr. J'apprécie ce privilège

1 que vous m'offrez et je le prends puis je m'en vais
2 tout de suite.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci beaucoup.

5 Me STEVE CADRIN :

6 Merci beaucoup.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Maître Pelletier, avez-vous des questions pour le
9 panel 2 sur la preuve?

10 Me PIERRE PELLETTIER :

11 Je pensais que j'avais le même privilège.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Vous avez le privilège de passer avant le dîner.

14 Me PIERRE PELLETTIER :

15 Oui. Écoutez, j'aurai quelques questions, mais
16 effectivement la suggestion de mon collègue me
17 paraît valable, là, me paraîtrait valable pour
18 l'ensemble, là, à moins que vous teniez à ce que je
19 pose mes questions tout de suite.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bien, si vous les avez, oui, je préférerais que
22 vous les posiez avant la Régie et je vais... Maître
23 Pittet, vous... Mais, ce que je peux vous offrir,
24 c'est si maître Pittet est disponible, ça va vous
25 donner le cinq minutes... Ça va? O.K. Alors, allez-

1 y, Maître Pelletier.

2 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER :

3 En fait, je vais avoir un petit privilège à vous
4 demander après.

5 Q. [17] Il y a peu de choses à propos desquelles je
6 veux revenir quant à la présentation qui vient
7 d'être faite. Il y a un élément qui nous intrigue
8 un peu. Je vous réfère à la page 7 de votre
9 présentation, c'est celle qui concerne ce que vous
10 avez appelé le « seuil de risque de « 7 » » que
11 vous avez défini comme étant un point d'inflexion,
12 là. Vous dites :

13 Dans les simulations réalisées, dès
14 que le point d'inflexion est
15 dépassé...

16 donc le niveau de risque 7

17 ... les scénarios inférieurs à la
18 présente demande [...]

19 donc inférieurs à cinquante-quatre millions (54 M\$)
20 qui est votre demande, je présume?

21 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

22 R. En fait, je vous apporterais peut-être une
23 précision là-dessus. Oui, tout à fait, le MGA, le
24 scénario... le scénario du MGA, c'est le scénario
25 de cinquante-quatre millions (54 M\$). Mais, je veux

1 simplement aussi rappeler ici que pour réaliser les
2 interventions prescrites par le MGA, on a aussi
3 besoin du cinquante-trois millions (53 M\$) qui a
4 été identifié en marge, mais le MGA, c'est un
5 scénario à cinquante-quatre (54 M\$).

6 Q. **[18]** Alors :

7 [...] ne permettent pas de ramener le
8 niveau de risque à celui de 2016[...]

9 Ça, je comprends que la raison donc du 7, c'est
10 qu'on veut ramener le risque à un niveau qui est
11 celui de deux mille seize (2016), c'est ça? On ne
12 veut pas aller à un niveau de risque plus élevé que
13 celui de deux mille seize (2016)?

14 R. Tout à fait, on vise sur le long terme. Puis vous
15 pourrez le voir au niveau de la projection du
16 groupe de risque, le niveau de deux mille seize
17 (2016) va être atteint quand même sur un certain
18 horizon, dans les six, sept prochaines années, on
19 ne l'atteint pas encore, c'est sur un horizon de
20 temps un peu plus long. Mais, c'est l'objectif
21 éventuellement de revenir à un risque comparable à
22 celui de deux mille seize (2016).

23 (11 h 04)

24 Q. **[19]** Dans les documents que vous avez produits ou
25 reproduits ce matin, le niveau de risque de deux

1 mille seize (2016) on ne le voit pas. Je vois qu'à
2 la page 5 on part de deux mille dix-neuf (2019)
3 mais est-ce qu'il y a une figure qui nous montre le
4 niveau de risque de deux mille seize (2016) dans le
5 document?

6 R. Vous avez cette information à la page 14 qui est la
7 dernière page de la présentation. On voit que le
8 niveau de risque se situe environ à cinq point huit
9 (5,8). Donc, à toute chose près, on vise revenir à
10 un niveau de risque autour de six si on...

11 Q. **[20]** O.K. Et je comprends que si on revenait, selon
12 votre modèle, si on revenait à un niveau, si on
13 tardait à revenir à un niveau de six, disons, pour
14 prendre votre chiffre, ça impliquerait qu'on aurait
15 à faire des investissements en maintenance
16 supplémentaires par rapport à la prévision actuelle
17 de cinquante-quatre millions (54 M) par année?

18 R. Pourriez-vous juste reformuler votre question? Je
19 veux être certaine de bien y répondre.

20 Q. **[21]** Est-ce que je comprends correctement ce que
21 vous présentez à la page 7 de votre présentation
22 relativement au seuil de risque 7, est-ce que je
23 comprends correctement que dans l'hypothèse où on
24 ne s'enlignerait plus pour revenir à un seuil de
25 six, il faudrait à ce moment-là investir en

1 maintenance davantage que ce que votre modèle vous
2 indique pour le moment.

3 R. En fait, si on a un niveau de maintenance inférieur
4 à cinquante-quatre (54), ce que je dis c'est qu'on
5 n'arrivera plus à le ramener sous la barre du sept.
6 Il va y avoir une progression, un effet spiral.
7 Déjà, l'effet perturbateur est précurseur de
8 l'effet spiral et l'effet perturbateur est déjà
9 vécu donc ce que l'on dit c'est qu'on n'arriverait
10 même plus à le ramener si...

11 Q. **[22]** À moins, ma question c'est à moins d'investir
12 davantage. Vous n'êtes pas en train de prétendre
13 qu'on ne pourra jamais y revenir?

14 R. Écoutez... En fait, pour répondre à votre question,
15 si je comprends bien, est-ce qu'on pense qu'on
16 pourrait avoir un niveau de maintenance tel
17 qu'éventuellement, dans le futur, donc, on aurait
18 un taux de réalisation de la maintenance en deux
19 mille dix-neuf (2019) inférieur au cinquante-quatre
20 (54) qui se prolongerait? Le risque croît et, à ce
21 moment-là, si on investirait massivement en
22 maintenance, donc on fait de grandes, grandes
23 activités de maintenance, si on n'arriverait pas à
24 le ramener, c'est votre question?

25 Q. **[23]** Absolument, oui.

1 R. Alors, évidemment, si on arrivait à faire
2 énormément de maintenance dans le futur, peut-être
3 qu'on pourrait arriver à le redescendre. Mais ça
4 serait excessivement important comme stratégie de
5 maintenance, bien, bien au-delà de ce qui vous est
6 présenté ce matin.

7 M. LOUIS VECI :

8 R. Peut-être un complément de...

9 Me MARC TURGEON :

10 Q. **[24]** Oui, j'aurais peut-être juste une précision
11 sur votre question. En fait, il y a la question
12 financière, ça coûte toujours cher. Mais est-ce
13 que, en plus de la question financière, mettons que
14 je suis pendant vingt (20) ans à ne pas réparer mon
15 toit qui déjà est, je ne parlerai pas de ma vie
16 mais en tout cas, le chum ne veut pas mais il va
17 falloir y voir à un moment donné, ça voudrait dire
18 est-ce que j'ai aussi la capacité du réseau? Vous
19 avez toujours deux choses.

20 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

21 R. Absolument.

22 Q. **[25]** Vous avez besoin d'argent et la capacité du
23 réseau. Alors, si j'ai de la misère à réaliser X
24 pour cent présentement, bien, je prends pour
25 acquis, c'est peut-être là que vous vouliez aller

1 mais je prends pour acquis que dans cinq ans je
2 n'aurai pas plus de capacité.

3 R. Tout à fait. Monsieur Doyle a présenté d'ailleurs
4 un peu plus tôt cette semaine la disponibilité pour
5 réaliser la maintenance. Donc, il y aurait cet
6 élément-là et ça ne sera pas non plus sans impact
7 sur la stratégie de pérennité.

8 M. LOUIS VECI :

9 R. En fait, j'avais un complément mais la question
10 était tellement bonne que je ne suis pas sûr que
11 j'ai le goût de me lancer encore.

12 (11 h 09)

13 De ma perspective, on en a parlé amplement,
14 à un moment donné, si on tombe dans le correctif,
15 on l'est déjà énormément, on est déjà à deux cent
16 mille (200 000) heures de correctifs qu'on va faire
17 cette année par rapport... on était à cent mille
18 (100 000) il n'y a pas si longtemps et ça gruge et
19 ça consomme tout ce qu'on a comme munition pour
20 réaliser une pour octroyer les retraits puis tous
21 les risques qu'il peut prendre en conséquence.
22 Donc, monsieur Doyle pourra parler comment ça
23 l'inflige.

24 Mais dans le domaine des utilités
25 électriques, il y en a qui sont en train de le

1 vivre, quand on regarde l'indice global composite,
2 il y en a qui sont en train de vivre une situation
3 dans laquelle, ils sont obligés de remplacer plus
4 rapidement leurs actifs mais la période que ça
5 prend pour ramener la fiabilité, elle est plus
6 longue.

7 Donc, un exemple dont madame Ayoub
8 mentionnait sur on fait un peu plus de pérennité,
9 cinquante pour cent (50 %) de plus de pérennité, on
10 le voit dans l'indice global composite, il y a des
11 utilités qui sont obligés de passer au travers ce
12 scénario-là et là, on voit leur tarif augmenter de
13 vingt-cinq pour cent (25 %) sur trois ans, etc.,
14 parce qu'ils font un remplacement à quatre, cinq,
15 six pour cent (6 %) de l'actif au lieu de deux (2)
16 comme nous puis au même moment, ils sont obligés de
17 faire de la maintenance et pour se rattraper sur la
18 fiabilité, ça leur prend plus de temps et leur
19 indicateur pèse plus lourd puis le coût s'amenuise
20 et la fiabilité baisse.

21 Donc, comment on va réagir à ça dans la
22 stratégie au niveau de madame Roby? Comment ça va
23 se vivre sur le terrain? On va être en mode très
24 réactif dans une province qui est très grande et
25 donc les effets perturbateurs pour s'y rendre, pour

1 aller en correctifs va faire qu'on va être de moins
2 en moins efficient pour réaliser autant de travaux
3 qu'aujourd'hui. Donc, on ne pourra pas en réaliser
4 plus, on va en réaliser moins, on va être en
5 correctifs, on va grossir notre retard. Donc,
6 madame Roby me demandait d'exprimer comment je me
7 sentirais coincé, on en rajouterait un bon morceau
8 sur la préoccupation.

9 Je ne sais pas si monsieur Doyle a quelque
10 chose à rajouter.

11 M. PATRICK DOYLE :

12 C'est exactement la même situation que je vais
13 vivre en exploitation, ça devient immensément
14 complexe de gérer un réseau qui a plusieurs
15 événements en même temps, à essayer de prioriser
16 nos retraits en fonction des événements qui nous
17 arrivent, de maintenir une fiabilité sur les
18 réseaux qui soit adéquate, la gestion de nos
19 premières contingences, réussir à desservir nos
20 clients, comme je vous mentionnais, ça devient très
21 complexe de réussir à faire tout ça dans un
22 scénario où ça commence à s'emballer et donc,
23 honnêtement, je suis... je nous souhaite qu'on
24 réussisse à faire la maintenance et qu'on soit
25 capable de faire ça tout de suite.

1 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

2 J'ajouterais peut-être juste un dernier point,

3 Monsieur Doyle, si vous permettez.

4 En fait, dans ce scénario de gestion des
5 actifs que vous amenez ce matin, en fait,
6 évidemment, on a pas fait ce type de simulation-là,
7 c'est en gestion des actifs davantage un scénario
8 qu'on souhaite éviter que simuler, je vous dirais.

9 Me PIERRE PELLETIER :

10 Q. **[26]** Oui. Alors, vos réactions à la sous-question
11 de maître Turgeon c'est donc une problématique de
12 capacité de faire les travaux et ça m'amène à la
13 question que je voulais vous poser, la précédente
14 était préliminaire. Pourquoi le niveau de deux
15 mille seize (2016), vous nous dites : « On ne veut
16 pas aller... on ne veut pas excéder sept (7) parce
17 que c'est le niveau de deux mille seize (2016). »?
18 En soi, ça me paraît assez neutre comme affirmation
19 mais pourquoi deux mille seize (2016)?

20 Mme, MARIE-CHRISTINE AYOUB :

21 R. En fait, je vais essayer de vous répondre. En fait,
22 pourquoi deux mille seize (2016)? Parce que c'est à
23 partir de deux mille seize (2016) qu'on a constaté
24 qu'il y avait une hausse de IF puis que le
25 correctif, on commençait à en avoir beaucoup. Comme

1 je vous ai dit d'entrée de jeu, on regarde toujours
2 ces trois indicateurs-là quand on regarde la
3 stratégie de gestion des actifs. Donc, on a
4 constaté en deux mille seize (2016) et c'est pour
5 ça que la première fois, on vous a demandé, si vous
6 vous souvenez bien, dans les premiers dossiers
7 vingt-deux millions (22 M\$) pour adapter la
8 maintenance. On a constaté qu'il y avait une hausse
9 des IF depuis deux mille dix (2010), quand vous
10 regardez les résultats réels, vous les voyez, on a
11 constaté que le correctif augmente et là, on était
12 préoccupé.

13 A la lumière de ce que monsieur Veci vous a
14 dit aussi, ça commence à être difficile soit de
15 maintenir ou d'exploiter le réseau. On a beaucoup
16 de ZAL, on a beaucoup d'autres indicateurs qui nous
17 confirment qu'au stade où on est rendu aujourd'hui
18 c'est difficile de continuer.

19 (11 14)

20 Un autre point aussi que je voudrais
21 ajouter pendant que j'ai le micro, je vais en
22 profiter. A votre question précédente, si on devait
23 investir de plus en maintenance dans trois, quatre
24 ans, on laisserait monter le risque plutôt que sept
25 (7), huit (8), il ne faut pas oublier qu'on vous a

1 parlé aussi de l'effet de spirale. Ça, ce que ça
2 veut dire c'est que, si j'ai des ressources
3 limitées, je vais toujours faire mon correctif en
4 premier. On vous l'a dit sur le panel. Donc, si je
5 fais toujours mon correctif en premier, ça coûte
6 plus cher. Donc, je vais faire moins de préventif
7 et mon risque va augmenter encore de façon
8 exponentielle.

9 Ça fait que ça ne va pas coûter vingt (20),
10 trente millions (30 M) de plus, là je ne pourrais
11 pas vous donner le chiffre, mais ça va coûter
12 beaucoup plus cher. C'est juste la petite
13 parenthèse que je voulais vous faire.

14 M. STEVE CHAGNON :

15 R. Peut-être ajouter pour le... le niveau de sept. Ce
16 qu'on vise c'est un maintien ou une amélioration de
17 la fiabilité. Ce qu'on vit en deux mille seize
18 (2016) puis en deux mille dix-sept (2017), ce qu'on
19 dit c'est que, si on dépasse le niveau de sept, on
20 va avoir une détérioration au niveau de cette
21 fiabilité. On va avoir une augmentation des IF. Une
22 augmentation du correctif, c'est une augmentation
23 des événements sur le réseau aussi, hein, il y a
24 une certaine corrélation, comme on a mentionné.

25 Donc, plus on va avoir de IF, plus on a de

1 chance aussi d'avoir des impacts sur le client
2 parce qu'éventuellement, ces IF-là vont aussi
3 générer... c'est une pyramide, hein, plus tu as de
4 IF, plus tu as d'impacts sur le client. À l'ultime,
5 là, c'est la loi des moyennes.

6 Donc, l'objectif derrière ça, c'est de...
7 il faut minimalement maintenir, voire améliorer, la
8 fiabilité et c'est ce scénario à sept là. Sinon,
9 comme on dit, si on dépasse sept, on ne sera plus
10 capable de le ramener à sept, donc on va tomber
11 dans une spirale, comme madame Ayoub présente.

12 M. LOUIS VECI :

13 R. Juste un dernier point dans mon domaine. « Eille »,
14 ça va s'étirer, cette affaire-là! Dans mon
15 domaine... puis là je sais que les études sont un
16 peu plus vieilles, là, mais le « golden row », dans
17 le temps, pour les meilleures utilités ou entités
18 en maintenance, c'était d'avoir un taux de
19 correctifs par rapport au... de dix pour cent
20 (10 %). Nous, on est à vingt (20). Puis, vous
21 voyez, dans le début, là, on a commencé on était à
22 dix (10), dans les graphiques qu'on vous a montrés,
23 puis là on a monté à vingt pour cent (20 %), là,
24 vingt-trois pour cent (23 %).

25 C'est que, oui, on est inquiet. Parce que

1 c'est ce fameux vingt pour cent (20 %) là aussi
2 qu'on ne veut pas dépasser. Quand tu dépasses ça
3 c'est un signe précurseur que les IF s'en viennent,
4 que la cote de risque ne sera pas ce qu'elle a été
5 simulée.

6 Donc, c'est quelque chose qui est fort
7 important, à ne pas dédaigner en termes
8 d'indicateur direct.

9 Q. [27] Je vous remercie. J'en viens à ma question de
10 privilège. Étant donné qu'on est dans un « mood »
11 particulièrement participatif, on pourrait peut-
12 être nous sauver de mauvaises nuits si on nous
13 fournissait une information complémentaire à propos
14 de la pièce qui a déjà été déposée, la première
15 présentation du panel 2, qui est B-0120. Je suis à
16 la page 27 de B-0120. Alors, à cette page-là il y a
17 une figure, là, qui nous montre des niveaux de
18 coûts de main-d'oeuvre à pied... à pied d'oeuvre
19 historique, là.

20 Alors, il y a des colonnes mais il n'y a
21 pas de chiffres. Et, évidemment, on peut parcourir,
22 nous, le dossier du Transporteur fort longtemps
23 avant de réussir à trouver chacun des chiffres
24 qu'il faudrait mettre au bout de la colonne. Alors,
25 soit maintenant ou soit par un engagement,

1 j'aimerais qu'on nous produise l'information
2 complémentaire à propos de ces... de cette figure-
3 là. Juste nous donner, pour les années...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 C'est la page 27. Je m'excuse, Maître Pelletier,
6 c'est parce que je les voyais chercher. Page 27.

7 Me PIERRE PELLETIER :

8 Q. **[28]** 27. C'est celle-là. Alors, oui, j'aimerais
9 qu'on nous indique quels sont les montants figurés
10 par les colonnes, là, pour deux mille quatorze
11 (2014), deux mille quinze (2015), deux mille seize
12 (2016) et deux mille dix-sept (2017).

13 Deuxièmement, pour deux mille dix-huit
14 (2018), j'aimerais qu'on nous donne le montant
15 actuel, là, au vingt-sept (27) novembre deux mille
16 dix-huit (2018) puis le montant prévu au trente et
17 un (31) décembre deux mille dix-huit (2018).

18 Et puis, finalement, qu'on nous indique
19 quels sont les coûts prévus pour deux mille dix-
20 neuf (2019).

21 Évidemment, tout ça c'est en rapport avec
22 la question qui a été discutée hier, de dire :
23 « Bon, bien, on établit à quatorze millions (14 M)
24 l'effet des éléments perturbateurs en partant d'une
25 moyenne des années antérieures » mais peut-être

1 aussi qu'on peut partir d'ailleurs. Sauf que, si on
2 n'a pas les chiffres, ça ne nous aidera pas. Alors,
3 j'aimerais avoir chacun des chiffres que j'ai
4 mentionnés là.

5 Y compris, d'ailleurs, le chiffre que
6 représente la moyenne deux mille quatorze - deux
7 mille dix-sept (2014-2017). Ce qui ferait le tour.
8 Au lieu d'avoir juste des colonnes bleues, bien, on
9 saurait de quoi il s'agit en argent. Je ne sais pas
10 si vous êtes en mesure de le faire maintenant,
11 sinon un engagement peut faire la job.

12 M. STÉPHANE VERRET :

13 R. On va prendre l'engagement puis on va vérifier
14 l'information qu'on peut fournir.

15 Q. **[29]** Alors...

16 R. Bien, j'imagine, oui, mais je... on va prendre
17 l'engagement.

18 Q. **[30]** Oui. Je vous remercie.

19 LA GREFFIÈRE :

20 Donc, ce sera l'engagement numéro 10.

21

22 E-10 (HQT) : Figure à la page 27 de B-0120,
23 indiquer les montants figurés par les
24 colonnes 2014 à 2017; indiquer, pour
25 2018, le montant actuel et celui prévu

1 au 31 décembre; indiquer les coûts
2 prévus pour 2019 et indiquer la
3 moyenne de 2014-2017 (Demandé par
4 AQCIE-CIFQ)

5

6 (11 h 20)

7 Me PIERRE PELLETIER :

8 Q. **[31]** Je vous remercie.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci, Maître Pelletier. Maître Pittet.

11 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DELPHINE PITTET :

12 Q. **[32]** Oui, bonjour. Pour la FCEI. Bonjour à tout le
13 monde. Merci pour la présentation, ça nous éclaire
14 nous aussi. Et là, je... on va continuer sur le
15 dialogue, je vais poser des questions, mais c'est
16 pour essayer vraiment de comprendre la façon... les
17 étapes, puis la façon dont ça fonctionne. Je me
18 référerai à la page 10 de la présentation de ce
19 matin. Madame Roby, vous nous avez expliqué que le
20 taux de risque est à partir de... dont on génère
21 les défaillances. Pour bien comprendre, est-ce
22 qu'une défaillance, est-ce que ça correspond à une
23 IF ou est-ce qu'une défaillance peut ne pas être
24 une IF? Ou IFD, là.

25

1 M. STEVE CHAGNON :

2 R. En fait, dans le modèle de gestion des actifs on
3 a... on a plusieurs familles d'équipements qui sont
4 simulées. Au-delà de celles qui sont contenues dans
5 les équipements pouvant représenter un IF. Je vais
6 donner un exemple, là, les équipements en civil ou
7 en mécanique n'ont pas nécessairement un enjeu
8 réseau. À titre d'exemple très concret, l'air
9 climatisé d'une salle d'automatisme, si cet air
10 climatisé-là défaillit, elle ne génère pas un IF.
11 Cependant, elle est nécessaire à la fiabilité du
12 réseau, puis on va devoir intervenir pour le... en
13 correctif sur ces équipements-là.

14 Q. **[33]** Et si je reprends votre exemple, ça va être
15 inclus...

16 R. C'est inclus dans les simulations qui sont faites
17 par le... par le MGA, oui.

18 Q. **[34]** O.K. Et là, pour bien... on va générer des
19 défaillances, mais est-ce qu'une défaillance
20 pourrait inclure comme une dégradation, là? Vous
21 avez parlé de la tache de rouille qui n'est pas...
22 qui n'a pas vraiment d'impact.

23 R. En fait, ce que... puis je vais illustrer puis
24 madame Roby pourra compléter, mais ce qu'il faut
25 comprendre c'est que le mo... quand on tombe en

1 mode projeté ce qui se passe, c'est que le modèle
2 génère un volumétrie de défaillance associée à
3 l'historique passé de volumétrie de défaillance.
4 L'étape suivante, c'est que pour chacune de ces
5 défaillances-là, en fonction de l'historique, on va
6 associer une cote de probabilité proportionnelle à
7 l'historique des défaillances passées.

8 Donc, je vais donner un exemple simple qui
9 n'est pas vrai, mais juste pour la compréhension.
10 Si une famille d'équipement ne génère que des cotes
11 9 en probabilité, bien de façon simple, toutes les
12 défaillances associées à ce type d'équipement-là
13 dans le MGA pour le futur vont être projetées avec
14 des cotes 9. Maintenant, c'est plus complexe que
15 ça, il y a une dispersion de ces cotes-là, qui sont
16 distribuées par les moyennes et le modèle qui
17 attribue ça de façon aléatoire pour rentrer dans
18 les proportions.

19 Q. **[35]** Pour être plus clair, là vous nous avez
20 donné... je reprends mon exemple de tache de
21 rouille, là, que vous constatez, qui n'est pas...
22 qui pourrait à long terme devenir problématique,
23 puis là en ce moment il n'est pas problématique.
24 D'après ce que j'ai compris vous allez sur place,
25 on remplit des fiches, on met des cotes d'impact et

1 tout ça. Est-ce que... est-ce que... moi, ce que je
2 comprends, c'est qu'il y a une cote qui pourrait...
3 il y a une défaillance, là, comme un taux de
4 défaillance qui, j'imagine, est assez faible quand
5 il y a juste une tache de rouille.

6 R. Oui.

7 Q. **[36]** Exactement. Ça fait que est-ce que, justement,
8 des gradations comme ça vont être prises en compte
9 parce qu'il y a une défaillance associée qui va
10 être faible?

11 R. La stratégie... la stratégie de maintenance...
12 évidemment, on ne veut pas non plus laisser
13 dégrader les équipements.

14 Q. **[37]** Oui.

15 R. Donc la stratégie de maintenance ce qu'elle dit,
16 c'est qu'on va prioriser dans l'année en cours les
17 plus prioritaires, celles qui sont en haut et
18 celles qui sont dans les plus basses cotes de
19 risque...

20 Q. **[38]** Oui.

21 R. ... vont être regroupées. Quand monsieur Veci
22 parlait du regroupement des travaux en maintenance
23 systématique, c'est-à-dire que dans cinq, six, huit
24 ans, des fois une tache de rouille on n'a pas
25 besoin d'intervenir là-dessus cette année.

1 Q. **[39]** Non.

2 (11 h 25)

3 R. Donc, si l'équipement vient d'être entretenu, bien
4 le prochain entretien dans huit (8) ans, on va
5 reconstater cette tache de rouille-là et si elle
6 doit être réparée à ce moment-là, bien elle va
7 l'être en fonction du regroupement des travaux,
8 associée à une maintenance systématique.

9 Q. **[40]** Dans le fond, ce qu'on essaie, c'est de
10 comprendre. Là, on s'entend qu'on explique le
11 système puis les calculs, puis on est dans le MGA
12 là je comprends, mais dans la preuve là, dans le
13 dossier, on semble nous dire qu'une défaillance,
14 c'est une IF là. Tout au long de la preuve, c'est
15 Ce que nous on en ressort et là, on veut juste
16 comprendre, essayer pour nous d'associer le calcul
17 avec le réel sur le terrain qui est vu en forme de
18 IF. C'est plutôt ça notre idée là.

19 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

20 R. Je pourrais peut-être vous ramener à une des pièces
21 qui a été déposée, HQT-13, document 1.1... HQT-3
22 pardon, excusez, HQT-3, document 1.1, à la page 16.
23 La ligne 20 et les suivantes, on décrit l'ensemble
24 des actifs du réseau qui sont exclus des IF. Donc,
25 on pourrait, le MGA pourrait simuler, comme le

1 disait monsieur Chagnon, pourrait simuler des
2 défaillances sur des équipements. Ce qu'il faut
3 comprendre aussi, c'est que les IF, c'est une vue
4 de l'exploitant.

5 Q. **[41]** Oui.

6 R. Donc, c'est vraiment des étiquettes...

7 Q. **[42]** Tout à fait.

8 R. Tout à fait. Donc, si on a une défaillance sur un
9 équipement qui ne fait pas partie de cette vue-là
10 de l'exploitant, elle ne sera pas incluse dans les
11 IF, par contre elle va être dans notre modèle au
12 niveau des défaillances.

13 Q. **[43]** O.K.

14 R. La référence que je vous ai donnée, je suis
15 désolée, je ne suis pas familière avec les
16 références, c'était dans la CT-2017. Donc, le HQT-
17 3, document 1.1, page 16, CT-2017.

18 Q. **[44]** O.K. Puis le... Juste pour bien comprendre
19 d'associer le terrain aux calculs là, le risque de
20 maintenance on le simule à partir de correctifs?

21 R. Le risque de maintenance, le point initial. Donc,
22 on part avec un risque mesuré réel, bien... réel,
23 mesuré en fin d'année avec lequel on a du vécu.

24 Q. **[45]** Oui.

25 R. C'est sur la maintenance conditionnelle.

1 Q. **[46]** Ça...

2 R. Pas le correctif. Le correctif ne fait pas partie
3 du « backlog » comme on l'a mentionné au début, un
4 petit peu plus tôt cette semaine.

5 M. STEVE CHAGNON :

6 R. Peut-être pour le préciser.

7 Q. **[47]** Oui.

8 R. Le correctif, il est réalisé dès qu'il y a un bris.

9 Q. **[48]** Oui, oui, oui. Oui, oui.

10 R. Donc, il n'y a pas de retard en correctif. Donc,
11 quand on parle d'un risque au niveau du « backlog »
12 ou de ce qu'il y a de non réalisé, c'est vraiment
13 le conditionnel, donc c'est des défaillances
14 partielles dont la fonction première de
15 l'équipement n'est pas atteinte. Je vais reprendre
16 l'exemple de ma tache d'huile, de ma tache de
17 rouille de tantôt. Cette rouille-là, évidemment,
18 l'année 1 ce n'est pas un problème. Éventuellement
19 avec les IR, nos inspections de routine, on va
20 revisiter cet équipement-là à plusieurs reprises
21 sur le cycle de vie de l'équipement et peut-être
22 que cette fameuse tache de rouille-là va évoluer
23 dans le temps et va générer une fuite. Et à un
24 moment donné, il va y avoir un avis de maintenance
25 qui va être créé sur une fuite d'huile associée à

1 la tache de rouille et là, ça, ça va générer une
2 repriorisation. Donc, il peut y avoir une évolution
3 du conditionnel dans le temps. Tout ça, c'est dans
4 le réel-là.

5 Q. **[49]** Oui.

6 R. Pas dans le modèle. Et puis dans le modèle, bien,
7 on simule ça. Puis ces choix-là qui sont faits de
8 regroupements que je vous ai parlés tantôt, c'est-
9 à-dire qu'on fait les priorités dans l'année en
10 cours, mais qu'on va regrouper, c'est les arbres
11 décisionnels du modèle de gestion d'actifs. Donc,
12 dans la simulation, il y a des arbres décisionnels
13 qui font que, O.K., quand c'est une cote qui est
14 faible, on n'intervient pas tout de suite et je le
15 regroupe plus tard dans ma simulation, puis quand
16 c'est une cote forte, je le fais dans l'année en
17 cours. Donc, ces arbres décisionnels-là dictent la
18 façon dont le modèle interprète la défaillance
19 partielle simulée.

20 Q. **[50]** O.K. Puis là, juste pour comprendre les termes
21 utilisés-là, vous nous parliez d'ordres de travail
22 tout à l'heure.

23 R. Oui.

24 Q. **[51]** Pour...

25 R. Oui. Désolé, c'est des subtilités techniques. Un

1 avis de maintenance et un ordre de travail c'est la
2 même chose.

3 Q. **[52]** O.K.

4 (11 h 30)

5 R. C'est juste que dans le système, on crée d'abord un
6 avis de maintenance qui sert à documenter. Et
7 s'associe à ça un ordre quand on va au terrain mais
8 c'est ensemble, pour la compréhension qu'on aura
9 commune ici, ça va ensemble ces deux termes-là.

10 Q. **[53]** O.K. Et donc, si on a du correctif, on aura
11 pas un ordre de travail puisqu'on intervient tout
12 de suite.

13 R. Il va y voir un ordre de travail correctif. Donc,
14 c'est une... c'est un ordre... On envoie... quand
15 on envoie quelqu'un travailler au terrain, il y a
16 la création d'un ordre de travail, il doit
17 comptabiliser ce qu'il fait.

18 Q. **[54]** Mais il n'y aura pas de retard, il ne sera pas
19 dans une « backlog »...

20 R. Non.

21 Q. **[55]** ... parce qu'on intervient toujours...

22 R. Exactement.

23 Q. **[56]** ... sur du correctif.

24 R. Exactement.

25 Q. **[57]** Donc, il n'y a aucun « backlog » sur du

1 correctif, le « backlog » que vous nous parliez
2 c'est de la maintenance du...

3 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

4 R. Préventive.

5 Q. **[58]** C'est préventif.

6 M. STEVE CHAGNON :

7 R. Préventif.

8 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

9 R. Tout à fait.

10 Q. **[59]** Donc, qui fait partie du cent pour cent
11 (100 %) de réalisation de la maintenance planifiée.

12 M. LOUIS VECI :

13 R. La stratégie de maintenance adaptée.

14 Q. **[60]** O.K.

15 R. Exactement.

16 Q. **[61]** Donc, ces cinq cents (500) heures-là... cinq
17 cent mille (500 000) heures que vous nous avez
18 mentionnées découlent du fait qu'on est à
19 quatre-vingts pour cent (80 %) de l'atteinte de
20 l'objectif.

21 R. Je m'essaie, monsieur Chagnon rattrapera la balle
22 au bond. Donc, je vais aller en premier lieu sur
23 des éléments de correctif et lorsque j'y vais,
24 j'avais pas planifié, cet élément-là est arrivé,
25 boum, on me dit : « Il faut que tu ailles en

1 correctif. » Là, je ne vous raconte pas toute
2 l'histoire du perturbement planifié, je me déplace
3 ailleurs là, mais j'y vais, je le règle, je fais un
4 ordre de travail.

5 Ça c'est en train d'augmenter beaucoup, je
6 suis obligé de le régler, il faut que je le règle,
7 ça, ça a un impact immédiat sur l'exploitation et
8 la mission du Transporteur. Ça gruge beaucoup.

9 Par la suite, on me dit : « Louis, priorise
10 de la maintenance systématique. » Mais à mesure que
11 je vais sur la maintenance systématique, je
12 découvre du conditionnel puis s'il est... si je
13 dois le faire immédiatement parce qu'il est P1,
14 bien, je le fais en même temps. Ça fait que là, je
15 fais un peu de conditionnel, etc. Et lorsque
16 j'arrive pas à faire cent pour cent (100 %) de
17 systématique, j'ai pas découvert tout le
18 conditionnel que j'aurais dû découvrir, je l'ai pas
19 tout fait, et donc, on me demande de faire cent
20 pour cent (100 %) de systématique pour tout
21 découvrir ce qui est latent puis après ça, mettre
22 ça dans... j'aime pas ça dire le pot là mais on va
23 dire le pot de conditionnels puis dans le
24 conditionnel, on me dit : « Pour que la stratégie
25 de maintenance adaptée marche, Louis, il faudrait

1 que t'en fasse quatre-vingt-cinq pour cent (85 %). »

2 Ça fait qu'on a donc un retard sur deux
3 fronts, on a un retard sur la maintenance
4 systématique que j'ai pas réussi à cent pour cent
5 (100 %) et on a un retard sur le conditionnel connu
6 mais on ne sait pas celui que j'aurais découvert en
7 faisant une systématique. En gros, c'est comme ça
8 que ma... ma routine de plan opérationnel consolidé
9 fonctionne.

10 Q. **[62]** Donc, les ordres de travail et les cinq cent
11 mille (500 000) heures que vous nous avez dites au
12 trente et un (31) décembre sont juste pour le
13 systématique? C'est du systématique.

14 M. STEVE CHAGNON :

15 R. C'est systématique et conditionnel, c'est la
16 maintenance préventive.

17 Q. **[63]** Mais la conditionnelle, de ce que je viens de
18 comprendre, vous la découvrez au fur et à mesure et
19 vous la corrigez au fur et à mesure.

20 R. Non, le correctif. Il y a trois types...

21 Q. **[64]** O.K.

22 R. ... systématique...

23 Q. **[65]** Bon.

24 R. ... conditionnel, correctif.

25 Q. **[66]** O.K.

1 R. Et ce qu'on appelle la maintenance préventive est
2 la combinaison du systématique et du conditionnel.

3 Q. **[67]** Donc, vous faites du systématique, vous
4 arrivez sur place, vous avez un ordre de travail
5 parce que vous allez sur place pour le faire.

6 M. LOUIS VECI :

7 R. En fait, dans le dossier, on a appelé ça la
8 maintenance originalement planifiée. O.K.? Le
9 systématique c'est le... c'est ce qu'on planifie.
10 Non, mais je vais référer au dossier. Donc, on a
11 une maintenance originalement planifiée...

12 Q. **[68]** O.K.

13 R. ... qu'on a attribuée en systématique.

14 Q. **[69]** Oui.

15 R. Qu'on a dit qu'on en a fait autour de quatre-vingts
16 pour cent (80 %).

17 Q. **[70]** Oui.

18 R. O.K.? C'est donc dire que si vous voulez savoir si
19 j'accumule du retard, à mesure que je fais du
20 quatre-vingts pour cent (80 %), bien, il y a un
21 vingt pour cent (20 %) que je ne fais pas à chaque
22 année jusqu'au jour où j'en fasse cent vingt pour
23 cent (120 %). Alors, on accumule un certain retard
24 sur cette maintenance systématique-là en plus de ce
25 qu'on connaît aujourd'hui en conditionnel dans le

1 « backlog », donc, le retard du vingt pour cent
2 (20 %) que je ne fais pas en systématique plus le
3 conditionnel connu est de l'ordre de plus de cinq
4 mille (500 000) heures, cinq mille (500 000) au
5 pied du poteau. O.K.? Donc, y aller puis me
6 déplacer puis consommer du transport, le
7 déplacement des pièces, ça là, il faut que... il
8 faut que je le figure au même temps et c'est pour
9 ça qu'on dit que c'est intéressant de le faire en
10 regroupement quand je suis capable. Quand je vais
11 sur une équipement puis je planifie, oups, il est
12 dans deux ans, la priorité peut attendre jusque là,
13 je vais y aller le faire puis je vais regrouper à
14 ce moment-là, je vais m'éviter le transport, le
15 déplacement, puis monsieur Chagnon va me dire :
16 « Regarde, Louis ça peut attendre parce que la cote
17 est P-2. Ça peut attendre à ton intervention
18 systématique dans deux ans » . C'est comme ça que
19 j'essaie de... de rattraper, sur une période de
20 sept, huit ans, là, ce que j'ai comme « backlog »
21 connu.

22 (11 H 35)

23 Q. [71] O.K. Donc, là les... je veux juste comprendre
24 qu'est-ce que les cinq cent mille (500 000) heures
25 incluent. Est-ce que, dans ce qui a été planifié...

1 on a déjà attribué un nombre d'heures, le vingt
2 pour cent (20 %) qui n'est pas atteint, est-ce
3 qu'on a déjà attribué un nombre d'heures puis il
4 est considéré comme un « backlog »?

5 R. On a un... originalement planifié, on a des heures
6 associées à ça mais, non seulement des heures, on a
7 déjà des ordres...

8 Q. **[72]** De travail.

9 R. ... de travail. On a, par exemple, en deux mille
10 dix-huit (2018), trente-sept mille (37 000) ordres
11 de travail originalement planifiés.

12 Q. **[73]** O.K. Donc, dans ce cinq cent mille (500 000)
13 heures de travail, il y a le planifié, il y a le
14 conditionnel, que vous avez découvert, parce que
15 vous êtes... pas le caché mais celui qui est déjà
16 constaté. Ça correspond au cinq cent mille
17 (500 000) heures du trente et un (31) décembre deux
18 mille dix-sept (2017)?

19 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

20 R. Oui, c'est ce qu'on n'aura pas réussi à réaliser
21 dans l'année deux mille dix-sept (2017) en
22 systématique et en conditionnel.

23 Q. **[74]** En systématique et en conditionnel.

24 Conditionnel découvert?

25 R. Tout à fait, parce que ce sont des ordres de

1 travail existants dans nos systèmes.

2 Q. **[75]** O.K. On a un ordre de travail pour ce qui est
3 du planifié, donc avant même que vous vous
4 déplaciez au pied du poteau?

5 M. LOUIS VECI :

6 R. Moi, je vous trouve excellente.

7 Q. **[76]** Ma question suite à ça, on a bien compris ce
8 que c'était. Est-ce que là... pour nous, c'est une
9 donnée, là, de... on a une donnée du retard, est-ce
10 que c'est possible d'avoir ces données-là dans le
11 temps, comment ça évolue?

12 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

13 R. En fait, le retard de maintenance, qu'on appelle le
14 retard de maintenance, il se calcule le trente et
15 un (31) décembre d'une année donnée. Ce n'est pas
16 une mesure qu'on peut prendre en cours d'année.

17 Q. **[77]** O.K.

18 R. Ça serait essayer de prendre le niveau d'un
19 réservoir avec de la houle, ça dépend de l'heure où
20 on l'a pris, là. Donc, on veut toujours avoir une
21 référence d'une année à l'autre, donc notre photo
22 est au trente et un (31) décembre et on se compare
23 entre les photos trente et un (31) décembre, trente
24 et un (31) décembre.

25 Q. **[78]** Puis est-ce que ça serait possible de nous

1 fournir les photos des trente et un (31) décembre
2 deux mille seize (2016), deux mille quinze (2015),
3 deux mille quatorze (2014), pour comprendre? Ça
4 nous permettrait de comprendre aussi, tu sais,
5 l'effet, là.

6 M. LOUIS VECI :

7 R. Je vais me lancer puis mes amis me récupéreront au
8 vol ou dans la chute libre, c'est selon. Il y a eu
9 un effort avec la venue du CGAT, je dirais,
10 incroyable. Lorsqu'on a réorganisé les territoires,
11 centralisé l'information, pour aller voir toutes
12 les données dans les systèmes d'avis de
13 maintenance. On avait des systèmes qui étaient
14 locaux, on avait des systèmes qui étaient
15 regroupés, on avait des systèmes dans GEN-4 chez
16 l'exploitant, on avait SAP avec des ordres de
17 travail. On a basculé dans une nouvelle version de
18 SAP récemment aussi.

19 Ce qui fait que le point de départ qu'on a,
20 sur lequel on se base, c'est une photo deux mille
21 dix-sept (2017). On est parti de cette photo-là.
22 Donc, il y aurait des données précédemment mais de
23 vous dire que je serais capable de les comparer. À
24 l'intérieur de ça, on a fait aussi un... le
25 meilleur ménage qu'on pouvait faire pour ne pas

1 qu'il y ait de... de dédoublement sur un avis de
2 maintenance fait par un opérateur puis un avis de
3 maintenance fait par quelqu'un de métier chez moi
4 puis ça compte deux fois puis c'est le même
5 équipement, là. Donc, on a travaillé pour faire un
6 ménage là-dessus.

7 Donc, ce que je vous dirais c'est il existe
8 de la donnée, je ne serais pas capable de dire
9 qu'elle est comparable, plus vieux que deux mille
10 dix-sept (2017). Puis à partir de deux mille dix-
11 sept (2017) et vers l'avant, nous on se tient... on
12 est gardien de la gouvernance de ces avis-là. On a
13 mis des mécanismes en place pour pouvoir s'assurer
14 que ça ne se dédouble pas, que les priorités sont
15 bonnes puis qu'on les adresse.

16 Et c'est pour ça mon... et aujourd'hui
17 j'hésite à avoir une préoccupation de transparence,
18 d'aller chercher de l'information derrière, là.
19 Mais je vous dirais que c'est mon souci principal
20 sur la validité de comparer quelque chose qui était
21 moins robuste qu'une photo deux mille dix-sept
22 (2017).

23 Puis, une photo deux mille dix-sept (2017),
24 sur ce qu'on a puis dont on a fait le ménage, pour
25 moi, là, ça, ça me ra... bien, ça me rassure! Ça me

1 rassure que je vais avoir beaucoup de travail. Mais
2 ça me rassure qu'on part de la bonne place.

3 (11 h 40)

4 Puis qu'il n'y a pas des affaires qui sont
5 dédoublées, il n'y a pas des... il n'y a pas des
6 affaires qui ne sont plus nécessaires. Ou un avis
7 pour lequel il n'y a plus d'équipement sur le
8 réseau, donc moi je me conforte à partir de deux
9 mille dix-sept (2017) avec cette information-là, du
10 nombre d'avis de maintenance qu'on a, puis qui
11 cumulent un retard, je pense que dans la preuve on
12 a dit d'au moins cinq cent mille heures
13 (500 000 h).

14 Q. **[79]** Parce qu'on a... vous nous avez fourni, là, je
15 suis désolée, là, je ne peux pas... je n'ai pas la
16 cote, là, mais vous nous avez fourni les heures de
17 correctifs au travers des années.

18 R. Oui.

19 Q. **[80]** On a un tableau avec ça. Ce serait juste...
20 mon idée, c'était aussi de...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 C'est parce que... puis j'interviens, c'est parce
23 que le but de permettre le questionnement c'était
24 pas de recommencer le contre-interrogatoire au
25 complet.

1 Me DELPHINE PITTET :

2 Non, pas du tout.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 C'est normalement sur la nouvelle pièce et je... je
5 vous ai donné beaucoup de marge pour voir où vous
6 vous en allez avec la pièce, mais là je commence à
7 trouver que...

8 Me DELPHINE PITTET :

9 Non, non, je vous comprends.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 ... ça diverge grandement. Alors veuillez
12 m'expliquer ou...

13 Me DELPHINE PITTET :

14 Oui, c'est parce qu'on parlait d'ordre de travail
15 dans la présentation, puis on nous a fourni la
16 donnée au trente et un (31) décembre.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Oui.

19 Me DELPHINE PITTET :

20 Donnée qu'on n'avait pas précédemment. Puis c'est
21 sur cette nouvelle preuve-là que je pose des
22 questions, c'est...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Sur le cinq cent mille (500 000).

25

1 Me DELPHINE PITTET :

2 Oui, c'est ça, exactement, là. T'sais, je ne
3 cherche pas à aller ailleurs.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 C'est sur la dernière « slide », le rouge, là.

6 Me DELPHINE PITTET :

7 C'est ça. Ça fait que je vous comprends tout à
8 fait.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 On va là.

11 Me DELPHINE PITTET :

12 Exactement. C'est là-dessus que je...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 O.K.

15 M. LOUIS VECI :

16 R. Ce qu'on vous dit là-dessus, c'est qu'on est
17 capable de vous fournir deux mille dix-sept (2017),
18 qui est l'image du retard en deux mille dix-sept
19 (2017). Retourner deux mille seize (2016), deux
20 mille quinze (2015), deux mille quatorze (2014),
21 là, c'est ce qu'on vous dit qu'on ne peut pas, mais
22 l'image deux mille dix-sept (2017), il n'y a pas de
23 raison qu'on ne serait pas capable de fournir ce
24 que vous demandez à cet égard-là. Mais ça, c'est
25 une image... le parc deux mille dix-sept (2017),

1 chacun des... chacun des éléments d'équipement pour
2 lequel il y a un avis ou un avis de maintenance, il
3 est réparti comme ça. Mais là, c'est pas une image
4 deux mille quinze (2015), deux mille quatorze
5 (2014), deux mille treize (2013), là, c'est en deux
6 mille dix-sept (2017) voici l'image, comment c'est
7 réparti les ordres dans lesquels monsieur Veci, il
8 va falloir qu'il aille intervenir dans un avenir,
9 on l'espère, assez rapproché.

10 Me DELPHINE PITTET :

11 Q. **[81]** Puis le dernier petit point, je vais à la page
12 8. On voulait juste comprendre... vous nous avez
13 bien expliqué le taux de risque réel par rapport
14 aux fiches qui sont remplies, puis qu'on est
15 capable de savoir. Vous nous avez expliqué le taux
16 de risque simulé. J'aimerais juste savoir comment
17 on imbrique ensemble, puis la suite, là. Comment on
18 arrive au taux de risque projeté.

19 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

20 R. Oui.

21 Q. **[82]** Juste un peu plus d'explications.

22 R. Oui. Alors, on va revenir à la... à la diapo « Taux
23 de risque simulé », s'il te plaît. Donc, le taux de
24 risque de fin d'année, qu'on appelle le taux de
25 risque mesuré, on part avec ça, notre modèle de

1 gestion de MGA, le modèle de gestion des actifs en
2 fonction des modèles de dégradation, ce qu'il va
3 faire, c'est qu'il va générer des défaillances.
4 Associés à ces défaillances-là, il va associer une
5 probabilité, une cote de probabilité à ces
6 défaillances-là, il va évaluer un risque simulé, il
7 va prendre ce qui est simulé disons pour l'année
8 deux mille dix-neuf (2019), il va l'ajouter à tout
9 ce qui est dans le « backlog » au trente et un (31)
10 décembre deux mille dix-sept (2017).

11 Q. **[83]** Les... là, vous me parlez des heures, là.

12 R. Alors je parle du... le fameux cinq cent... le
13 fameux cinq cent mille heures (500 000).

14 Q. **[84]** Oui. O.K.

15 R. Donc, le modèle de gestion des actifs pour deux
16 mille dix-neuf (2019) va simuler, comme je vous
17 l'explique là avec les modèles, il va venir ajouter
18 les heures de conditionnel. Parce que là, cinq cent
19 mille heures (500 000 h), j'ai dit que c'était...
20 on a dit du préventif, donc du systématique et du
21 conditionnel. Donc, la portion de conditionnel va
22 venir s'ajouter à ce qui vient d'être simulé par le
23 modèle.

24 Q. **[85]** Oui.

25 R. Donc, avec l'ensemble de l'oeuvre maintenant, le

1 global, là ce qu'il va faire c'est qu'il va... il
2 va... à travers les arbres de décision, on
3 intervient en conditionnel cette année, est-ce
4 qu'on fait un projet de pérennité, etc.? Tout ça
5 est modélisé à travers un ensemble de scénarios et
6 ils vont... le modèle va aussi simuler ce qu'on va
7 réaliser durant l'année deux mille dix-neuf (2019).
8 Et si on réalise, donc c'est la stratégie de
9 maintenance adaptée, si on réalise tout ce qu'on
10 prévoit faire en deux mille dix-neuf (2019), bien.
11 qu'est-ce qui va me rester à la fin de deux mille
12 dix-neuf (2019) qui n'aura pas été réglé de ce que
13 j'avais prévu faire.

14 (11 h 45)

15 Est-ce que je vais finir avec cent
16 cinquante mille heures (150 000)? Est-ce que je
17 vais finir avec soixante-quinze mille heures
18 (75 000), deux cents mille heures (200 000)? Et le
19 taux de risque simulé, tous les points verts, c'est
20 le risque associé à ce résiduel-là de la fin de
21 l'année.

22 Q. **[86]** O.K.

23 R. Je ne sais pas si j'ai été...

24 Q. **[87]** Oui.

25 R. Oui.

1 Q. [88] Merci.

2 LA PRÉSIDENTE:

3 Je vous remercie.

4 Me MARC TURGEON :

5 Oui. Je réitère ce que ma collègue présidente a
6 mentionné, merci pour ceci. Je vous dirais qu'il
7 vaut mieux tard que jamais. Puis je pense que
8 maître Duquette a abordé avec maître Fréchette
9 notamment, des pistes d'amélioration pour faire en
10 sorte qu'on puisse arriver à mieux... Oui? Allez-y.
11 C'était la journée... des...

12 Me DELPHINE PITTET :

13 Des privilèges.

14 Me MARC TURGEON :

15 Allez-y.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 C'est les effets perturbateurs.

18 Me DELPHINE PITTET :

19 Oui. Puis excusez-moi là, c'est mon manque
20 d'expérience aussi qui joue. Je peux poser des
21 questions sur les engagements qui ont été remis,
22 qui ont été reçus à ce moment-ci, juste pour
23 comprendre?

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Bien. En avez-vous reçu parce que moi, ce matin,

1 quand je suis rentrée, il y avait seulement les
2 engagements pour l'AHQ-ARQ.

3 Me DELPHINE PITTET :

4 Donc, c'est l'AHQ-ARQ.

5 LA PRÉSIDENTE:

6 Mais en fait...

7 Me DELPHINE PITTET :

8 Donc, c'est l'AHQ-ARQ qui a la possibilité de
9 questionner là-dessus.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Ou habituellement oui.

12 Me DELPHINE PITTET :

13 O.K. Je pose la question. Merci.

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Merci.

16 Me MARC TURGEON :

17 Donc, c'est juste que la Régie, on doit aussi, en
18 fait, des fois on peut paraître un peu tannant de
19 demander, demander, demander, mais on veut vous
20 donner, on veut vous rendre la meilleure décision
21 que vous avez le droit d'avoir et pour ça, bien, ça
22 nous prend des cartes pour jouer parce que sinon,
23 la décision facile, c'est non. Hein? Je veux dire,
24 c'est dans un... On est très conservateur, pas moi
25 personnellement, mais ma fonction, mais à ce

1 niveau-là, je veux dire, ça va être non.

2 Alors, j'apprécie le truc. C'est plus sur
3 la question, en fait, sur les commentaires de
4 monsieur Veci vers la fin, commentaires qui à la
5 fois de quelqu'un qui a du métier et quelqu'un
6 aussi qui voit des choses. Mais quand vous me dites
7 que vous ne prenez pas, que vous n'avez pas
8 favorisé le scénario le plus facile, je vous dirais
9 que l'autre scénario, est-ce que vous aviez le
10 choix de toute façon? Ça, c'est une autre question.

11 Je vous dirais que les impacts, nous on est
12 là pour pouvoir calculer, faire en sorte comme le
13 disait maître Duquette, hier ou avant-hier,
14 l'article 5, que tout le monde puisse y trouver son
15 compte, on ne veut pas avoir des tarifs qui montent
16 comme ça. Et on sait fort bien que dans l'histoire
17 de l'humanité, l'homme a toujours construit de
18 grandes choses sans penser qu'un jour il devra les
19 rénover. Hein? Je veux dire, ça vaut pour les
20 maisons comme ça vaut pour les systèmes. Alors, on
21 y arrive là. À l'âge que j'ai, je peux vous avouer
22 que la rénovation coûte de plus en plus cher chez
23 moi, le dentiste peut en témoigner.

24 Alors, la question, sur ce scénario-là, si
25 je prends pour acquis, admettons, dans ma tête, que

1 vous n'avez peut-être pas beaucoup de marges de
2 manoeuvre, il n'en demeure pas moins que moi, je
3 dois y croire puis que je dois essayer de jauger le
4 vingt millions (20 M\$) que je ne vous donne pas
5 cette année, est-ce qu'il va me coûter... Bien,
6 « me coûter », est-ce qu'il va tous nous coûter
7 quatre-vingt millions (80 M\$) dans trois (3) ans.
8 Et c'est des choses qu'on a besoin de savoir.

9 Alors, c'est pour ça que ce n'est pas plus
10 une question qu'un commentaire de quelqu'un qui va
11 devoir, dans quelques jours, commencer à délibérer
12 pour arriver à une décision. Alors, sur ça, je
13 trouve que c'est important de compter là-dessus.
14 Puis la Régie, Lise a été très claire, on n'est pas
15 là pour savoir si on va là. On n'a rien à gagner
16 là-dedans. Nous, ce qu'on veut regarder, on veut
17 s'assurer que tout est correct, que les Québécois
18 reçoivent les services qu'ils doivent avoir aux
19 meilleurs coûts.

20 Sur la question de... Vous avez parlé...
21 Donc, tout le coût du régime, ça aussi c'est une
22 donnée que je trouve importante. Je parlais de la
23 grandeur du réseau, bien le réseau, ça m'a touché
24 ça dans le sens que vous m'avez dit : « Bien. Ce
25 n'est pas beaucoup si tu regardes ce que ça vaut,

1 de ce que j'ai besoin pour réparer l'oeuvre. »
2 Bien. Ça aussi, je veux dire, c'est une notion
3 que... n'ayez pas peur de la jouer, je veux dire,
4 on a tous des actifs, vous en avez peut-être plus
5 que moi mais on en a tous et, à ce moment-là, il
6 faut maximiser nos actifs.

7 (11 h 51)

8 Et à ce niveau-là, la stratégie que vous
9 avez adoptée, que nous avons reconnue voilà quatre
10 ans, trois - le temps ne passe pas vite, ma pension
11 s'en vient pourtant - bien, c'est important. Puis
12 il ne faut pas hésiter.

13 Ces données de base là qui sont beaucoup
14 plus philosophiques, puis ma collègue est beaucoup
15 plus chiffres que moi - attendez le prochain panel,
16 vous allez voir - bien, je veux dire, c'est
17 important de les avoir aussi ces mises en contexte
18 là. Puis je pense que ces intérêts-là, moi ça m'a
19 parlé puis je vous dirais, je rebrasse tout ça et
20 la notion de, pour les ZAL, par exemple, l'an passé
21 on avait eu une diminution, si je me rappelle bien,
22 puis ça avait été très marqué.

23 Puis ça avait été, d'ailleurs, votre
24 président avait été très content de nous le faire
25 remarquer aussi et cette année, donc, on voit

1 comment le réseau que vous contrôlez et que vous
2 gérez, on voit qu'il ne réagit pas de la même façon
3 tout le temps.

4 Et ça aussi, pour nous, bien, ça fait
5 partie de peut-être pas d'une inquiétude mais d'un
6 élément aussi important. C'est l'ensemble de ces
7 preuves-là, bien sûr, la preuve principale, mais
8 c'est l'ensemble de ces questions-là qui vont faire
9 qu'on va possiblement rendre une meilleure
10 décision. Alors, je vous en remercie. J'ai pas
11 vraiment de question mais des commentaires que je
12 voulais vous faire et je laisse les questions à ma
13 collègue qui doit sûrement en avoir parce que...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je ne suis pas capable de ne pas en avoir. Alors
16 voilà.

17 Me MARC TURGEON :

18 C'est bon.

19 INTERROGÉS PAR LA FORMATION :

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [89] Et avant de passer à ça, j'avais des questions
22 qui restaient sur hier, très peu, deux, en fait, et
23 une qui porte sur l'engagement, je vais vous
24 demander de prendre l'engagement numéro 1 à l'AHQ-
25 ARQ et également la page... HQT-13, Document 1.4,

1 c'est la DDR 4 à la Régie, page 28 de 69. La
2 trouvez-vous? Ça va? C'est la...

3 M. STÉPHANE VERRET :

4 R. Page 28 figure 7.1?

5 Q. **[90]** 7.2. R7.2.

6 R. Ah oui, O.K. Parfait.

7 Q. **[91]** Vous indiquez dans le tableau à l'engagement
8 numéro 1 « Résultats au 30 septembre 2017 IFD
9 impact 2110 » et dans la figure R7.2 « Distribution
10 des IFD par impact » et là, c'est ça que je veux
11 savoir, est-ce qu'on parle des mêmes? Parce que le
12 total de deux mille dix-sept (2017), alors pour
13 l'année complète, pas au trente (30) septembre,
14 vous êtes à mille neuf cent huit (1908) et je
15 n'arrive pas à concilier les chiffres. À moins
16 qu'on ne parle pas des mêmes impacts.

17 M. STEVE CHAGNON :

18 R. En fait, ce que j'expliquais hier, et même avant
19 hier dans ce dossier-là, ce qu'il faut comprendre
20 pour l'impact du IFD, puis je ramène aussi à
21 l'aspect que cet indicateur-là on l'a déposé puis
22 qu'on va le voir évoluer, puis une des choses qu'on
23 observe actuellement c'est que c'est nos données
24 des systèmes d'entreprise.

25 Donc, à chaque fois qu'on intervient sur

1 des équipements, les données se remettent à jour.
2 Donc, s'il y a eu une intervention sur l'équipement
3 suite à une IF de deux mille dix-sept (2017) cette
4 année, bien, il vient être comptabilisé comme une
5 IF à ce moment-là, une IFD.

6 Q. **[92]** Oui, je suis consciente de ça.

7 R. Donc, c'est ce qui explique ça.

8 Q. **[93]** Sauf que - vous voyez ce qu'on fait pendant la
9 nuit, on travaille sur les IFD - je ne suis pas
10 sûre que votre, bien qu'il soit très dynamique,
11 votre système, vous avez quand même répondu à la
12 DDR 4 le vingt-deux (22) novembre et là, c'est au
13 vingt-sept (27) novembre.

14 Alors, il y a quand même que cinq jours de
15 différence alors je me demandais si, enfin, il est
16 dynamique, je comprends, mais il y en a un qui est
17 au trente (30) septembre. Bien, en fait, c'est
18 qu'il y en a plus au trente (30) septembre deux
19 mille dix-sept (2017) que votre total pour deux
20 mille dix-sept (2017).

21 M. STÉPHANE VERRET :

22 R. Écoutez, on va prendre un engagement, on va
23 vérifier.

24 Q. **[94]** O.K.

25 R. Effectivement, ça a de l'air curieux qu'au trente

1 (30) septembre les données sont plus élevées qu'à
2 la fin de l'année alors on va vérifier qu'est-ce
3 qui explique ça.

4 Q. [95] Merci, ça va être l'engagement numéro 11? Oui,
5 alors concilier le chiffre de l'IFD impact au
6 tableau R2.1 ajusté au trente (30) septembre deux
7 mille dix-sept (2017) avec le total pour deux mille
8 dix-sept (2017) de la figure R7.2. Comme ça, ça va?
9 On va se comprendre? O.K.

10

11 E-11 (HQT) : Concilier le chiffre de l'IFD impact
12 au tableau R2.1 ajusté au 30 septembre
13 2017 avec le total pour 2017 de la
14 figure R7.2 (demandé par la formation)

15

16 (11 h 57)

17 Et tant qu'à être dans les IFD, votre
18 tableau pour les critères, hier on avait parlé
19 défaillance et ce que j'ai appelé quasi
20 défaillance. Donc, il y a un automatisme qui se
21 passe. Il y a une autorisation de l'équipe à
22 monsieur Doyle, de l'autorisation de l'exploitant
23 qui est l'équipe de monsieur Doyle. Et donc il y a
24 quelqu'un qui se rend ou pas, mais il faut qu'il
25 réenclenche les événements intempestifs qui peuvent

1 survenir avec des automatisme. J'ai bien compris
2 jusque-là?

3 Dans les événements, quand on regarde les
4 chiffres puis on les voit là, dans les IFD qui ne
5 sont... qui n'ont que... Vous avez indiqué à
6 quelque part que c'était cinquante-quatre... juste
7 en haut, cinquante-quatre pour cent (54 %) des IFD
8 ont un impact de un et seraient ainsi exclus du
9 volet « impact » de l'indicateur. Il y en a combien
10 parmi ces cinquante-quatre là pour cent (54 %) qui
11 sont des quasi défaillances? Une règle du pouce,
12 là, je n'ai pas besoin d'avoir le chiffre exact,
13 là, mais avez-vous une idée?

14 M. STEVE CHAGNON :

15 R. Non, parce que, pour nous, s'il y a eu un
16 déclenchement qui a généré un IF, c'est quand même
17 considéré comme une défaillance. Même si on n'a pas
18 découvert la cause, on a déplacé des gens pour
19 aller l'observer. Donc, il y a eu un événement, là,
20 les automatismes se déclenchent.

21 Quand on dit « de façon intempestive »,
22 c'est une problématique qui peut être
23 « informatique », entre guillemets, mais ça reste
24 quand même une problématique. Si on en a trop, bien
25 éventuellement on va faire des actions associées

1 aux déclenchements intempestifs. On va vouloir
2 corriger les équipements.

3 Q. **[96]** Vous nous avez dit « bien, on ne rentre pas le
4 même appareil trois fois, là, on va le rentrer
5 juste une fois. » C'est juste que j'essaie de voir.
6 Parce que l'indicateur était pour savoir, hein,
7 c'était pas le nombre, c'était l'impact. Et à moins
8 que j'aie mal compris, là...

9 R. Oui.

10 Q. **[97]** ... c'est pour savoir l'impact. Et je me
11 demandais... Puis vous aviez appelé ça
12 « défaillance ». Bien, je me disais, bien si
13 l'appareil n'est pas défaillant, est-ce qu'il doit
14 être là-dedans? Est-ce qu'il doit se retrouver à ce
15 moment-là dans les IFD?

16 R. Bien, en fait, c'est une... Bien, on a dit
17 « défaillance » pour défaillance partielle, là,
18 parce qu'on n'est pas dans la défaillance complète.
19 Mais, si on intervient sur... Je vais donner
20 l'exemple d'un ordinateur.

21 Q. **[98]** O.K.

22 R. On a tous un ordinateur et on a tous vécu un « blue
23 screen », un écran bleu.

24 Q. **[99]** Oui.

25 R. S'il le fait une fois, il y a eu un impact. Ça se

1 peut qu'on était en train de répondre aux DDR, on
2 avait plusieurs paragraphes d'écrits et on a perdu
3 le résultat de notre travail. Donc, il y a eu un
4 impact, mais je ne changerai pas nécessairement mon
5 ordinateur pour le premier « blue screen ».

6 Q. **[100]** Il y aurait des effets perturbateurs.

7 R. Maintenant, après plusieurs, si ça fait quelques
8 mois que j'en vis, ça se peut que je sois avec le
9 service informatique à demander un remplacement de
10 mon ordinateur pour sa fiabilité. Donc, il y a un
11 impact malgré tout sur ces déclenchements
12 intempestifs.

13 Q. **[101]** Merci. Je vais revenir sur la présentation.

14 Je vous amène à la page 4, figure 4. Voilà! Si j'ai
15 bien compris, la figure 4... Je vais rapprocher le
16 micro, on me dit que je ne parlais pas assez fort.
17 Alors, figure 4, la ligne jaune, c'est le scénario
18 de maintenance adaptée et c'est celui qui a été
19 présenté dans deux causes tarifaires dont dans le
20 3981 ou votre CT deux mille dix-sept (2017) et puis
21 ça a été celui calculé à quarante-cinq millions
22 (45 M\$). Est-ce que j'ai bien compris?

23 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

24 R. Excusez, je vous ai... Excusez. Oui. Oui,
25 effectivement.

1 Q. **[102]** Oui. C'est difficile pour le sténographe un
2 signe de tête.

3 R. Oui, oui. Je m'excuse.

4 (12 h 02)

5 Q. **[103]** C'est correct. Monsieur Verret a eu son lot
6 au début, je me souviens de « oui » pour le
7 sténographe. L'avez-vous refait ce scénario-là
8 avec... Je me demandais si la ligne jaune serait
9 modifiée ou se rapprocherait plus de la ligne bleue
10 avec les nouveaux montants parce que... Parce que
11 je sais que vous dites que le MGA c'est cinquante-
12 quatre (54), mais dans le fond ce que vous me dites
13 c'est que c'est cinquante-quatre (54) plus
14 cinquante-trois (53), donc cent sept millions (107
15 M), que vous me demandez pour faire cent pour cent
16 (100 %) de la maintenance. Donc, je... je me
17 demandais si vous aviez refait le calcul.

18 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

19 R. Dans les faits, le MGA c'est cinquante-quatre
20 millions (54 M) pour un certain nombre
21 d'interventions, donc on ne rajoute pas
22 d'interventions. Donc, si je re-simulais le risque,
23 j'arriverais au même point. Ce qu'on dit, c'est le
24 cinquante-trois (53 M), il est requis pour venir
25 compenser les effets perturbateurs qui m'empêchent

1 de faire les interventions prescrites par le MGA.
2 Donc, peut-être en quelques mots, c'est plus
3 d'heures pour faire les mêmes « job », c'est ça
4 l'effet perturbateur. Donc, en termes de MGA, la
5 simulation, on serait...

6 Q. **[104]** Ça, ça va.

7 R. O.K.

8 Q. **[105]** Je comprends ça. Sauf que sur le revenu
9 requis, au final, ça fait cent sept millions (107
10 M). Alors, moi, quand je regarde ça, je me
11 demandais si vous aviez refait la même simulation
12 avec cent sept (107 M) au lieu de quarante-cinq
13 (45) et est-ce que la ligne jaune et bleue se
14 rapproche ou pas? Est-ce que l'écart diminue, en
15 fait?

16 R. En fait, non, on n'a pas refait les simulations et
17 évidemment, si on les refaisait, bien à ce moment-
18 là on devrait ajouter l'effet perturbateur à
19 l'ensemble des scénarios simulés puisqu'ils seront
20 vécus indépendamment du scénario. Mais
21 malheureusement, non, on ne les a pas refaits pour
22 vous les présenter aujourd'hui.

23 Q. **[106]** O.K. Bien je ne vous les demande pas, là,
24 mais c'était... je voulais savoir si vous l'aviez
25 considéré dans vos scénarios.

1 R. Oui.

2 Q. **[107]** Si... parce que... et je reviens sur le point
3 que je faisais hier, je sais que vous avez dit
4 tantôt ce que je vous demande pour la maintenance
5 c'est trois cent quatre-vingt-douze (392), c'est
6 pas neuf cent deux (902) ou neuf cent douze (912).
7 Mais dans les faits, en deux mille quinze (2015),
8 les CNE étaient à sept cent douze millions (712 M)
9 ou sept cent deux millions (702 M), dans ces
10 alentours-là. Et maintenant vous m'en demandez neuf
11 cents (900). C'est deux cents millions (200 M) sur
12 le sept cents (700 M) de deux mille quinze (2015).
13 C'est quand même pas rien. Alors c'est... c'est une
14 augmenta... je ne l'ai pas calculé, mais c'est
15 quand même deux cent millions (200 M) sur sept
16 cents (700 M). Ça en fait plusieurs et on veut
17 s'assurer que vous avez considéré l'ensemble des
18 scénarios pour... pour voir si les sommes sont
19 justifiées. C'est dans ce sens-là qu'on vous pose
20 la question.

21 M. LOUIS VECI :

22 R. Juste pour... pour... Je ne sais pas si ça a été
23 clair au dossier, mais ce qu'on vit comme... on
24 parle d'éléments perturbateurs, là, mais ce qu'on
25 vit comme obstacle pour réaliser ce qu'on a à

1 réaliser, on a l'impression que dans des scénarios
2 moins généreux ce serait pire encore. Puis donc...
3 puis dans un scénario plus généreux en pérennité,
4 bien on le vivrait pareil en maintenance parce que
5 c'est des éléments de remplacement d'équipement,
6 comme on a exprimé tantôt. Alors il faut vivre le
7 scénario qu'on a choisi pour voir comment perturbé
8 on va être en termes de réalisation. Je déteste ce
9 terme-là, on l'a dit souvent, mais en tout cas...
10 il est... il est vrai qu'il fait vivre le scénario
11 pour savoir qu'est-ce que ça prend pour le
12 réaliser, puis quel est l'impact que ça a sur la
13 maintenance. Et chacun de ces scénarios-là va avoir
14 son propre résultat lorsqu'il est vécu. Et si on
15 n'était pas capable de le simuler à l'intérieur du
16 MGA de cinquante-quatre (54), on n'est pas capable
17 de le simuler pour les autres, il faut le vivre
18 pour le voir.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[108]** Je comprends ça. C'est juste... je vous amène
21 sur votre dernière « slide », c'est pas ma dernière
22 question, mais je vous amène là.

23 Me MARC TURGEON :

24 Q. **[109]** Mais avant d'aller sur...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Vas-y.

3 Me MARC TURGEON :

4 Q. **[110]** Juste, Madame Roby, la question de ma
5 collègue sur la... à la page 4, là, sur ligne jaune
6 et la ligne bleue, on comprend que vous n'avez pas
7 fait la simulation de prendre le cinquante-quatre
8 (54) au lieu du quarante-cinq (45). Mais est-ce
9 que... est-ce que la compréhension serait bonne,
10 c'est que si effectivement on le refaisait, bien la
11 ligne jaune rejoindrait... l'écart entre la ligne
12 bleue et la ligne jaune serait amoindri.
13 Intellectuellement, là.

14 M. STÉPHANE VERRET :

15 R. La réponse est « non ».

16 Q. **[111]** O.K.

17 R. Parce que... parce qu'il faudrait considérer
18 également les effets... l'argent supplémentaire qui
19 serait requis pour pouvoir réaliser la courbe
20 bleue. Donc, la courbe bleue aussi monterait...

21 Q. **[112]** O.K.

22 R. Tous les scénarios seraient affectés par... par
23 l'argent qui est nécessaire pour réaliser le
24 scénario. Puis ce que monsieur Veci vous répondait,
25 c'est que tant qu'on ne le vit pas, on ne sait pas

1 exactement les perturbations qui seraient associées
2 à la réalisation du scénario bleu.

3 (12 h 07)

4 Q. **[113]** Voulez-vous me compléter ça?

5 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

6 R. Oui. En fait, je vous dirais probablement que
7 l'écart entre les deux courbes demeurerait, mais
8 les deux bougeraient alors...

9 Q. **[114]** O.K.

10 R. Parce qu'on devrait considérer l'effet perturbateur
11 dans les deux.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[115]** Ça pourrait aller un petit peu à la hausse ou
14 un petit peu à la baisse?

15 R. Oui. Tout à fait. Tout à fait.

16 Q. **[116]** Mais ça serait similaire dans l'écart?

17 R. Dans l'écart.

18 Q. **[117]** Je vous emmène sur votre dernière planche,
19 pour continuer notre discussion sur le sujet parce
20 que vous nous avez parlé du cas du remplacement des
21 disjoncteurs PK, ça a baissé le risque? Vous aviez
22 investi cinq cents millions (500 M\$)? Bien. En
23 fait, collectivement, la population l'a investi.
24 Mais évidemment, ce cinq cents millions (500 M\$)
25 là, dans les tarifs, ce qui nous occupe

1 aujourd'hui, évidemment, c'est réparti sur une
2 longue période. Je ne sais pas c'est quoi la
3 période d'amortissement d'un disjoncteur PK, mais
4 c'est plus que dix (10) ans, j'en suis sûre. Alors,
5 et ce que ça vous a sauvé en maintenance, en coûts
6 de maintenance parce que là, ça vous créait des
7 ZAL, ça vous créait un paquet de soucis et autres
8 préoccupations, notamment en santé-sécurité, mais
9 ça vous causait d'autres effets. Ça, le regardez-
10 vous? Qu'est-ce que ça vous aurait coûté en
11 maintenance, les PK, si vous ne les aviez pas
12 changés pour des questions de santé-sécurité? Juste
13 pour faire l'élément de comparaison parce que c'est
14 vous qui l'emmenez comme élément de comparaison.

15 M. LOUIS VECI :

16 R. En fait, sur l'élément de... Je ne l'emmènerai
17 peut-être pas sur l'angle que vous le désirez là,
18 mais sur le coût unitaire, pour moi, c'est une
19 évidence votre point. C'est qu'on a peut-être sauvé
20 de l'argent sur le coût unitaire parce qu'on n'a
21 pas entretenu ces disjoncteurs-là. Ceci étant dit,
22 notre assiette de travail c'est un peu ça. C'est
23 que quand on une efficience comme ça, on s'en va
24 attaquer le reste parce qu'on n'a pas réalisé
25 que... On a réalisé, admettons quatre-vingt pour

1 cent (80 %), on n'a pas réalisé cent (100 %). Ça
2 fait qu'on est toujours en train... L'efficience
3 qu'on génère, c'est pour aller faire ce qu'on n'a
4 pas... ce qui est en retard puis ce qu'on ne
5 réalise pas à cent pour cent (100 %) à l'heure
6 actuelle. Donc, c'est après ce défi-là qu'on court.
7 Notre efficience, on la réinvestie pour aller faire
8 de la maintenance supplémentaire qui est... Pas de
9 la maintenance supplémentaire, maintenance pour
10 atteindre un niveau qui va s'approcher ou qui va
11 être de cent pour cent (100 %) pour réaliser le
12 scénario qui est là. Donc, c'est un peu ce que
13 monsieur Chagnon indiquait là, il y a l'aspect
14 coût, mais il y a aussi, comme vous l'avez
15 mentionné, le temps. Ça m'a donné du temps pour
16 aller faire d'autres disjoncteurs, d'autres
17 transformateurs, d'autres unités de mesure,
18 d'autres sectionneurs, et qui étaient requis. Puis
19 ça m'a fait montrer, dans le graphique de la
20 performance sur les disjoncteurs transfo-inductance
21 qu'on a montés.

22 Q. **[118]** Oui.

23 R. On est passé de quarante-neuf pour cent (49 %) à
24 soixante-quinze pour cent (75 %) en deux mille dix-
25 sept (2017), puis on espère atteindre quatre-vingt

1 pour cent (80 %) cette année. Ça fait qu'au niveau
2 du budget, ce que je suis capable d'en dégager,
3 c'est le fun, ça me fait des dollars pour aller
4 faire ce que je ne suis pas capable de réaliser. Au
5 niveau du temps que j'aurais investi pour aller
6 faire l'entretien, ça me donne du temps pour faire
7 les autres éléments que je ne réussis pas à cent
8 pour cent (100 %). Tout ça mis ensemble donne
9 l'image qu'on voit au tableau sur l'effet que ça a
10 pu avoir sur les disjoncteurs, mais sur l'ensemble
11 du parc là, ça semble avoir été momentanément là avec
12 tout le travail qu'il a à faire encore.

13 Q. **[119]** Non. Je suis d'accord. C'est juste que vous
14 faites mon point qu'il y a peut-être des familles
15 ou des sous-ensembles de familles d'équipements qui
16 pourraient passer en pérennité même si la durée de
17 vie utile est peut-être comptable ou utile dans la
18 pratique, n'est pas tout à fait atteinte parce
19 qu'ils sont problématiques et génèrent plusieurs
20 heures de travail ou avis de maintenance.

21 R. Je vais vous emmener... Le Transporteur vous parle
22 depuis quelques années, de programmes de rappels.
23 Les programmes de rappels, dans certains cas, vont
24 être des réparations d'une problématique ciblée.
25 Donc, on a découvert qu'une pièce ou une composante

1 est problématique et on doit la remplacer par une
2 composante « redesignée » ou « reconçue » pour ne
3 pas avoir le problème. Ça, c'est de la maintenance
4 conditionnelle pour améliorer le sort de
5 l'équipement. Dans d'autres cas, c'est des
6 problématiques de familles, comme vous le
7 mentionnez, où la solution n'est pas de la
8 réparation, c'est carrément le remplacement de
9 l'équipement. Et ça, on l'a vécu avec les IH, on
10 l'a vécu avec les PK, on le vit avec certains types
11 de disjoncteurs qu'on a parlés, les disjoncteurs
12 vingt-cinq (25) KV, les TCIMBE, les transformateurs
13 de courant IMBE là, l'exemple que j'ai emmené dans
14 la présentation précédente. Donc, oui, le
15 Transporteur le fait.

16 Q. **[120]** O.K.

17 (12 h 12)

18 R. Mais à chaque fois, ce qu'on observe, c'est
19 exactement l'exemple des PK ici. On a un impact
20 ponctuel sur le risque et on retourne donc...
21 L'objectif de le faire, c'est dans un objectif de
22 contrôle du risque santé-sécurité du service au
23 client, mais pas dans un contrôle global du risque.
24 Ça, les interventions en maintenance vont avoir un
25 impact significatif parce qu'avec les mêmes dollars

1 on peut aller voir beaucoup d'équipements et
2 intervenir en maintenance.

3 M. LOUIS VECI :

4 R. Puis ce que monsieur Chagnon décrit là, on ne le
5 voit pas émerger nécessairement dans le dossier
6 tarifaire comme une stratégie qu'on utilise
7 puisqu'on est capable de le réussir la plupart du
8 temps à l'intérieur de la demande d'investissements
9 puis des portefeuilles de réalisation en pérennité
10 puis de remplacement. Les PK étaient tellement
11 gros, tellement dispendieux, ils ne rentraient pas
12 dans la demande d'investissements telle qu'on
13 l'avait pensée. Il a fallu venir se présenter
14 rapidement puis de déposer un dossier pour
15 l'expliquer puis dire combien ça coûtait et les
16 raisons pour lesquelles on l'a fait.

17 Mais, il y a des formes possibles
18 d'accélération, comme dans les unités de mesure, à
19 l'intérieur de ce qui est là avec les codes de
20 risque qu'on a. Puis ça, malheureusement, à moins
21 qu'on vous en parle comme ça, vous ne le verrez pas
22 que ça fait partie des stratégies qu'on adopte.

23 Q. **[121]** Merci.

24 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

25 R. Je pourrais... Excusez-moi, Madame la Présidente.

1 Q. **[122]** Oui. Allez-y. Allez-y.

2 R. Je vous ajouterais peut-être un complément
3 d'informations. On a évalué, en appareillage
4 électrique, que le ratio serait de un pour
5 quarante-quatre si on appliquait le même coût d'une
6 intervention en pérennité versus une intervention
7 en maintenance. Donc, on va visiter l'équipement
8 beaucoup plus souvent en maintenance pour le même
9 dollar. En complément, je voulais donner
10 l'information complémentaire à ce que monsieur
11 Chagnon vous a mentionné.

12 Q. **[123]** Merci. Et une dernière question. En fait,
13 c'est une confirmation de ma compréhension. Je vous
14 amène à la page 7 de la... Oui. Ce que j'en ai
15 compris, là, entre autres, pourquoi deux mille
16 seize (2016), c'est que vous voulez retourner à
17 l'époque du vingt pour cent (20 %) correctif. Bien,
18 c'est en deux mille seize (2016), en fait, que vous
19 êtes au vingt pour cent (20 %) en correctif et
20 quatre-vingts pour cent (80 %). Et quand on regarde
21 votre courbe de risque, le deux mille seize (2016),
22 en fait, il y a une corrélation qu'on pourrait
23 trouver entre le vingt, quatre-vingts (20 %-80 %)
24 de vos colonnes en correctif systématique, avec le
25 taux de risque de votre risque de maintenance qui

1 est à sept. Est-ce que j'ai bien compris ou est-ce
2 qu'il y a des éléments qui me manquent?

3 R. En fait, c'est... oui, en partie. Ce que l'on
4 recherche, c'est la situation, la situation du parc
5 à ce moment-là dans les trois indicateurs, c'est ce
6 qui nous préoccupe, donc les IF, le ratio et le
7 taux de risque, c'est l'équilibre que l'on souhaite
8 réatteindre pour mieux exploiter le réseau.

9 Q. **[124]** O.K. Merci. Et puis je pense que ça va
10 terminer mes questions. Maître Cadrin, vous sentez-
11 vous d'attaque? O.K. Maître Turgeon... venez. Venez
12 vous installer.

13 (12 h 15)

14 Me MARC TURGEON :

15 Je vais juste...

16 Q. **[125]** Quand vous avez fait le ratio tantôt de un
17 pour quarante-quatre (44), je comprends que, quand
18 on va en maintenance, on risque de se déplacer
19 quarante-quatre (44) fois, c'est-tu ça?

20 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

21 R. C'est en coût. En fait, pour le même dollar
22 dépensé. Pour le même dollar dépensé, le ratio en
23 maintenance va être de un pour quarante-quatre
24 (44), si on y allait en pérennité. Donc, on va
25 visiter l'équipement beaucoup plus souvent pour le

1 même dollar.

2 Q. **[126]** Et donc, je prends pour acquis que vous
3 prenez quand même en compte ce que ça coûte de se
4 déplacer souvent versus le changer. Et donc, c'est
5 plus rentable. Et je vois votre collègue qui hoche
6 de la tête.

7 R. Tout à fait.

8 Q. **[127]** Donc, ça demeure quand même plus rentable de
9 le faire en maintenance que de le remplacer quand
10 il reste une vie utile.

11 R. Tout à fait. Tout à fait. Et c'est un peu la preuve
12 qu'on a tenté de démontrer avec l'analyse Cirano,
13 l'étude de rentabilité, et caetera. Oui, tout à
14 fait. C'est le scénario le plus rentable.

15 Q. **[128]** Merci.

16 R. Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Maître Cadrin.

19 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN :

20 Q. **[129]** Bonjour. Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ. Je
21 m'excuse, on était dans une discussion, j'en oublie
22 de me présenter. Alors, je vous reviens tout
23 d'abord avec la réponse à l'engagement numéro... 1.
24 1, merci. J'ai grossi le texte puis j'ai perdu le
25 numéro de l'engagement dans le haut. Si vous

1 pouviez le reprendre, s'il vous plaît, ça
2 m'aiderait pour poser des questions.

3 Vous avez le tableau sur lequel vous avez
4 ajouté une ligne, qui s'appelle « IFD impact ». Je
5 comprends que, ce faisant, vous avez aussi fait des
6 corrections dans une ligne précédente, qui est
7 celle qui s'appelle « IF » et qui porte, dans le
8 cadre de l'engagement, maintenant un astérisque. Et
9 vous mentionnez que l'astérisque explique la
10 modification entre le document d'où nous étions
11 partis pour les fins de la discussion, vous vous
12 souviendrez que le document duquel on était parti,
13 c'était B-0069, HQT-13, document 5.1 révisé, page
14 9, tableau 2.1. Je fais rien que le mentionner pour
15 les notes sténographiques, pour qu'on puisse se
16 retrouver dans la lecture tout à l'heure. Alors,
17 c'est la réponse à la demande de renseignements de
18 la FCEI.

19 Quand on regarde maintenant votre tableau
20 avec l'astérisque, vous dites :

21 Les données relatives aux IF varient
22 en cours d'année en fonction de la
23 date d'extraction, c'est ce qui
24 explique les écarts entre les données
25 des IF fournies dans le présent

1 engagement et ceux qui figurent dans
2 la pièce citée en référence.

3 Je viens de voir que la référence était juste en
4 haut, je m'excuse. Alors, c'est un adon que le
5 quatre mille cinq cent dix-huit (4518), qu'on
6 voyait dans la pièce HQT-13, document 5.1 révisé,
7 en deux mille dix-huit (2018), a été transféré en
8 deux mille dix-sept (2017), c'est un adon que c'est
9 le même chiffre?

10 M. STEVE CHAGNON :

11 R. Écoutez, en le mentionnant tantôt sur le banc, j'ai
12 réalisé que c'était le même chiffre.

13 Q. **[130]** Moi aussi.

14 R. Exactement. Donc, j'avoue que c'est un peu bizarre.
15 Maintenant, avec l'information que j'ai en main en
16 ce moment, ça semble être le fruit du hasard.
17 Maintenant, on a pris aussi un engagement de
18 validation avec...

19 Q. **[131]** Il n'y a pas de calcul de probabilité sur le
20 hasard du quatre mille cinq cent dix-huit (4518),
21 il s'adonne à transférer en deux mille dix-sept
22 (2017).

23 R. Oui.

24 Q. **[132]** C'est parce que là vous avez mis un bel
25 astérisque pour nous expliquer pourquoi le chiffre

1 change.

2 R. Il y aura... ce qu'on veut mettre... puis là on va
3 clarifier les chiffres avec l'engagement qu'on a
4 pris tantôt, là. Mais on voulait quand même
5 rajouter, il y a un aspect de dynamisme... puis là
6 je ne veux pas qu'on pense que ça bouge comme ça,
7 là. Mais il y a quand même certains points parce
8 que ces données système là, quand on a fait le IF
9 puis tout ça, nos systèmes d'entreprise ne sont pas
10 faits pour ça initialement. On a travaillé à les
11 monter pour que ça fonctionne mais ils n'ont pas
12 été bâtis pour produire un indicateur pour la
13 Régie. Ils ont été bâtis pour produire le
14 fonctionnement de notre réseau, nos... Donc, on
15 utilise ces systèmes-là pour les faire parler et
16 là, sur ces aspects-là, il peut y avoir une
17 certaine variabilité associée à nos processus de
18 travail.

19 (12 h 20)

20 R. Mais on... mais on parle de quelques IF sur... sur
21 une année, où il y en a quatre mille (4000), là,
22 donc je pense qu'il y a des tendances là-dessus, on
23 n'est pas non plus...

24 Q. **[133]** Bien on en avait parlé ensemble, là, de
25 certaines modifications...

1 R. Oui.

2 Q. **[134]** ... puis effectivement, c'est en termes
3 d'unités...

4 R. Oui.

5 Q. **[135]** ... plus petites, là, que ça. Mais ça ne
6 change pas mon trouble...

7 R. Oui.

8 Q. **[136]** ... profond, que je vis en ce moment, de voir
9 un chiffre transférer de colonne purement et
10 simplement. Vous m'auriez indiqué quatre mille cinq
11 cent dix-neuf (4519), j'aurais été moins troublé,
12 mais là à quatre mille cinq cent dix-huit (4518),
13 là je suis troublé puis je me demande si c'était
14 pas une erreur de colonne au départ, je me demande
15 si la pièce que vous me fournissez maintenant,
16 l'engagement numéro 1, est bonne. Je... tout ce
17 trouble-là m'anime. Monsieur Verret, vous vouliez
18 me parler, je vous écoute.

19 M. STÉPHANE VERRET :

20 R. Bien simplement pour vous répondre que tout à
21 l'heure on a pris l'engagement de vérifier la
22 donnée de l'IFD, suite à une question de maître
23 Duquette.

24 Q. **[137]** Oui.

25 R. Donc, on va en même temps lever les yeux, puis...

1 Q. **[138]** O.K. Merci.

2 R. ... s'assurer de la justesse de la donnée qu'on
3 vous a... qu'on vous a donnée tout à l'heure.

4 Q. **[139]** Bien tant qu'à lever les yeux, gardez-les
5 devant les six carrés, là, que ça vous donne dans
6 votre engagement numéro 1, là, pour être sûr que
7 toutes les données ont bien... sont à la bonne
8 place, avec les bons chiffres.

9 M. STEVE CHAGNON :

10 R. C'est bien capté.

11 Q. **[140]** Merci beaucoup. Ça va calmer mon trouble. Si
12 vous me permettez... Ensuite, on vous avait posé
13 des questions, je pense que c'est maître Duquette
14 qui vous posait la question pour la vérification,
15 mais simplement si on va voir ensemble la pièce de
16 laquelle on était partis pour la question de maître
17 Duquette, qui est HQT-13, document 1.4, sauf
18 erreur, Maître Duquette, vous avez parlé de la
19 figure 7.2. C'est B-0117.

20 Me MARC TURGEON :

21 Quelle page?

22 Me STEVE CADRIN :

23 Page 28.

24 Q. **[141]** Et gardez l'engagement 1, là, toujours à côté
25 de vous, là, pas loin. Alors vous nous avez fourni

1 la ligne en bas du tableau dans le cadre de
2 l'engagement numéro 1, IFD impact, là. Dans le
3 fond, là c'est le calcul... ce n'est plus un nombre
4 de IF tout simplement, c'est un calcul d'impact,
5 là, c'est différent des deux autres lignes
6 précédentes, où ce sont des nombres d'IF, tout
7 simplement. Alors vous avez IFD impact, qui, dans
8 votre réponse à l'engagement numéro 1, deux mille
9 cent dix (2110), dans le fond pour neuf mois en
10 deux mille dix-sept (2017); et neuf mille... neuf
11 mille... mille neuf cent cinq (1905) en deux mille
12 dix-huit (2018). Ça, c'est le calcul de l'impact et
13 non pas le nombre d'IF impact, on s'entend là-
14 dessus?

15 M. STÉPHANE VERRET :

16 R. Mille neuf cent cinq (1905) en deux mille dix-huit
17 (2018)?

18 Q. **[142]** Je n'ai pas pris le bon?

19 R. O.K. Dans le...

20 Q. **[143]** Oui.

21 R. ... dans la réponse à l'engagement 3.

22 Q. **[144]** Oui, oui, c'est ça. Je suis reparti de
23 l'engagement, là, donc je vous... deux mille cent
24 dix (2110). Puis là, la question de maître Duquette
25 c'était de vous demander : bien en deux mille dix-

1 sept (2017), là, vous avez deux mille cent dix
2 (2110), puis quand je vais voir la pièce HQT 13,
3 document 1.4, page 28, j'ai pour l'année au complet
4 mil neuf cent huit (1908). Puis c'est là que ça ne
5 concordait pas. Je ne veux pas répondre à votre
6 place, là, mais il me semble que la prémisse
7 apparaît aux lignes 3, 4, 5 et explique que ce
8 qu'on va voir dans le tableau ou la figure 7.2 de
9 la pièce HQT-13, là, c'est la distribution du
10 nombre d'IFD par impact. Et non pas l'impact. Alors
11 je ne veux pas répondre à la question de maître
12 Duquette, mais peut-être que vous pouvez confirmer
13 ma compréhension.

14 Dans le fond, si vous comparez la bonne
15 ligne avec le mil neuf cent huit que vous voyez à
16 HQT-13, document 1.4, page 28. Vous devriez vous
17 remonter les yeux d'un carré et vous retrouver à la
18 ligne où il est marqué « IFD mille trois cent
19 quarante-quatre (1344 \$).

20 M. STEVE CHAGNON :

21 R. C'est ce qu'on va valider en engagement.

22 Q. **[145]** Ah oui, même avec la pièce devant vous, vous
23 n'êtes pas capable de le valider, là?

24 R. Non, mais écoutez, je pense qu'on veut être certain
25 de vous donner la bonne réponse une fois, là.

1 Q. [146] O.K. Allez-y, faites la vérification, là.
2 Mais je pense que vous compariez, vous, Maître
3 Duquette, IFD impact, là, donc un « score » si je
4 peux dire ça comme ça, versus un nombre. C'était
5 deux choses différence. Mais vous pourrez valider,
6 puis s'il y a des corrections puis si le chiffre
7 est différent vos me ferez signe.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Donc, on prend un engagement, Maître Cadrin?

10 Me STEVE CADRIN :

11 C'est dans le même engagement.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Ça fait partie de l'engagement 10.

14 Me STEVE CADRIN :

15 Alors donc oui, dans cet engagement 10, donc je
16 comprends que vous allez revoir chacune des cases,
17 là, donc je ne vous poserai pas d'autres questions,
18 quitte à voir si les chiffres changent, à essayer
19 de comprendre pourquoi, mais vous nous le direz
20 sûrement en cours de route, là.

21 (12 h 25)

22 Parce que je vous avouais que... Je voyais
23 que les chiffres avaient changé beaucoup dans la
24 ligne IF, la première ligne, mais que les chiffres
25 n'avaient pas changé dans la ligne IFD là. Ça fait

1 que ça, ça m'avait un peu surpris là parce que vous
2 avez justifié ça par le dynamisme. Je me serais
3 attendu à un dynamisme qui, le nombre d'IF qui
4 change dans les deux lignes. Je suis un peu surpris
5 qu'il y en a une des deux qui bouge quand même là,
6 pas mal, versus l'autre qui ne bouge pas du tout,
7 vu que c'est juste des nombres là qu'on parle dans
8 les deux premières lignes. Ça va?

9 Alors, vous pourrez peut-être voir, juste
10 s'assurer que mille trois cent quarante-quatre
11 (1 344) et mille trois cent quatre (1 304) de IFD,
12 en nombre d'IFD, ce sont les bons chiffres et que
13 ça aussi ça n'a pas fluctué en termes de dynamisme
14 là, pour... est-ce qu'il n'y ait pas un petit
15 astérisque là aussi à mettre en place. Ou peut-être
16 me donner l'explication pourquoi, dans ce cas-là,
17 il n'y a pas de changement de dynamisme, si c'est
18 le cas. Ça complète mes questions sur l'engagement
19 1.

20 Je pensais que vous aviez une question,
21 Maître Turgeon parce que vous aviez le document
22 comme... prêt à bondir.

23 Alors, je voulais vous emmener maintenant
24 dans votre présentation de ce matin, HQT-14,
25 document 3.1. Je vais vous emmener à la page 10.

1 Comme on le dit en français : « Bare with me », si
2 vous avez déjà expliqué correctement la chose que
3 je vais vous demander, mais peut-être qu'à force
4 d'écouter les explications, je me suis perdu en
5 cours de route là. Au deuxième tiret, on dit :

6 Le MGA attribue une cote de
7 probabilité à chaque défaillance
8 simulée.

9 D'abord, comment est calculé cette cote de
10 probabilité?

11 R. En fait, je vous reporterais à la « slide »
12 précédente de la présentation où j'ai présenté
13 comment on calculait la cote de probabilité. Donc,
14 la cote de probabilité, c'était dans le... cette
15 situation-là se passe dans la troisième boîte là.
16 Suite aux constats d'une problématique, l'opérateur
17 doit sélectionner le problème. Donc, à titre
18 d'exemple, je parlais de taches de rouille ou de
19 fuites d'huile.

20 Q. [147] Hum, hum.

21 R. Donc, c'est un des choix qu'il a... C'est un menu
22 déroulant là dans lequel il peut choisir le
23 problème en fonction du type d'équipement. Et pour
24 chacun de ces problèmes-là, il y a eu, dans les
25 équipes techniques, un positionnement sur la cote

1 de probabilité de chaque type de problèmes. Donc,
2 un exemple, une fuite d'huile va avoir une cote de
3 probabilité, de mémoire, de sept (7) alors qu'une
4 tache de rouille va peut-être se situer autour de
5 deux (2) ou trois (3), en termes de probabilité. Et
6 l'idée, c'est que les cotes qui sont plus élevées
7 ont aussi des impacts et des dégradations plus
8 rapides et plus grandes, associés à l'équipement.
9 Donc, c'est de cette manière-là qu'on détermine la
10 cote de probabilité.

11 La cote d'impact, elle, elle est déterminée
12 par la position de l'équipement sur le réseau en
13 tenant compte de plusieurs choses, et c'est la même
14 cote d'impact qu'en pérennité et c'est le produit
15 des deux qui nous donne le risque associé à
16 l'équipement.

17 Et quand on parle, dans la « slide »
18 suivante, qu'on attribue une probabilité de
19 défaillance ou défaillance simulée, c'est qu'on
20 prend la distribution historique pour ce type
21 d'équipement là et on attribue aléatoirement une
22 cote de probabilité, la cote d'impact, elle, elle
23 est simulée, donc on attribue une cote de
24 probabilité et ça donne un risque pour chacun des
25 avis de maintenance simulé.

1 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

2 R. Peut-être juste pour compléter, cette cote de
3 probabilité est basée sur un historique réel qui
4 fait partie de l'exercice de calibration là de
5 notre première présentation.

6 Q. **[148]** Sur combien d'années l'historique, Madame?

7 R. Je n'ai pas cette information-là par coeur là pour
8 ce qui est du modèle de probabilité là.

9 Q. **[149]** Vous n'avez pas de...

10 R. Plusieurs années, plusieurs années.

11 Q. **[150]** ... précisions. Avez-vous posé des questions
12 en ordre de grandeur comme les avocats font là, un,
13 plus que un, dix (10)... Avez-vous une idée vague
14 quand même là du pouce là?

15 R. Quatre (4).

16 Q. **[151]** J'ose croire que c'est plus qu'une année là?

17 R. Quatre... Je dirais quatre (4), cinq (5) ans pour
18 cette tendance.

19 Q. **[152]** Je vais passer à la planche suivante et votre
20 tableau de couleur là : « Matrice de risque en
21 maintenance », qu'il s'appelle. Est-ce qu'il y a
22 une cote d'impact par équipement individuel en
23 fonction de son emplacement sur le réseau, son...

24 (12 h 30)

25

1 M. STEVE CHAGNON :

2 R. La réponse c'est oui. C'est chaque équipement a une
3 cote d'impact qui est associée à chacun des
4 critères. Dans ces critères-là, on retrouve
5 l'emplacement sur le réseau.

6 J'ai parlé de l'aspect environnemental
7 aussi. Si l'équipement est dans l'huile, sa cote
8 d'impact va être pondérée en fonction de ça parce
9 qu'il y a des impacts environnementaux, les impacts
10 d'exploitation, maintenabilité. Si l'équipement a
11 une probabilité de défaillance avec projection, il
12 va y avoir aussi une... Donc, autant son
13 emplacement que l'équipement lui-même.

14 Donc, c'est l'ensemble de ces critères-là
15 qui rentrent... Et c'est vraiment, c'est très
16 sophistiqué, on a parlé de ça tout au long de la
17 présentation mais il y a plusieurs critères dans la
18 cote d'impact mais c'est un « sample » de ce qu'on
19 peut avoir.

20 Q. **[153]** Mais la question c'est, individuellement,
21 chaque équipement...

22 R. Individuellement.

23 Q. **[154]** ... et non pas par famille, évidemment, ???
24 vous avez réglé ça.

25 R. À titre d'exemple, on va dire un équipement en

1 porcelaine va avoir une pondération de la cote
2 d'impact de X. Ça fait qu'on prend l'équipement
3 puis on dit est-ce que lui, cet équipement-là sur
4 les réseaux a de la porcelaine? Oui, donc son
5 impact est pondéré en fonction de ça. Avec... le
6 niveau de tension, va venir définir; est-ce qu'il
7 se retrouve dans un poste stratégique, dans un
8 poste de distribution; son lien avec le client, le
9 lien avec les clients prioritaires. Il y a
10 plusieurs, plusieurs éléments qui viennent pour
11 chacun des équipements individuellement y associer
12 une cote d'impact.

13 Q. **[155]** Alors, disons qu'on a un équipement, on va
14 l'appeler l'équipement 22, alors c'est le vingt-
15 deuxième équipement que vous avez regardé, il a une
16 cote de 8, à titre d'exemple. Est-ce que cet
17 équipement 22 là, peu importe c'est quoi, il s'est
18 fait donner une cote, disons, comme on vient de le
19 mentionner, selon la matrice, est-ce que vous la
20 révisiez? Et si oui, à quelle fréquence?

21 R. En fait, la cote d'impact elle est intrinsèque à
22 l'équipement donc elle ne change pas à travers le
23 temps, à moins qu'il y ait un changement sur la
24 topologie du réseau. Je vous ai donné l'exemple si
25 on alimente des hôpitaux puis qu'un des critères

1 c'est les clients prioritaires, bien oui, si à un
2 moment donné il y a un nouvel hôpital qui se
3 construit et que ça devient... Là, la cote d'impact
4 de l'équipement va changer. Mais si l'équipement
5 reste dans le même contexte, sa cote d'impact va
6 rester la même.

7 Si on change l'équipement puis qu'on met un
8 nouveau type d'équipement qui n'a plus la
9 possibilité de déflagration ou qui n'a plus d'huile
10 bien là, évidemment, les critères associés à ça
11 vont être modifiés puis la cote d'impact pour cet
12 emplacement-là, cet équipement-là va être modifiée.

13 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

14 R. Et la...

15 Q. [156] Oui, allez-y, excusez.

16 R. La cote d'impact ne changera pas en fonction de
17 l'état non plus. Donc, c'est vraiment indépendant.

18 Q. [157] C'est indépendant.

19 R. Oui

20 Q. [158] L'état de l'actif en tant que tel.

21 R. Tout à fait.

22 Q. [159] Ou de l'équipement 22.

23 R. Tout à fait.

24 Q. [160] D'accord.

25 R. Donc, peu importe l'âge que j'ai, quel sera

1 l'impact associé à ma défaillance.

2 Q. [161] C'est ça.

3 R. Il devrait être le même peu importe le...

4 Q. [162] Vous êtes toujours importante pareil.

5 R. Je suis toujours aussi importante...

6 Q. [163] Oui, d'accord.

7 R. ... jeune ou vieille.

8 Q. [164] Merci. Ça termine mes questions. J'aime ça
9 finir sur une bonne note comme ça, vous faire
10 sourire avant le lunch.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je vous remercie beaucoup Maître Cadrin. Alors ça
13 va... À moins que vous ayez un réinterrogatoire
14 Maître Fréchette?

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Ce serait vraiment abuser de la bonté puis de
17 l'effort collectif qui a été réalisé ce matin alors
18 ça complète.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Je vous remercie. Alors, à part ceux qui sont sur
21 le panel 3, je sais que Monsieur Verret vous
22 l'êtes, les autres, je pense que vous êtes, à ce
23 moment-là, libérés avec nos remerciements de votre
24 immense collaboration. Merci beaucoup. On va aller
25 luncher, la pause lunch. On va revenir à... Il est-

1 tu déjà une heure... Deux heures moins dix
2 (13 h 50), donc une heure cinquante (13 h 50), on
3 va prendre une heure et quart de pause.

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Donc treize heures cinquante (13 h 50), c'est ce
6 que vous nous dites?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Treize heures cinquante (13 h 50), oui.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 C'est bien, je vous remercie.

11 SUSPENSION

12 REPRISE

13 (13 h 49)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, rebonjour. Nous sommes rendus au panel 3, un
16 peu moins vaste, mais tout aussi de qualité, j'en
17 suis convaincue, alors...

18

19 PREUVE DE HQT - PANEL 3 - Coût du service,
20 planification du réseau et commercialisation

21

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Je peux vous en assurer. Moi, j'ai eu un scoop,
24 alors je peux vous le dire. Alors, oui, nous en
25 sommes donc au panel 3. J'ai fait distribuer par

1 madame Isabelle, bien sûr, la présentation qui sera
2 offerte qui est la pièce B-0126, sous la cote HQT-
3 14, Document 4.

4
5 B-0126 : Présentation du Panel 3, HQT-14,
6 Document 4

7
8 Alors, les curriculum vitae encore du panel sont...
9 ont été déposés, mais je me permets rapidement de
10 vous les présenter. Et je vais peut-être insister,
11 si vous permettez, sur deux visages, deux nouveaux
12 visages qui, comme j'ai fait pour le panel 2.

13 Alors, vous avez à droite monsieur Delourme
14 qui n'est pas un visage nouveau, mais tout de même
15 très frais, sympathique.

16 Vous avez madame Sophie Paquette qui est,
17 et je vais vous amener à son curriculum vitae qui
18 est à la pièce HQT-15, Document 1.8 qui est la chef
19 Commercialisation et service de transport. À une
20 certaine époque, ce poste était occupé par monsieur
21 Clermont, si vous voulez vous situer, là.

22 Évidemment, son patron est à sa droite qui est
23 monsieur Verret. Alors, elle est responsable de la
24 commercialisation des services de transport et des
25 relations avec les clients et les réseaux voisins.

1 Elle est titulaire d'un baccalauréat en génie
2 électrique de Polytechnique Montréal à l'année deux
3 mille (2000). Elle est membre de l'Office... de
4 l'Ordre des ingénieurs du Québec et elle est à
5 l'emploi d'Hydro-Québec depuis sa graduation.

6 Alors, vous avez également monsieur Verret
7 qui se passe de présentation. Et vous avez aussi
8 madame Barbara Lagacé qui est la nouvelle
9 contrôleur d'Hydro-Québec TransÉnergie alors qui
10 est évidemment responsable de tout le périmètre
11 financier de la division, qui est évidemment membre
12 de l'Ordre des comptables professionnels agréés du
13 Québec, CPA. Elle est une graduée de l'Université
14 Laval et également elle oeuvre à TransÉnergie
15 depuis l'année deux mille six (2006). Alors, voilà!

16 Et vous avez finalement monsieur Luc Dubé
17 qui évidemment lui non plus est très bien connu par
18 la Régie et par les partenaires aussi.

19 Alors, là-dessus, les présentations étant
20 faites, nous pourrions passer à l'assermentation si
21 vous êtes d'accord.

22

23 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-huitième
24 (28e) jour du mois de novembre, ONT COMPARU :

25

1 BENOÎT DELOURME, chef - Innovation technologique et
2 évolution du réseau, ayant une place d'affaires au
3 Complexe Desjardins, Montréal (Québec);

4
5 SOPHIE PAQUETTE, ingénieure, chef -
6 Commercialisation des services de transport, ayant
7 une place d'affaires au Complexe Desjardins,
8 Montréal (Québec);

9
10 BARBARA LAGACÉ, comptable professionnelle agréée,
11 contrôleur, division TransÉnergie, ayant une place
12 d'affaires au Complexe Desjardins, Tour Est, 12ième
13 étage, Montréal (Québec);

14
15 LUC DUBÉ, directeur adjoint - Cadre financier
16 réglementaire, ayant une place d'affaires au 75,
17 boulevard René-Lévesque Ouest, 13ième étage,
18 Montréal (Québec);

19
20 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
21 solennelle, déposent et disent :

22
23 STÉPHANE VERRET

24
25 SOUS LA MÊME AFFIRMATION SOLENNELLE, dépose et

1 dit :

2

3 INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE :

4 Vous me permettez, avant de leur céder la parole,
5 rapidement passer les formalités d'usage d'adoption
6 de la preuve.

7 Q. **[165]** Alors, je vais m'adresser à vous à tour de
8 rôle pour l'adoption de la preuve. Alors, Madame
9 Lagacé, les pièces HQT-2, HQT-4, Document 1, HQT-5,
10 6 et 7, sur le sujet du coût de service, ainsi que
11 les réponses aux demandes de renseignements dans ce
12 dossier ont été préparées sous votre contrôle et
13 vous les adoptez comme étant votre témoignage?

14 Mme BARBARA LAGACÉ :

15 R. Oui, tout à fait, je les adopte.

16 Q. **[166]** C'est bien. Monsieur Dubé, HQT-4, Document 1,
17 HQT-6, 5, 5.1, sur les sujets du coût de service,
18 principe réglementaire et charge de service
19 partagée, alors ces pièces et réponses ont été
20 préparées sous votre contrôle et vous les adoptez
21 comme votre témoignage?

22 M. LUC DUBÉ :

23 R. Oui.

24 Q. **[167]** Merci. Monsieur Delourme, HQT-9, Document 1,
25 sur les sujets de la planification et des facteurs

1 vous présenter le portrait des revenus requis dans
2 leur ensemble. Pour l'année tarifaire deux mille
3 dix-neuf (2019), le Transporteur a établi le niveau
4 de ces revenus requis à trois milliards quatre cent
5 quatre-vingt-six millions (3,486 G). Ceux-ci se
6 composent essentiellement de trois éléments que
7 l'on peut observer sur le graphique de la
8 présentation, soit le rendement sur la base de
9 tarification qui représente la plus grande partie
10 du revenu requis avec quarante-trois pour cent
11 (43 %). En deuxième lieu, la dépense
12 d'amortissement dans une proportion de trente et un
13 pour cent (31 %), et finalement, les charges nettes
14 d'exploitation avec vingt-six pour cent (26 %).

15 Regardons maintenant l'évolution des
16 revenus requis depuis la dernière demande
17 tarifaire. Globalement, les revenus requis de
18 l'année témoin deux mille dix-neuf (2019) sont en
19 hausse de cent quarante-six millions (146 M) par
20 rapport à ceux autorisés pour deux mille dix-huit
21 (2018) qui se situent à trois milliards trois cent
22 quarante millions (3,340 G).

23 Comme on peut le voir dans le tableau
24 chiffré de la présentation, cette augmentation
25 découle principalement du rendement sur la base de

1 tarification pour soixante-quatre millions (64 M),
2 des charges nettes d'exploitation pour cinquante-
3 trois millions (53 M), des amortissements pour huit
4 millions (8 M) et d'autres éléments totalisant
5 vingt et un millions (21 M) dont la variation du
6 compte d'écarts de la charge de retraite.

7 Nous avons illustré dans un graphique,
8 cette fois-ci, à la droite de la diapositive, cet
9 écart afin de mieux le résumer. On peut observer
10 que cinquante pour cent (50 %) de l'écart provient
11 de la base de tarification et des amortissements
12 qui découlent de l'impact des nouvelles mises en
13 service pour cinquante-six millions (56 M),
14 largement dû à l'impact du projet Chamouchouane-
15 Bout-de-l'Île pour quarante-trois millions (43 M)
16 et de la hausse du coût des capitaux empruntés pour
17 dix-sept millions (17 M).

18 Il est intéressant ici de préciser que ce
19 sont près des deux tiers de la nature de cette
20 augmentation qui seront réévalués lors de la
21 prochaine demande tarifaire, alors qu'environ le
22 tiers sera inclus dans les revenus requis pour la
23 durée du MRI.

24 Je vous invite maintenant à passer en
25 détail les principales composantes des revenus

1 requis, en débutant par le rendement sur la base de
2 tarification et l'amortissement, soit la portion
3 qui représente cinquante pour cent (50 %) de la
4 hausse.

5 Débutons avec le tableau au haut de la
6 diapositive. Le rendement prévu sur la base de
7 tarification deux mille dix-neuf (2019) est un
8 milliard cinq cent neuf millions (1,509 G), ce qui
9 représente une hausse de soixante-quatre millions
10 (64 M) par rapport au montant autorisé de deux
11 mille dix-huit (2018).

12 Cette augmentation est principalement
13 attribuable aux éléments dont je vous ai fait part
14 un peu plus tôt, soit l'impact des nouvelles mises
15 en service évalué ici à quarante-sept millions
16 (47 M), l'augmentation du coût des capitaux
17 empruntés de dix-sept millions (17 M).

18 Pour ce qui est de la prévision
19 d'amortissement de deux mille dix-neuf (2019), elle
20 a été établie à un milliard soixante-huit millions
21 (1,068 G), soit huit millions (8 M) de plus que le
22 montant autorisé pour deux mille dix-huit (2018).
23 Cette hausse de huit millions (8 M) provient
24 essentiellement de l'impact des nouvelles mises en
25 service prévues en deux mille dix-huit (2018) et

1 deux mille dix-neuf (2019).

2 L'impact net de ces deux composantes sur
3 les revenus requis deux mille dix-neuf (2019)
4 totalisent soixante-douze millions (72 M) et, tel
5 que mentionné, principalement en raison de l'impact
6 du projet de ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île pour
7 quarante-trois millions (43 M).

8 Maintenant, passons au tableau au bas de la
9 diapositive pour regarder l'évolution de notre base
10 de tarification. Le solde projeté à la fin décembre
11 deux mille dix-huit (2018) a été établi à vingt
12 milliards huit cent quatre-vingt-quinze millions
13 (20,895 G) auquel on ajoute un peu plus d'un
14 milliard (1 G) de dollars nets qui découlent
15 essentiellement de nos mises en service planifiées
16 et de l'amortissement de nos actifs en deux mille
17 dix-neuf (2019), le tout pour atteindre un solde
18 prévu à la fin deux mille dix-neuf (2019) de vingt
19 et un milliards neuf cent dix-sept millions
20 (21,917 G).

21 (13 h 58)

22 Pour deux mille dix-neuf (2019), notre
23 prévision de mise en service de deux milliards cent
24 dix-neuf millions (2,119 G) tient compte d'un
25 facteur de glissement total de quatre cent

1 soixante-cinq millions (465 M). Parmi les mises en
2 service les plus importantes, en plus de celles de
3 la ligne de transport Chamouchouane-Bout-de-l'île,
4 nous retrouvons celles des projets d'intégration du
5 parc éolien troisième appel d'offres,
6 principalement pour le volet renforcement du réseau
7 et celle des postes Judith Jasmin pour le volet
8 cent vingt (120), vingt-cinq (25) kV et le poste
9 St-Patrick.

10 Totalisant un virgule un milliard (1,1 G),
11 les mises en service de ces principaux projets
12 représentent à elles seules un peu plus de la
13 moitié de la valeur des mises en service prévues
14 pour deux mille dix-neuf (2019).

15 Maintenant, je poursuis les explications
16 plus détaillées de l'évolution du revenu requis en
17 passant au volet des charges nettes d'exploitation,
18 qui représentent trente-six pour cent (36 %) de
19 l'augmentation.

20 Comme je vous l'ai mentionné en début de
21 présentation, le niveau des CNE prévus pour deux
22 mille dix-neuf (2019) est de neuf cent huit
23 millions (908 M), se traduisant par une
24 augmentation de cinquante-trois millions (53 M) par
25 rapport à l'autorisé.

1 Cette augmentation provient des éléments
2 suivants. Une croissance de quarante-trois millions
3 (43 M) associée aux éléments qui seront couverts
4 par la formule d'indexation, soit une croissance de
5 neuf millions (9 M) relative aux autres charges
6 directes liées aux heures de maintenance, plus
7 spécifiquement en raison du coût plus élevé du
8 matériel et des services externes compte tenu de la
9 hausse du volume d'heures et de la complexité des
10 travaux à réaliser.

11 Quatre millions (4 M) de plus pour les
12 autres charges directes non liées aux heures de
13 maintenance. Cette croissance est attribuable à la
14 maîtrise de la végétation. Cette hausse provient de
15 l'accroissement des coûts prévus par hectare. En
16 effet, parmi les vingt mille (20 000) hectares à
17 traiter, les superficies choisies peuvent exiger
18 des méthodes d'intervention variées et plus
19 coûteuses. Ces deux derniers éléments totalisent
20 ainsi treize millions (13 M) en stock et services
21 externes additionnels directement pour la
22 maintenance.

23 Une hausse de dix-neuf millions (19 M) de
24 la masse salariale, qui se décline ainsi. Un ajout
25 de quatre-vingt-cinq (85) ETC pour un montant de

1 dix millions (10 M) afin de combler les besoins en
2 effectifs principalement en support à la
3 réalisation de la maintenance. Ces ETC seront
4 composés de techniciens, métiers et ingénieurs en
5 support technique et à l'exploitation et d'ETC pour
6 compléter la force de travail à pied d'oeuvre et
7 son encadrement.

8 Une croissance de neuf millions (9 M) de la
9 masse salariale. Soit huit millions (8 M) pour
10 refléter les ajustements économiques requis. En
11 effet, la masse salariale a été indexée de deux
12 virgule un pour cent selon l'indice de la
13 rémunération de l'enquête sur l'emploi et les
14 heures, c'est l'indice EERH, tel que proposé dans
15 le dossier sur le mécanisme de réglementation
16 incitative, le MRI. Et un million (1 M) au niveau
17 du temps supplémentaire, principalement afin
18 d'augmenter la flexibilité opérationnelle de
19 l'exploitant et maximiser les travaux lors de
20 plages de retraits.

21 Un montant additionnel de onze millions
22 (11 M) associé aux charges de services partagés,
23 qui se divise en deux sources. La première. Compte
24 tenu de l'accélération de la transition énergétique
25 et de la rapidité d'émergence de nouvelles offres

1 technologiques, un besoin additionnel et récurrent
2 de six millions (6 M) dans les activités
3 d'innovations technologiques a été identifié.

4 En deuxième lieu, la croissance constatée
5 des effectifs du Transporteur a eu pour effet
6 d'augmenter la facturation interne d'un montant de
7 cinq millions (5 M).

8 Passons maintenant à la dernière partie du
9 tableau couvrant la croissance nette pour les
10 exclusions exogènes totalisant dix millions (10 M)
11 qui seront établies selon le coût de service dans
12 le cadre du MRI. Soit quinze millions (15 M) de
13 croissance associée à la réduction des coûts
14 capitalisés principalement attribuable à la baisse
15 du besoin en heures de réalisation en projet aux
16 investissements.

17 En parallèle, le besoin en heures de
18 maintenance étant à la hausse, tel qu'expliqué par
19 le panel 2, la mise à jour de la charge de travail
20 totale démontre qu'elle demeure relativement stable
21 et ne requiert qu'une vingtaine d'ETC additionnels,
22 tel que mentionné plus tôt.

23 Six millions (6 M) de croissance du coût de
24 retraite, qui s'appuie sur les évaluations
25 actuarielles qui sont réalisées périodiquement.

1 Et une diminution globale de onze millions
2 (11 M) représentant un besoin total de vingt et un
3 millions (21 M) pour l'ensemble des éléments de
4 coûts pour les facteurs Z, dont treize millions
5 (13 M) pour les mises à la terre, les MALT, tel
6 qu'exprimé par les collègues du panel 2.

7 Cela complète les explications à l'égard
8 des composantes de l'augmentation des revenus
9 requis. Pour le dernier volet de la présentation
10 j'aimerais apporter trois perspectives
11 additionnelles sur la constitution des revenus
12 requis.

13 La première perspective concerne
14 l'évolution des charges nettes d'exploitation. Ce
15 graphique par le premier bâtonnet et le troisième
16 bâtonnet montre ce dont je viens de vous
17 entretenir, soit l'augmentation de cinquante-trois
18 millions (53 M) des charges nettes d'exploitation
19 entre l'autorisé deux mille dix-huit (2018) et
20 l'année témoin deux mille dix-neuf (2019).

21 (14 h 03)

22 Je souhaite attirer votre attention sur
23 celui du centre qui représente l'année de base deux
24 mille dix-huit (2018). On peut constater que les
25 besoins additionnels demandés pour deux mille

1 dix-neuf (2019) se sont manifestés dès le début de
2 l'année deux mille dix-huit (2018) et on été
3 intégrés à la hauteur de trente-six millions (36 M)
4 dont sept millions (7 M) en charge de retraite à
5 l'année de base. Ces besoins ont été établis en
6 fonction de la lecture des meilleurs informations
7 disponibles dont l'analyse des coûts réels de deux
8 mille dix-sept (2017), les besoins additionnels en
9 heures de maintenance, la prévision de réduction
10 des coûts capitalisés et le coût de réalisation
11 anticipé de la maîtrise de la végétation. Ce n'est
12 plus un saut de cinquante-trois millions (53 M)
13 entre deux mille dix-huit (2018) et deux mille
14 dix-neuf (2019) mais d'environ dix-sept millions
15 (17 M).

16 La deuxième perspective se veut une
17 intention de clarifier le processus d'établissement
18 des charges nettes d'exploitation suite aux
19 questions soulevées lors des demandes de
20 renseignement sur différents sujets.

21 D'entrée de jeu, je souhaite vous présenter
22 sommairement le processus d'établissement de nos
23 prévisions de charges nettes d'exploitation au
24 revenu requis d'une année témoin et par la suite,
25 je ferai le lien entre celui-ci et l'établissement

1 de l'information de gestion permettant de
2 dimensionner les coûts de maintenance directe.

3 Le processus d'établissement des charges
4 nettes d'exploitation comprend plusieurs étapes
5 dont les principales sont les suivantes :
6 Commençons avec la gauche de la diapositive qui
7 représente l'établissement des besoins du
8 Transporteur. Le modèle de gestion des actifs, le
9 MGA, nous fournit les heures prévues qui sont
10 nécessaires à la réalisation des travaux planifiés
11 pour les employés du plan opérationnel consolidé et
12 ce tant aux charges qu'aux investissements. Il nous
13 fournit aussi le niveau de coût pour le matériel et
14 les services externes associés à la maintenance
15 ainsi que d'autres éléments à prévoir à la marge
16 dont, par exemple, les travaux de contrôle de la
17 végétation.

18 La deuxième source de besoins émane des
19 autres activités. Ces besoins qui sont exprimés
20 soit en heures ou en ETC, en autre charge brute
21 directe, etc., reflète les stratégies, les
22 priorités et l'expérience acquise de la division,
23 que ce soit en réalisation, en termes de soutien à
24 la réalisation des travaux ou encore pour toutes
25 les activités entourant le réseau de transport

1 telles que la planification du réseau,
2 l'exploitation, la gouvernance, les affaires
3 réglementaires et commerciales.

4 Par la suite, le comité de gestion
5 analysera la proposition et travaillera sur
6 plusieurs itérations avant de confirmer le niveau
7 de charges d'exploitation qui sera inclus dans le
8 revenu requis.

9 Le processus d'établissement des charges
10 nettes d'exploitation incluses au revenu requis
11 représentées par la boîte bleue au centre est ainsi
12 le fruit d'un travail rigoureux.

13 Nous arrivons maintenant à l'information de
14 gestion à droite de la diapositive. Différentes
15 informations de gestion peuvent être extraites des
16 revenus requis. Le Transporteur produit depuis
17 seulement deux mille dix-sept (2017) les coûts de
18 maintenance directe. Cette information pertinente
19 est ainsi une segmentation du revenu requis qui a
20 pour objectif de dimensionner toutes les ressources
21 nécessaires pour réaliser la stratégie de
22 maintenance.

23 Cette forme d'information est cependant
24 relativement nouvelle et, tel que mentionné dans le
25 dossier, nécessite d'être raffinée et stabilisée

1 avec le temps.

2 La demande tarifaire prévoit l'autorisation
3 du revenu requis et non pas l'autorisation du coût
4 de maintenance directe, ainsi les besoins en
5 maintenance présentés par le panel 2 doivent être
6 appréciés à partir de l'évolution des revenus
7 requis présentés.

8 Finalement, la troisième perspective. Elle
9 vise la poursuite des améliorations apportées dans
10 l'établissement de nos prévisions de mise en
11 service. Dans un souci d'acuité, d'année en année,
12 nous peaufinons notre méthodologie pour en arriver
13 à établir les meilleures projections possibles.

14 A ce sujet, avant de regarder en détail
15 cette diapositive, je voudrais revenir sur le
16 raffinement de notre méthode de prévision des
17 retraits de nature courante instaurée dans le
18 dossier tarifaire deux mille dix-huit (2018)
19 puisque c'est un bon exemple.

20 En effet, on se rappelle que les ratios
21 historiques cinq ans qui avaient été utilisés pour
22 établir notre prévision des retraits de l'époque
23 avaient fait l'objet d'ajustements spécifiques pour
24 n'en garder que les éléments représentatifs. Ainsi
25 pour ne pas surévaluer notre prévision de retraits

1 deux mille dix-huit (2018), on avait exclu des
2 ratios utilisés et mise en service du projet de la
3 ligne 735, Chamouchouane-Bout-de-l'Ile, celle liée
4 au remplacement des disjoncteurs de modèle PK, les
5 contributions internes reçues sur l'ensemble des
6 projets mis en service pour les mêmes raisons. Nous
7 avons poursuivi avec le tarif deux mille dix-neuf
8 (2019) avec cette méthode.

9 (14 h 08)

10 L'établissement du facteur de glissement
11 est également une mesure qui nous a permis
12 d'améliorer nos prévisions. Depuis deux ans, le
13 Transporteur réalise avec un niveau élevé les mises
14 en service planifiées après facteur de glissement.

15 J'attire maintenant votre attention sur le
16 graphique qui permet d'apprécier l'évolution des
17 facteurs de glissement annuels appliqués pour les
18 années-témoin deux mille seize (2016) à deux mille
19 dix-neuf (2019). Les bâtonnets en bleu foncé
20 représentent les mises en service brutes totales
21 prévues. Les petits bâtonnets gris représentent les
22 facteurs de glissement intégrés. Et finalement, les
23 bâtonnets bleu pâle sont la résultante des deux
24 bâtonnets précédents et représentent les mises en
25 service nettes demandées pour les années-témoin.

1 On peut constater que la valeur du facteur
2 de glissement tend à réduire. Elle était de cinq
3 cent vingt-cinq millions (525 M) pour deux mille
4 dix-huit (2018) et a été établie à quatre cent
5 soixante-cinq millions (465 M) pour deux mille dix-
6 neuf (2019). La ligne mauve du graphique démontre
7 la proportion du facteur de glissement sur les
8 mises en service totales prévues et montre qu'il
9 est passé de près de trente pour cent (30 %) en
10 deux mille seize-deux mille dix-sept (2016-2017) à
11 vingt pour cent (20 %) à l'année-témoin deux mille
12 dix-huit (2018), pour atteindre dix-huit pour cent
13 (18 %) à l'année-témoin deux mille dix-neuf (2019).

14 Ainsi, le Transporteur a pu réduire
15 progressivement son facteur de glissement, autant
16 en valeur qu'en taux, et ce, en raison de
17 l'amélioration des prévisions induites par les
18 différentes mesures de gestion introduites dans les
19 dernières années.

20 Aussi, depuis l'introduction des facteurs
21 de glissement, mais de façon plus marquée pour
22 l'année-témoin deux mille dix-neuf (2019), le
23 Transporteur a raffiné la répartition de celui-ci
24 dans ses prévisions. En effet, pour deux mille dix-
25 neuf (2019), la répartition du glissement mensuel

1 s'étale sur douze (12) mois au lieu d'être
2 appliquée principalement dans le dernier trimestre,
3 ce qui était le cas en deux mille seize (2016) et
4 deux mille dix-sept (2017).

5 Cette façon de procéder amène un impact à
6 la baisse des revenus requis plus important lorsque
7 le Transporteur intègre le facteur de glissement à
8 son dossier tarifaire. La courbe verte du graphique
9 montre le rapport entre l'impact tarifaire du
10 glissement et le montant du glissement. Vous pouvez
11 y voir que pour l'année-témoin deux mille dix-neuf
12 (2019), pour un facteur de glissement de quatre
13 cent soixante-cinq millions (465 M). L'impact
14 tarifaire du glissement, qui est de vingt-huit
15 millions (28 M), représente un ratio de six pour
16 cent (6 %) du revenu requis, alors que pour
17 l'année-témoin deux mille dix-sept (2017) l'impact
18 tarifaire du glissement était de vingt-deux
19 millions (22 M), pour un facteur de glissement de
20 huit cent millions (800 M), et représentait un
21 ratio de trois pour cent sur le revenu requis.

22 Le poids relatif des facteurs de glissement
23 des mises en service sur les revenus requis est
24 maintenant plus élevé que lors des années
25 d'introduction de cette mesure d'acuité. Je tiens à

1 souligner que depuis l'introduction des mesures
2 d'acuité mises en place, le Transporteur a réalisé
3 ses mises en service demandées à la hauteur de
4 quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %) en deux
5 mille seize (2016) et de cent trois pour cent
6 (103 %) en deux mille dix-sept (2017). Les
7 améliorations apportées aux années deux mille dix-
8 huit (2018) et deux mille dix-neuf (2019) par le
9 Transporteur ont pour objectif d'atteindre un
10 niveau de prévision de mise en service et de base
11 de tarification plus juste. Ces améliorations
12 doivent être prises en compte dans l'appréciation
13 du présent dossier. C'est ce qui termine ma
14 présentation. Merci à tous pour votre attention.

15 M. BENOÎT DELOURME :

16 R. Oui, bonjour.

17 Me YVES FRÉCHETTE :

18 Q. **[170]** En complément, monsieur Delourme avait...

19 R. Oui, donc pour la planification, cette année est
20 une année particulière, dans la mesure où nous
21 avons eu le plaisir de vous livrer notre étude qui
22 explique et quantifie les secteurs influençant le
23 taux de perte. C'était une requête, on se rappelle,
24 qui avait été formulée par la Régie il y a de cela
25 deux ans et qui suivait un certain nombre

1 d'interrogations sur les fluctuations du taux de
2 perte. On avait essayé d'en apprécier les éléments
3 de manière un peu qualitative par le passé dans
4 différentes DDR, mais la Régie souhaitait avoir
5 plus d'informations et puis qu'on essaye de
6 quantifier ces éléments-là.

7 Alors donc à la pièce HQT-9, Document 1,
8 annexe 1, que je vous invite peut-être à suivre du
9 regard, je voulais juste résumer quelques gros
10 éléments, là, de cette étude. Alors...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je vais vous arrêter parce que là... vous voulez
13 embarquer sur la notion du taux de perte? Parce
14 qu'on avait réservé des bouts une journée en
15 janvier pour parler du taux de perte.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Oui, c'est bien. Alors...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 O.K.

20 Me YVES FRÉCHETTE :

21 ... nous l'avions segmenté comme ça et vous allez
22 retrouver ça, il me semble, dans la planification
23 qu'on vous avait transmise, mais allons-y, là. Le
24 témoignage de monsieur Delourme ne porterait que
25 sur l'annexe 1, soit l'étude... l'annexe 1 de

1 l'étude de HQT-9, Document 1 de la pièce
2 planification, et tout ce qui concerne le
3 complément de preuve pour la détermination.

4 (14 h 13)

5 Alors, ça, vraiment c'est... On n'a pas le
6 témoin requis pour ça, sera présent en janvier.
7 Alors, c'était la segmentation qu'on avait
8 envisagée. Donc, l'étude qui était en amont des
9 résultats revus. Alors, si par exemple, si on se
10 replace au moment de la rencontre technique qui a
11 eue lieu en cours de dossiers.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Oui.

14 Me YVES FRÉCHETTE :

15 La présentation a été fait en deux temps. Donc, une
16 section qui concernait les facteurs influençant de
17 façon générale, les taux de perte sur notre réseau
18 et les résultats des corrections, des diverses
19 corrections qui ont été accomplies et comment on
20 les a faites et tout ça. Alors, cette présentation-
21 là a été faite en deux temps. Alors, on envisageait
22 de reproduire cette façon de faire là maintenant,
23 mais... Et c'est, il me semble...

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Vous voyez entre les choses qu'on écrit, qu'on se

1 dit, qu'on lit...

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Oui.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 ... et qu'on comprend?

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Oui. C'est ça, la réglementation dynamique.

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Exactement.

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 On en a parlé ce matin, on est au coeur.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Ma compréhension est à l'effet que l'ensemble du
14 questionnement, si on est aux pertes, pour ne pas
15 segmenter, se déroulait tout en janvier. Alors,
16 moi, je peux vous dire qu'on ne s'est pas du tout
17 préparé en fonction de HQT-9, pensant que tout
18 était reporté en janvier.

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Moi, je pense que je vous ai déjà dit quelque
21 chose : « Hydro-Québec propose, la Régie dispose. »
22 Il me semble que je vous avais dit ça dans une
23 année antérieure. Alors, écoutez, on était prêt,
24 monsieur Delourme était là, mais si c'est pour une
25 raison, en tout cas, qui vous appartient, si vous

1 souhaitez différer ça à...

2 LA PRÉSIDENTE:

3 Bien. En fait...

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 ... au mois de janvier. Ah! Peut-être monsieur

6 Verret avait peut-être... Ah! Excusez-moi.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Oui.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Donnez-moi deux instants.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Oui.

13 Me NICOLAS DUBÉ :

14 Bonjour, Nicolas Dubé pour EBM. Simplement pour
15 mentionner qu'on avait la même compréhension de la
16 Régie.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 Que la Régie? O.K. Je demanderais peut-être aux
19 intervenants de nous dire quels étaient leur
20 compréhension parce que là, si personne s'est
21 préparé pour le taux de perte, je pense qu'on va
22 reporter...

23 Me STEVE CADRIN :

24 Ce n'est pas une perte, on va le prendre. Mais
25 nous, on était préparé comme maître Fréchette l'a

1 présenté.

2 LA PRÉSIDENTE:

3 O.K.

4 Me STEVE CADRIN :

5 L'annexe 1 étant une discussion qu'on avait
6 aujourd'hui. Alors, mais si vous n'êtes pas prête à
7 nous écouter sur ce sujet-là, on pourrait parler
8 dans le vide bien longtemps.

9 LA PRÉSIDENTE:

10 Mais en fait, ce que... Maître Pelletier, je
11 vais...

12 Me PIERRE PELLETTIER :

13 Je vais faire pencher la balance. j'avais la même
14 compréhension, que le taux de perte c'était reporté
15 au mois de janvier, on n'a absolument rien là-
16 dessus là.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 O.K. Maître Cadrin, vous étiez le seul préparé?

19 Me STEVE CADRIN :

20 Bien. Je suis avec maître Fréchette.

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Bien. On était deux. On était deux. Je vous ferai
23 remarquer que j'ai été le premier à porter la
24 barbe, cependant, mais je vois... Mais comme on le
25 dit, il n'y a pas de... C'est sûr que si... Parce

1 que le mémoire de l'AHQ-ARQ couvre certains aspects
2 sur ce sujet-là.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Oui.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Alors, si c'est tout reporté en janvier, bien tout
7 y est là parce que nous, on s'était préparé en
8 conséquence de. Et puis, quand on examine la
9 planification que vous nous avez transmise, on est
10 vraiment... On voyait cette segmentation-là, là
11 alors voilà, mais bon, on s'en remet à vous là, il
12 n'y a pas... Mais si le sujet est complètement
13 reporté, moi, je n'ai pas de souci mais l'AHQ-ARQ
14 qui a des propositions à faire, comme maître Cadrin
15 le mentionne, bien monsieur Delourme devra nous
16 revenir en janvier quoi.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 Écoutez. J'ai me demande si on peut couper la poire
19 en deux, mais ça, ça va... Je vais vous laisser du
20 temps pour y réfléchir parce que, ce qu'on peut
21 faire c'est que monsieur Delourme présente sa
22 preuve, les gens pourront l'entendre, mais les
23 questions auront lieu en janvier. Mais ça, c'est
24 pour vous, je peux vous l'offrir mais ce n'est
25 peut-être pas...

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Bon. Je ne pense pas que c'est optimal, scinder ça.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Non. C'est ça.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Puis je dois vous dire aussi ce qui serait... Je
7 pense qu'il serait déplorable pour l'équilibre là,
8 ce que vous ne saviez pas, je vous annonce, c'est
9 qu'on est quand même d'entrée de jeu, comme on le
10 fait depuis quelques années, on adressait certains
11 points qui ressortent des mémoires, question
12 d'ouvrir le débat directement là, ne pas attendre
13 que tout un chacun fasse...

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Oui.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Fasse ses présentations. Alors, ça créerait un
18 décalage là, je pense qui ne serait pas sain, si
19 vous me le permettez, au niveau de l'administration
20 là.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Je ne voulais juste pas décevoir monsieur Delourme
23 qui s'était préparé.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 Ah! Bien non, mais il va rester avec nous pour HQT-

1 9, il va rester avec nous pour HQT-9 qu'il
2 supporte, ça, il n'y a pas de souci avec ça, mais
3 sur les aspects taux de perte, si votre décision en
4 est de reporter à la fois les aspects qui
5 concernent l'étude et la preuve sur le complément,
6 soit le taux de perte redressé en janvier, on vous
7 entend, on vous écoute.

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Moi, honnêtement, ça va être traité dans un tout
10 là.

11 Me YVES FRÉCHETTE :

12 Je n'ai pas de...

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Notre compréhension était que le tout était traité
15 en janvier.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 C'est bien.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 D'où la journée qu'on avait ajoutée.

20 Me YVES FRÉCHETTE :

21 C'est parfait.

22 (14 h 17)

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Et je vais vous inviter tout de suite, dans la
25 planification d'audiences qu'on avait prévue ou

1 pensée, mais on ne vous l'avait pas encore
2 mentionné, c'était qu'en janvier on fasse une
3 journée taux de perte où vous présenteriez votre
4 preuve, les intervenants présenteraient leur preuve
5 la même journée et on ferait un wrap-up dans la
6 même journée taux de preuve et ensuite, on
7 embarquerait sur le MRI puis là, le Transporteur
8 présenterait l'ensemble de sa preuve sur le MRI et
9 puis ensuite les intervenants.

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 Je suis convaincu que toute l'équipe et moi-même,
12 on n'a aucun souci avec cette façon de procéder là.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Pensez-y tout le monde...

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Je n'ai pas de souci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 ... c'était ce qu'on avait dans les plans pour
19 janvier.

20 Me YVES FRÉCHETTE :

21 Ah, ça m'apparaît ce qui est vraiment le plus
22 simple. C'est vraiment le plus simple au niveau du
23 traitement, comme vous le mentionnez.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Oui, alors...

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Alors c'est bien. Alors, tous les sujets donc qui
3 seront possibles, je pense que monsieur Delourme ça
4 va abréger, ça réduit à néant même, la parole mais
5 il est disponible quand même pour répondre à vos
6 questions sur le contenu de la pièce HQT-9.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Ça, il n'y a pas de souci, monsieur Delourme est en
11 mesure de le faire.

12 M. BENOÎT DELOURME :

13 R. Peut-être que... Bien, je suis tout déstabilisé.

14 Me MARC TURGEON :

15 C'est un IF.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Oui, c'est ça ou c'est un effet perturbateur peut-
18 être.

19 R. En fait, j'ai pas écouté les audiences lundi mais
20 j'ai lu les notes sténos et il y a eu quelques
21 interrogations sur les automatismes, CGLC, CCTG
22 puis vous m'avez à peu près clairement demandé de
23 venir clarifier quelques éléments.

24 Q. [171] Alors, tout à fait.

25 R. Alors, si vous le souhaitez...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors on va vous écouter.

3 R. ... je peux peut-être faire ça maintenant.

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Oui, tout à fait.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Absolument.

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Ça, c'est vraiment à l'extérieur de, c'est beaucoup
10 plus dans le rôle de planificateur qu'on annonçait
11 et puis donc pour faire la somme, donc tous les
12 sujets, et ça sera peut-être des objections que je
13 gagnerais si je les faisais cette fois, mais tous
14 les sujets qui concernent le taux de perte, que ce
15 soit l'étude ou le taux de perte redressé, je vous
16 disais ça en souriant, en toute affection, vous le
17 savez bien je suis un peu cabotin, alors tout ce
18 qui concerne les aspects taux de perte seront
19 traités en janvier. Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci beaucoup.

22 R. Donc... Bien peut-être je voudrais revenir sur la
23 discussion qui a eu lieu lundi, de mémoire, sur les
24 automatismes, CGLC et CCTG et le lien avec les
25 limites qui a été amené par monsieur Doyle et

1 comment ça peut venir aider le réseau.

2 Alors tout d'abord, la première chose qu'il
3 faut bien, bien comprendre c'est que ces deux
4 automatismes, donc CGLC, commande globale et locale
5 des compensateurs et le CCTG, contrôle de la
6 consigne de tension des générateurs, ne sont pas du
7 tout, du tout au même niveau de maturité. C'est
8 essentiel de bien comprendre ça.

9 On a d'un côté le CGLC qui est comme en
10 déploiement, on a une première phase qui est en
11 déploiement cette année, on aura une deuxième phase
12 l'année prochaine et une troisième phase en deux
13 mille vingt (2020). Donc ça, ça correspond à ce
14 qu'on a exprimé dans l'engagement numéro 3. A-t-il
15 été remis, je pense, oui voilà, donc c'est ça.

16 Et donc, le rôle du CGLC c'est de venir
17 contrer des écroulements de tension dans la boucle
18 de Montréal. Donc, on va surveiller la tension dans
19 les postes 735 de la boucle de Montréal et quand
20 cette tension, cette moyenne de tension dans les
21 postes de la boucle de Montréal, va passer sous un
22 certain seuil, eh bien, on va envoyer un signal à
23 l'ensemble des compensateurs statiques et
24 synchrones situés sur les corridors Baie-James et
25 Manic-Québec pour les prévenir du fait que la

1 boucle de Montréal est en difficulté et on va leur
2 demander de contribuer en fournissant de la
3 puissance réactive supplémentaire.

4 Alors, la beauté de la chose c'est qu'on
5 dit toujours les mégavars voyagent mal et donc,
6 effectivement, un compensateur statique situé à
7 Némiscau, très au nord, en général, ne voit pas
8 comment la tension se comporte à Montréal et donc,
9 n'est pas capable de venir contribuer à ce genre de
10 phénomène.

11 Alors, en envoyant un signal télécom
12 jusqu'à ces compensateurs situés dans le nord, et
13 bien, on va les prévenir du fait qu'il y a besoin
14 de mégavars complémentaires et donc, ils vont venir
15 contribuer à un rehaussement du plan de tension 735
16 et vont venir aider le réseau à ne pas s'effondrer,
17 à ne pas s'écrouler en tension.

18 Donc, un automatisme qui est quand même
19 assez complexe dans la mesure où on fait une mesure
20 quelque part dans le sud du réseau et on va venir
21 actionner des choses très au nord. Donc, un
22 automatisme à l'échelle de la province.

23 Alors, on l'expliquait dans la preuve, ce
24 document, pas dans la preuve mais dans
25 l'engagement, excusez-moi, cet automatisme est en

1 déploiement et, étant en déploiement, l'exploitant
2 a déjà fait un certain nombre de calculs pour
3 mettre à jour toutes ces limites, les fameuses
4 limites qui lui permettent de piloter le réseau à
5 l'intérieur d'une zone qui soit sécuritaire et
6 donc, on est déjà en mesure de dire qu'en réseau
7 noble, eh bien, si on met en service Némiscau,
8 Abitibi, Chibougamau, Albanel et La Vérendrye, on
9 va avoir un gain de deux cents mégawatts (200 MW)
10 sur la limite sud et l'année prochaine, avec
11 l'équipement du statique des Laurentides et des
12 synchrones de Lévis, on va avoir une bonification
13 de deux cent soixante mégawatts (260 MW) sur la
14 limite sud en réseau noble.

15 (14 h 23)

16 Et, enfin, en deux mille vingt (2020),
17 lorsque nous aurons complété l'équipement des
18 compensateurs synchrones de Manicouagan, des
19 statiques de Chénier, des synchrones de Duvernay,
20 des statiques de Bout-de-L'Île et ceux de
21 Chamouchouane, eh bien, on atteindra un maximum de
22 quatre cent mégawatts (400 MW) de bonification sur
23 la limite sud.

24 Donc, ça c'est un gain qui sera utilisable
25 par l'exploitant, qui va lui donner un peu de place

1 pour pouvoir gérer ses transits dans... au jour le
2 jour, en fait. Évidemment, ce CGLC, il est inclus
3 dans nos études de planification à plus long terme,
4 dans la mesure où c'est un automatisme qu'on
5 connaît dans lequel l'ensemble des paramètres sont
6 définis. Et donc, quand on va faire une étude de
7 planification à l'horizon vingt et un (2021),
8 vingt-deux (2022) ou même plus tard, eh bien, la
9 prise en compte du CGLC dans nos études est,
10 évidemment, faite.

11 Alors, de l'autre côté on va avoir le CCTG.
12 Le CCTG, donc je le rappelle, contrôle de la
13 consigne de tension des générateurs. Alors, là ce
14 n'est pas un automatisme, hein, c'est un contrôle
15 des machines qui est, on va dire, plus rusé. Qui va
16 tenir compte, en fait, de la compensation du
17 transformateur qui est juste devant le groupe, là,
18 et qui va, en fait... je vais simplifier ça,
19 piloter la tension de l'autre côté de la barre. La
20 barre 735 si le groupe est raccordé à 735 ou 315 si
21 le groupe est raccordé à 315. Donc, un groupe
22 turbine alternateur produit sa puissance à, en
23 général, treize virgule huit kilovolts (13,8 kV) et
24 là on va avoir un transformateur élévateur, treize
25 virgule huit (13,8) vers 315 ou treize virgule huit

1 (13,8) vers 735. Et donc, on va faire en sorte
2 d'avoir un contrôle commun de l'appareil qui va
3 piloter la tension... la haute tension.

4 Alors, à quoi ça sert, ça? Eh bien, ça
5 sert, en fait, à améliorer le comportement
6 transitoire rapide de notre réseau sur événements,
7 sur événements, quand les machines aident le réseau
8 à... à tenir le coup suite à un défaut triphasé,
9 par exemple. Eh bien, le fait d'avoir cette
10 consigne rusée, eh bien, les machines vont
11 améliorer le comportement transitoire de notre
12 réseau pendant ces courts instants qui suivent le
13 défaut.

14 Alors, aujourd'hui, ce projet, ce CCTG, on
15 a fait un projet pilote à Eastmain. On avait déjà
16 eu l'occasion de vous en parler l'année dernière
17 dans la cause tarifaire. Donc, on a équipé les
18 machines de la centrale Eastmain avec ce contrôle
19 et on a constaté qu'on était en mesure,
20 effectivement, de piloter la tension... la haute
21 tension et d'avoir des résultats qui étaient tels
22 qu'attendus dans nos simulations.

23 Alors, là la difficulté qu'on a c'est
24 qu'implanter cette fonction, là, CCTG, ça ne se
25 fait pas sur toutes les machines. Il faut avoir un

1 système de contrôle commun qui soit compatible. En
2 fait, par compatible, j'entends, récent et qui va
3 permettre d'accueillir cette fonction. Si on n'a
4 pas un contrôle commun récent, bien, on n'est pas
5 en mesure d'implémenter cette fonction.

6 Donc, ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire
7 qu'en fait, ce CCTG, on ne veut pas le déployer
8 partout. Alors, aujourd'hui, mon collègue, monsieur
9 Doyle, lundi, a effectivement souligné que le
10 déploiement de cette fonction appartenait à HQT, et
11 il a raison dans la mesure où ce contrôle commun,
12 bien, c'est le contrôle commun des machines de HQT.
13 Donc, l'intervention se fait sur les machines de
14 HQT.

15 Donc, l'échéancier est dans les mains de
16 HQT, à savoir quand est-ce qu'il souhaite ou quand
17 est-ce qu'il pourra déployer cette fonction
18 supplémentaire. Alors, ce qu'on sait, ce que je
19 peux vous dire, au-delà de ce que monsieur Doyle a
20 pu restreindre lundi, les candidats, là, c'est
21 plutôt la Baie-James. La Baie-James, c'est... la
22 zone Baie-James, c'est la zone pour laquelle on
23 pense que les machines sont le plus compatibles et
24 puis qu'on serait en mesure de déployer ce CCTG.
25 Et, à l'heure d'aujourd'hui, le producteur

1 n'envisage pas d'équiper d'autres machines que
2 celles de la Baie-James avec ce système.

3 Alors, qu'en est-il de la déclinaison en
4 exploitation de ce CCTG? Bien, en exploitation, je
5 viens de vous l'expliquer avec le CGLC, le CCTG
6 n'est pas mûr. Donc, n'étant pas mûr, on n'a pas
7 encore fait toutes les analyses détaillées de la
8 bonification potentielle des limites et de la
9 déclinaison en exploitation de cet outil.

10 Et puis, en fait, vous voyez, sur le CGLC,
11 on voit un déploiement en trois ans et donc, on
12 voit des bonifications qui grandissent avec le
13 temps en fonction du déploiement. Mais le CCTG, ça
14 va être pareil. Le jour où on aura fait une
15 machine, on aura un certain gain; le jour où on
16 aura fait trois machines, un peu plus; le jour où
17 on aura fait toutes les machines et bien, on aura
18 le gain attendu associé à l'ensemble des machines.
19 Pareil en exploitation, le gain attendu sera
20 progressif en fonction du déploiement. D'accord?
21 Alors donc, aujourd'hui, c'est pas du tout à
22 l'ordre du jour de considérer ce CCTG en
23 exploitation.

24 (14 h 28)

25 Alors, maintenant, qu'en est-il de la

1 planification? Hein, je me situe à un horizon cinq
2 (5) ans, sept (7) ans, dix (10) ans, évidemment, on
3 peut espérer que le CCTG soit déployé et puis que
4 la planification puisse s'en servir comme un outil
5 afin de garantir la fiabilité de son système. C'est
6 tout à fait légitime comme pensée et d'ailleurs
7 c'est une pensée qui nous traverse et puis qu'on
8 considère.

9 Alors, par contre, il faut quand même
10 essayer de restreindre un peu la portée de ce CCTG,
11 c'est quelque chose... c'est un outil qui est
12 intéressant mais qui a ses limitations également.
13 Donc, aujourd'hui, l'usage du CCTG sur la Baie
14 James ou ailleurs sur le réseau est intéressant
15 mais en aucun cas, je veux dire, ne nous permet pas
16 de se substituer en quoi que ce soit aujourd'hui
17 qui serait en réflexion.

18 Alors, ça fait le tour par rapport à ce que
19 j'avais besoin d'exprimer sur CGLC, CCTG et
20 relativement à la discussion du panel 2 HQT. Merci.

21 Q. [172] Alors, voici, alors, ça complète. Les témoins
22 sont disponibles pour un contre-interrogatoire.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je vais intervertir un peu l'ordre ou enfin, je
25 vais... parce que l'AHQ-ARQ avait prévu un soixante

1 (60) minutes et il est deux heures trente (14 h 30)
2 et j'avais annoncé qu'on arrêterait vers quinze
3 heures (15 h 00), alors, je me demandais si
4 l'AQCIE, vous n'aviez pas annoncé de questions,
5 avez-vous des questions? Parce que, Maître Cadrin,
6 c'est pas parce que je ne veux pas vous entendre
7 mais on vous entendra demain matin pour que vous le
8 fassiez d'une traite.

9 Me STEVE CADRIN :

10 Je suis flexible.

11 Me PIERRE PELLETTIER :

12 Oui, j'aurais quelques petits points. Comme je vous
13 ai dit l'autre jour, j'avais annoncé quinze (15)
14 minutes pour le panel 2 mais je m'étais proposé de
15 le diviser entre le panel 2 et le panel 3, ce qui
16 ferait sept (7) minutes chacun puis comme j'ai pris
17 trente (30) minutes pour le premier, ça ne balance
18 plus du tout là.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Non. Alors, si vous êtes... si vous avez des
21 questions, je vais... est-ce qu'on peut vous
22 demander d'y aller? Oui?

23 Me PIERRE PELLETTIER :

24 Ah! J'y suis.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Allez-y.

3 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER :

4 Avocat de l'AQCIÉ-CIFQ

5 Q. **[173]** Je voudrais essayer de concilier d'une
6 certaine façon les informations qui ont été données
7 par le panel 2 et celles que vous avez données
8 tantôt, Madame. Je vous renvoie à la page 7 de
9 votre présentation. Vous référez au fait que pour
10 établir votre... là c'est indiqué « revenu requis »
11 mais je présume que c'est l'augmentation de revenu
12 requis, vous tenez compte du signal du MGA et de
13 certaines autres informations puis vous établissez
14 l'augmentation des revenus requis pour l'année deux
15 mille dix-neuf (2019) par rapport à l'autorisé de
16 deux mille dix-huit (2018) à cinquante-trois
17 millions (53 M).

18 Maintenant, vous avez mis un pictogramme à
19 la droite de ça pour indiquer : « Bien, on peut
20 aussi fournir des informations de gestion ». Et
21 puis là, vous indiquez « Coût de maintenance
22 directe présente les sommes globales allouées à la
23 maintenance ». Première chose, je présume que quand
24 vous dites « présente les sommes globales », encore
25 une fois, c'est les augmentations des sommes?

1 Mme BARBARA LAGACÉ :

2 R. Ici, en fait, ce que ça voulait c'était
3 l'extraction du revenu requis qui présente le coûts
4 de maintenance directe totale. Donc, en deux mille
5 dix-neuf (2019), ce qu'on a en preuve, le chiffre
6 est de trois cent quatre-vingt-douze millions
7 (392 M).

8 M. LOUIS VERRET :

9 R. Et la pièce en preuve c'est la pièce HQT-6,
10 document 4, c'est la pièce où on retrouve cette
11 information-là. Donc, le carré « Coût de
12 maintenance directe » correspond à l'information
13 qu'on retrouve à la pièce HQT-6, document 4.

14 Q. **[174]** Bon, je comprends que c'est votre trois cent
15 quatre-vingt-douze millions (392 M), maintenant, il
16 y a un autre document qui a été produit qui est
17 D-0019, HQT-6, document 4, page 10, où on indique
18 des augmentations de coûts de maintenance directs
19 entre l'année témoin deux mille dix-neuf (2019) et
20 l'année témoin deux mille dix-huit (2018). C'est un
21 document qui a été préparé par vous ça, Madame,
22 ou...

23 (14 h 33)

24 Mme BARBARA LAGACÉ :

25 R. Oui, c'est préparé par l'équipe du bureau du

1 contrôleur.

2 Q. **[175]** Bon. Alors, à ce document-là, vous faites
3 état d'une augmentation des coûts de maintenance
4 directs de quarante-six millions (46 M) entre les
5 deux années-témoin.

6 R. C'est exact.

7 Q. **[176]** Je présume que ce quarante-six millions
8 (46 M) là c'est un montant qui est compris dans le
9 cinquante-trois millions (53 M)?

10 R. C'est une... c'est la comparaison entre le coût de
11 maintenance direct établi à l'année-témoin deux
12 mille dix-neuf (2019) versus celui à l'année-témoin
13 deux mille dix-huit (2018).

14 Q. **[177]** Bien. Alors ça nous donne une augmentation
15 de... dans le document vous indiquez quarante-six
16 millions (46 M), mais vous le détaillez un peu,
17 vous donnez vingt-quatre millions (24 M) de ci,
18 quatorze millions (14 M) de ça, puis un quatre
19 millions (4 M) de végétation, pour un total de
20 quarante-deux millions (42 M), là. Alors entre le
21 cinquante-trois millions (53 M) d'augmentation de
22 revenus requis et puis le quarante-deux (42 M) à
23 quarante-six millions (46 M), là, d'augmentation de
24 coût de maintenance direct, quelles sont... quelle
25 est la différence, quelles sont les... les sommes

1 qui sont ajoutées d'un côté ou enlevées de l'autre,
2 là?

3 R. O.K.

4 Q. **[178]** Plus précisément peut-être, pour se partir.

5 R. Allez-y.

6 Q. **[179]** Coût de maintenance direct, c'est par rapport
7 à quoi ou par opposition à quoi?

8 R. O.K. En deux mille dix-sept (2017), les
9 intervenants, la Régie cherchaient à dimensionner
10 parmi les charges nettes d'exploitation combien ça
11 pouvait représenter la maintenance. Est-ce que
12 c'était cinquante millions (50 M), cent millions
13 (100 M)? Puis on a élaboré cette information de
14 gestion-là, qu'on a appelée le coût de maintenance
15 direct. Donc, c'est une illustration de ce que
16 représente la maintenance à l'intérieur des charges
17 nettes d'exploitation. C'est une information de
18 gestion. Donc, quand on parle d'une augmentation de
19 cinquante-trois millions (53 M), on est dans des
20 montants en revenus requis, donc on est dans
21 chacune des lignes des charges nettes
22 d'exploitation en revenus requis. Quand on compare
23 deux années d'information de gestion, de coût de
24 maintenance, il y a un conciliation tout à fait
25 possible à faire. Elle est un petit peu complexe et

1 ardue parce que, par exemple, je vais vous donner
2 un exemple. La main-d'oeuvre directe, ce sont les
3 heures que le MGA a émis comme étant le besoin pour
4 l'année deux mille dix-neuf (2019), par exemple.
5 O.K. Les heures de maintenance.

6 Q. **[180]** Hum, hum.

7 R. Parce qu'ici, on parle juste de maintenance, on n'a
8 pas le côté heures en projet d'investissement. On
9 est vraiment du côté maintenance.

10 Q. **[181]** D'accord.

11 R. O.K. Donc, on obtient les heures et puis pour les
12 dimensionner, pour leur donner une valeur à ces
13 heures-là, on vient leur appliquer un taux horaire.
14 Ce taux horaire-là, c'est le même taux que l'on
15 utiliserait si c'était pour dimensionner cette
16 heure-là dans les projets d'investissement, donc on
17 n'a pas pris une autre méthodologie, on prend le
18 même taux, donc qui constitue nos coûts
19 capitalisés, entre autres. Et la seule chose qu'on
20 y enlève, c'est la charge de retraite. Parce qu'on
21 est aux charges, puis c'est un élément qui est
22 concilié, par ailleurs.

23 Donc, le taux, ce qu'il inclut, il inclut
24 le salaire de la personne qui travaille, puis tout
25 ce qu'elle a besoin pour la supporter, la soutenir

1 pour exécuter sa tâche. Par exemple, puis on en
2 avait mis des éléments, là, en réponse à une DDR,
3 bien cette personne-là a besoin de vêtements, de
4 protection, a besoin... bien il y a son... son
5 encadrement, sa gestion qui est là-dedans. Il y a
6 le véhicule qu'elle utilise, bref, c'est un taux.
7 Ça fait que ce que je veux vous dire ici, c'est
8 qu'aux fins d'illustration on prend les heures, on
9 les multiplie par ce taux-là et vous ne pouvez pas
10 faire un lien direct entre l'augmentation du coût
11 de la main-d'oeuvre direct puis de la masse
12 salariale. Parce que même dans ce cas-ci, dans
13 notre dossier, l'augmentation de la masse salariale
14 relative à la maintenance, elle est relativement
15 petite, là, c'est une vingtaine d'ETC.

16 D'où viennent les heures maintenant? Parce
17 que je veux tenter de... que ce soit le plus facile
18 pour vous à comprendre. L'augmentation des heures
19 de maintenance, elle vous vient en fait... quand le
20 besoin du MGA a été établi, il y avait une
21 réduction significative des heures à réaliser en
22 projet.

23 (14 h 38)

24 Au même moment, il y a ce besoin de
25 maintenance-là qui se présente. Donc, les heures en

1 projets réduites ont permis d'adresser le besoin en
2 maintenance. Ce qui fait qu'en termes de TC, de
3 capacité de réalisation, on avait à peu près la
4 capacité de réalisation en place.

5 Q. **[182]** Oui. Je comprends, mais cette capacité de
6 réalisation-là qui normalement aurait due être aux
7 investissements?

8 R. En fait...

9 Q. **[183]** Vous l'avez...

10 R. Qui était...

11 Q. **[184]** Transférée à la maintenance?

12 R. Ce n'est pas un transfert. Ce que je vous dirais
13 c'est que la première étape, c'est le besoin qui
14 est établi, le besoin en projets, en heures-projets
15 puis le besoin en heures de maintenance. Le besoin
16 en maintenance a augmenté, le besoin en projets à
17 diminué. Une fois qu'on a le besoin total, on dit
18 quelle est la capacité nécessaire pour réaliser ces
19 heures-là, puis on dit : « Ça nous prend tels
20 niveaux d'ETC ».

21 M. STÉPHANE VERRET :

22 R. En complément, juste pour faire le lien avec ce que
23 monsieur Veci vous a dit, au panel numéro 2,
24 essentiellement il vous a parlé de sa gang là. Dans
25 sa gang, les employés qui travaillent dans la

1 direction principale réalisent à la fois des
2 activités de maintenance et des activités en
3 projets, donc capitalisables. Et ce qui arrive,
4 c'est que son personnel va travailler davantage sur
5 les activités de maintenance que le projet. Donc,
6 il n'y a pas plus de monde, mais ils vont passer
7 plus de temps en maintenance. Donc, plus de coûts
8 aux charges qu'au projet.

9 Q. **[185]** Oui. Bien, mais je comprends ou je ne
10 comprends pas là. Bien si je comprends correctement
11 là, je serais porté à déduire que de votre
12 augmentation de revenu requis de cinquante-trois
13 millions (53 M\$), il y en a quarante-six millions
14 (46 M\$) qui va vraiment à la maintenance?

15 Mme BARBARA LAGACÉ :

16 R. Euh...

17 Q. **[186]** Si je mets ensemble les informations de B-
18 0019 puis les informations du document
19 d'aujourd'hui là.

20 R. Je vous emmènerais à la présentation de monsieur
21 Delourme à la page 5, s'il vous plaît .

22 Q. **[187]** C'est là qu'on était.

23 R. C'est bon. Hein?

24 Q. **[188]** Oui.

25 R. O.K. Dans le cinquante-trois millions (53 M\$)...

1 Q. **[189]** Oui.

2 R. Les deux premiers éléments.

3 Q. **[190]** Les?

4 R. Les deux premiers éléments qui sont « Autres
5 charges directes liées aux heures de maintenance »
6 et « Autres charges directes non liées aux heures
7 de maintenance ».

8 Q. **[191]** Oui.

9 R. Donc, ici, ce que l'on mentionne, c'est que c'est
10 du matériel des services externes puis aussi des
11 services externes en maîtrise de la végétation. Ces
12 deux montants-là, vous pouvez les retrouver
13 directement dans les tableaux du coût de
14 maintenance auquel vous me réferez dans le tableau
15 2. C'est un...

16 Q. **[192]** Dans le tableau 2...

17 R. Dans le quarante-six millions (46 M\$), tout à fait,
18 dans le quarante-six millions (46 M\$), ce treize
19 (13 M\$) là, il est direct.

20 Q. **[193]** Oui.

21 R. Ça va?

22 Q. **[194]** Allons-y.

23 R. Ensuite...

24 Q. **[195]** À quel tableau 2 faites-vous vous référence
25 là?

1 M. LUC DUBÉ :

2 R. La pièce HQT-6, document 4.

3 Q. **[196]** O.K.

4 R. Page...

5 M. STÉPHANE VERRET :

6 R. Vous nous avez référés tantôt à la page 10.

7 Q. **[197]** Oui. Oui.

8 R. Pour le texte.

9 Q. **[198]** Je vous ai donné la référence.

10 R. À la page 11, vous avez le tableau.

11 Q. **[199]** Oui. D'accord.

12 R. Où vous pouvez observer le différentiel de
13 quarante-six (46) là.

14 Q. **[200]** Hum, hum.

15 R. Bon. Vous pouvez le déduire, excusez, pas
16 l'observer.

17 Q. **[201]** Bien. Alors, pour ces deux montants-là dans
18 la végétation, quatre millions (4 M\$) puis le neuf
19 millions (9 M\$) également. Alors, ensuite?
20 (14 h 42)

21 Mme BARBARA LAGACÉ :

22 R. Oui. Après ça, si je vais par des morceaux, peut-
23 être, un petit peu plus gros, on va retrouver... Je
24 vous parlais tantôt du changement dans la charge de
25 travail, donc plus en maintenance, moins en

1 projets. Ce que ça a comme effet, dans les revenus
2 requis, c'est une réduction des coûts capitalisés.
3 Donc, un peu en bas du tableau, au facteur Y, on
4 voit une augmentation de vingt et un millions
5 (21 M\$). Dans ce vingt et un millions (21 M\$) là
6 vous avez quinze millions (15 M\$) pour la
7 prestation de travail aux investissements. Donc,
8 les coûts capitalisés. C'est qu'en augmentant les
9 heures de maintenance, O.K., on perd en prestation
10 de travail aux investissements parce que ces gens-
11 là, ce qu'ils faisaient, c'étaient des projets.
12 Donc, il y avait une partie de leur... Bien, en
13 fait, les heures qu'ils faisaient en projet étaient
14 capitalisées, donc en réduction, si on veut, une
15 réduction des charges nettes d'exploitation. Ça
16 fait que du moment que je réduis mon nombre
17 d'heures aux investissements, je me trouve à
18 réduire cette réduction-là de mes charges nettes
19 d'exploitation.

20 Q. **[202]** Ce qui vous amène à une augmentation de
21 quinze millions (15 M\$)?

22 R. Oui. Parce que le nombre d'heures, là, est à, je
23 pense, c'est soixante-dix mille (70 000) heures,
24 là, je pourrais vous le confirmer. C'est une
25 réduction d'heures en coût capitalisé. Mes

1 collègues sont de bons conseils.

2 Q. **[203]** Faites comme moi, écoutez-les!

3 R. C'est bon. Ce que l'on a fait, c'est qu'on a
4 retracé, dans le fond, un tableau dans lequel on va
5 aller voir la réduction des coûts capitalisés, ce
6 que je vous exprime, là, donc on va aller le voir
7 directement. Je vous donne la référence.

8 Q. **[204]** Ce serait gentil.

9 R. Je vais être en référence Hydro-Québec par exemple,
10 j'ai pas la référence Régie, désolée. Donc, c'est
11 la pièce HQT-6, le document 3, la page 18, le
12 tableau 10.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, c'est le B-0018.

15 Me PIERRE PELLETTIER :

16 Q. **[205]** Oui. Bien, je dis « oui », mais est-ce que
17 vous l'avez de votre côté?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Oui. Là on est tous arrivé à la même place, on est
20 correct.

21 Me PIERRE PELLETTIER :

22 Ah!

23 Mme BARBARA LAGACÉ :

24 R. Bon. Parfait. Donc, au tableau 10, le tableau 10
25 représente le détail des coûts capitalisés. Donc,

1 ce que l'on représente dans le cinquante-trois
2 millions (53 M\$) puis qui est l'effet du mixte de
3 charges de travail qui est modifié entre les
4 projets d'investissements et la maintenance, on
5 peut le voir. Donc, je vous amène à la ligne sous
6 « Facteurs Y », on voit sous coût de retraite
7 « Prestation de travail aux investissements ». Ça
8 vous va?

9 Q. **[206]** Oui.

10 R. Parfait. Donc, on peut voir, à l'année autorisé
11 deux mille dix-huit (2018), donc la colonne D-2018-
12 035 ajusté...

13 Q. **[207]** Oui.

14 R. ... on peut voir qu'on avait des coûts capitalisés
15 de cent quarante millions virgule neuf (140,9 M\$)
16 et que lorsqu'on est en année témoin et puis qu'on
17 a repris en considération les nouveaux besoins en
18 heure projet, ce crédit-là dans les charges
19 d'exploitation est réduit, il est maintenant à cent
20 vingt-six virgule quatre millions (126,4 M\$).

21 Q. **[208]** Pour votre année témoin deux mille dix-neuf
22 (2019).

23 R. Exactement. Donc, c'est un peu, on dit, toute chose
24 étant égale, à masse salariale égale, à charge de
25 travail égale, mais tout simplement différentes

1 dans son mixte entre la maintenance et les
2 investissements, j'ai un besoin additionnel en
3 revenu requis de quinze millions (15 M\$) dû à ma
4 perte de prestations. Je ne peux plus capitaliser
5 ces coûts-là, ils demeurent dans mes charges
6 d'exploitation.

7 (14 h 48)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Excusez-moi.

10 Me PIERRE PELLETIER :

11 Q. **[209]** O.K. Et ce quinze millions (15 M)-là, je
12 comprends que dans l'autre tableau, là, où on
13 établit les coûts de maintenance directs, il se
14 trouve à ne pas figurer? À ne pas apparaître ou à
15 n'être pas compris?

16 R. Maintenant, il se retrouve dans la première ligne.
17 Le coût de main-d'oeuvre direct dans le tableau...
18 attendez. On navigue entre les tableaux. Donc, je
19 suis revenue à ce qu'on regardait ensemble tout à
20 l'heure, c'est-à-dire HQT-6, Document 4, page 11.

21 Q. **[210]** Oui. Donc, cet effet-là...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 O.K.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 Alors pour référence, c'est le tableau 1.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Parce que le tableau 2 est une mise à jour d'état.

5 Alors c'est vraiment le tableau 1 qu'il faut

6 utiliser pour répondre à...

7 M. STÉPHANE VERRET :

8 R. Tout à fait. Puis tout à l'heure lorsque je vous ai

9 répondu, j'aurais dû référer au tableau 1 et non

10 pas au tableau de la page 11.

11 Me PIERRE PELLETTIER :

12 Q. **[211]** Alors on recommence tout depuis le début!

13 Mme BARBARA LAGACÉ :

14 R. Mais écoutez, ça me fait plaisir de pouvoir

15 clarifier, donc je vais répondre à toutes vos... à

16 vos questions de clarification, il n'y a pas de

17 problème.

18 Q. **[212]** Alors je n'étais pas inquiet. Mais ce que je

19 veux dire c'est : est-ce que, essentiellement, la

20 différence entre le cinquante-trois millions (53 M)

21 qu'on trouve dans votre document d'aujourd'hui et

22 le quelque quarante-six millions (46 M) qui nous

23 étaient présentés comme étant des coûts de

24 maintenance directs à la pièce B-0019, HQT-6,

25 Document 4, pages 10 et 11, là. Est-ce que,

1 essentiellement, la différence entre ces deux
2 montants-là c'est juste une question de
3 capitalisation ou non des montants? Je dis
4 essentiellement, là. S'il y a des détails en dehors
5 de ça c'est pas grave, là, mais est-ce qu'on
6 comprend correctement si on le présente comme ça?

7 R. Je vous dirais que l'information de gestion, donc
8 le tableau 1, comment il est établi, il est établi
9 à partir des heures, donc ce sont les heures en
10 maintenance, puis que l'on multiplie par un taux
11 horaire. O.K. Et c'est ce qui nous donne la ligne
12 « Contribution directe de main-d'oeuvre ». La ligne
13 « Contribution directe de main-d'oeuvre » a
14 augmenté entre l'année de base et l'année-témoin.
15 Excusez-moi, pas entre l'année de base, entre
16 l'année-témoin deux mille dix-huit (2018) et
17 l'année-témoin deux mille dix-neuf (2018), elle a
18 augmenté de plus de quinze millions (15 M). Et là,
19 c'est que c'est un... j'ai un « mix » dans ça de
20 taux de productivité, le nombre d'heures. Je
21 pourrais avoir un peu plus d'heures ou un peu moins
22 d'heures, mais avoir exactement la même masse
23 salariale. Parce que monsieur Veci vous expliquait
24 au panel 2 qu'il entreprend des moyens pour être
25 plus efficace, être plus efficient, donc à chaque

1 année il pourrait tendre à augmenter son nombre
2 d'heures... son nombre d'heures, comme on a dit ce
3 matin, au pied du poteau. Donc, chacune de ces
4 heures-là au pied du poteau, elle est représentée
5 dans cette information-là. Mais je n'ai pas
6 nécessairement plus de masse salariale. C'est juste
7 que ma masse salariale, je vais dire elle est plus
8 productive.

9 Q. **[213]** Je vais vous amener ça autrement.

10 R. Oui.

11 Q. **[214]** Quand... quand les témoins qui ont été
12 entendus avant vous disent : écoutez, là, nous,
13 pour faire la réalisation de notre programme de
14 maintenance, on a besoin d'une part d'un montant de
15 cinquante-quatre millions (54 M) récurrent, qui est
16 le montant issu des réflexions du modèle de gestion
17 utilisé à la base. Alors quand ils nous disent le
18 montant total dont on a besoin pour la réalisation
19 de la maintenance, est-ce qu'on doit dire : c'est
20 cinquante-quatre millions (54 M) plus cinquante-
21 trois millions (53 M) égale cent sept (107 M)? Ou
22 bien c'est cinquante-quatre (54 M) plus quarante-six
23 (46 M)?

24 R. C'est... c'est cinquante-quatre millions (54 M)
25 plus cinquante-trois (53 M).

1 Q. **[215]** O.K. Alors vous dites...

2 R. Et parce qu'on est en revenus requis, c'est ça.

3 (14 h 53)

4 Q. **[216]** Si on est en revenu requis.

5 R. Tout à fait.

6 Q. **[217]** Ouais...

7 M. STÉPHANE VERRET :

8 R. Bien. Les tarifs sont toujours établis sur la base
9 des revenus requis. Ça, c'est... Je veux dire, ça a
10 toujours été le cas, on prend le revenu requis
11 moins les revenus de transport de courts termes. On
12 fait le revenu requis individuel puis on établit le
13 tarif à partir de ça, ça a toujours été ça. Depuis
14 quatre-vingt-dix-sept (1997), on introduit une
15 information de gestion pour essayer d'isoler, à
16 partir des revenus requis, un montant qui
17 représenterait la somme totale pour la maintenance.
18 Mais ça ne change pas que le tarif puis les
19 augmentations tarifaires sont basés sur des
20 variations de revenus requis.

21 Q. **[218]** Oui, mais l'argent qui leur est alloué pour
22 faire leurs travaux de maintenance, est-ce que
23 c'est cinquante-quatre (54 M\$) plus cinquante-trois
24 (53 M\$) ou cinquante-quatre (54 M\$) plus quarante-
25 six (46 M\$)?

1 Mme BARBARA LAGACÉ :

2 R. On reprend le tableau avec le détail du cinquante-
3 trois millions (53 M\$). Je vais vous donner des
4 exemples de ce que vous ne retrouvez pas dans le
5 tableau « Coûts de maintenance directs » O.K.

6 Q. **[219]** Oui.

7 R. Ce que vous ne retrouvez pas dans le quarante-six
8 millions (46 M\$). Vous ne retrouverez pas, par
9 exemple, dans les charges de services partagés,
10 l'innovation technologique de six millions (6 M\$).
11 Ça, vous ne le retrouverez pas parce que dans la
12 façon dont on a dimensionné l'information de
13 gestion pour le coût de maintenance direct...

14 Q. **[220]** Attendez un peu. Il est où? Ah! O.K. Le six
15 millions (6 M\$) là qui est compris dans le onze
16 millions (11 M\$) là. O.K.

17 R. Oui. C'est ça.

18 Q. **[221]** O.K.

19 R. On n'a pas inclut ça dans le coût de maintenance
20 direct. En fait, l'innovation...

21 Q. **[222]** Alors donc, vous me dites que le six millions
22 (6 M\$) qui est compris dans le onze millions
23 (11 M\$) sous le titre « Charges de services
24 partagées » celui-là n'est pas compris dans le
25 montant de quarante-six millions (46 M\$) qu'on

1 trouve à HQT-6, document 4.

2 R. Exactement.

3 Q. **[223]** D'accord. Est-ce qu'il y en a d'autres?

4 R. Le coût de retraite, de six millions (6 M\$).

5 Q. **[224]** Euh... Qu'on retrouve ça... Qui est compris
6 dans le vingt et un millions (21 M\$)?

7 R. Oui.

8 Q. **[225]** Est-ce qu'il y en a d'autres?

9 R. Oui. Après ça, plus bas dans le « facteur Z ». Là,
10 je ne vois pas bien parce qu'il y a comme un
11 affichage, mais c'est la norme... O.K... les normes
12 CIP, NERC.

13 Q. **[226]** Les normes CIP pour la NERC là, il y a une
14 diminution d'un million (1 M\$)?

15 R. Exactement. Ça c'est...

16 Q. **[227]** Ça, ce n'est pas pris en compte non plus?

17 R. Ce n'est pas dans le coût de maintenance direct.
18 Dans cette information de gestion-là, la façon
19 qu'elle est dimensionnée, ce type de coût-là n'est
20 pas là.

21 Q. **[228]** O.K.

22 R. Toujours dans le « facteur Z », le volet projets
23 RPTC/SCR n'est pas dans le coût de maintenance. La
24 maintenance conditionnelle prioritaire, elle n'est
25 pas là, puis je vous explique pourquoi. Parce

1 qu'étant donné que c'était un élément spécifique de
2 deux mille dix-huit (2018), le coût de maintenance
3 se voulait être le plus possible comparable d'une
4 année à l'autre. Donc, les éléments spécifiques
5 n'ont pas été inclus dans l'information de gestion,
6 coûts de maintenance directs.

7 Q. **[229]** Est-ce qu'il y en a d'autres?

8 R. Donc, ainsi les mises à la terre, pour la même
9 raison, maintenant qu'on parle en « facteur Z »,
10 pour garder l'information comparable, cette
11 information-là n'est pas incluse dans le coût de
12 maintenance direct.

13 Q. **[230]** Ah! Non? Et pour quelle raison, dans le cas
14 des mises à la terre?

15 (14 h 58)

16 R. Parce que c'est un élément qui a un début et une
17 fin. Puis lorsqu'on a établi l'information de
18 gestion pour le coût de maintenance direct, on a
19 choisi de regrouper l'information qui pourrait se
20 comparer d'une année à l'autre qui était
21 récurrente. Donc, on n'a pas inclus les éléments...
22 les éléments spécifiques. Mais quand monsieur Veci
23 et madame Roby vous disaient puis monsieur Chagnon
24 pour les MALT entre autres vous disaient que c'est
25 nécessaire pour réaliser leur mission en

1 maintenance, ce n'est pas parce que c'était pas
2 inclus... c'est pas inclus dans l'information de
3 gestion que c'est pas nécessaire pour qu'ils
4 réalisent leurs besoins en maintenance.

5 Q. **[231]** Les travaux relatifs au MALT? C'est ce que
6 vous dites, que c'est pas nécessaire pour leurs
7 travaux, la réalisation des travaux de maintenance?

8 R. Non, non, non, non, je dis plutôt l'inverse, je dis
9 plutôt l'inverse. Je dis que ce n'est pas parce
10 qu'il n'est pas inclus dans le coût de maintenance
11 directe qu'il n'est pas nécessaire à la réalisation
12 de la maintenance.

13 Q. **[232]** Je vais vous amener... Est-ce que vous avez
14 fait... fini le tour des différences?

15 R. La rubrique que j'avais gardée peut-être pour la
16 fin c'est que la masse salariale, O.K., pour
17 laquelle on dit : on a dix-neuf millions (19 M)
18 d'augmentation dont quatre-vingt-cinq (85) ETC qui
19 représentent dix millions (10 M)...

20 Q. **[233]** Oui.

21 R. ... parmi ces ETC-là, il y en a qui sont inclus
22 dans le coût de maintenance, ils ne le sont pas
23 tous, mais ce que vous allez retrouver dans le coût
24 de maintenance, comme je vous disais, c'est un taux
25 horaire, donc, ça ne sera pas le salaire

1 directement que vous voyez là parce que ça ici, je
2 suis en revenu requis, je suis en ETC convertis à
3 un taux de salaire, je ne suis pas sur une
4 consommation horaire.

5 Il y a une partie des ajustements
6 économiques, donc, l'inflation sur la masse
7 salariale qui est incluse aussi dans le coût de
8 maintenance parce que mon... mon taux horaire est
9 influencé par l'augmentation économique annuelle.

10 Q. **[234]** La partie de ce dix millions-là (10 M) que je
11 ne retrouverai pas dans mon autre tableau,
12 savez-vous à combien il se chiffre?

13 (15 h 01)

14 R. Directement là, en montant direct, c'est qu'on...
15 on est en train de comparer des composantes ligne
16 par ligne avec une information qui avait à
17 l'origine pour but de dimensionner l'ensemble des
18 coûts de maintenance. L'information, elle est prise
19 des revenus requis, la méthodologie, elle est
20 structurée, mais c'est de regarder les revenus
21 requis, je dirais, à travers un prisme. Et puis les
22 taux sont un amalgame de différents éléments des
23 revenus requis. C'est pour ça que de venir en faire
24 cette conciliation-là ici, c'est un exercice... un
25 exercice...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Laborieux.

3 R. ... laborieux, je dirais. Oui.

4 Me PIERRE PELLETTIER :

5 Q. **[235]** Bien, oui, il est censé être facile, c'est ce
6 que nous ont dit vos prédécesseurs « madame la
7 contrôleur va vous régler ça en un tour de main. »
8 Je comprends que...

9 M. STÉPHANE VERRET :

10 R. Vous savez, peut-être pour simplifier, mais je ne
11 sais pas si je vais réussir, là. Pour illustrer, le
12 fait que la pièce HQT-6, Document 4, sur
13 l'information de gestion, c'est une pièce qui a été
14 ajoutée avec le temps suite à des questionnements à
15 savoir qu'est-ce que ça pourrait représenter
16 l'ensemble de la maintenance qu'on réalise, à
17 l'exclusion des éléments spécifiques que madame
18 Lagacé vient de discuter pour avoir une continuité
19 dans le temps. Donc, ça, c'était... c'est une
20 approche. On aurait pu prendre une hypothèse
21 différente, mais c'est une hypothèse qu'on a posée.

22 Mais, à quelque part, on pourrait prendre
23 cette pièce-là puis l'enlever du dossier puis toute
24 l'information nécessaire pour évaluer
25 l'augmentation du revenu requis est présente au

1 dossier. On retomberait exactement sur nos pattes
2 avant la première année où on a produit cette
3 information-là pour essayer d'isoler, de l'ensemble
4 des revenus requis, une information qui s'avère une
5 information de gestion. On a voulu essayer de
6 représenter, à l'intérieur du tout, ce que pouvait
7 être la partie propre à la maintenance. Mais, on
8 pourrait l'enlever. Puis l'important, c'est les
9 revenus requis, les variations de revenus requis,
10 les explications là-dessus. Puis là on tomberait
11 sur un dossier, je vous dirais plus traditionnel
12 d'évaluation de modifications tarifaires.

13 Q. **[236]** Mais, je comprends que, de toute façon, les
14 témoins qui vous ont précédé ont raison de dire
15 que, au total, pour ce qui est de la maintenance,
16 la maintenance adaptée, le montant total qui est
17 ajouté cette année se situe à quelque part, là,
18 entre quarante-six millions (46 M\$) et cinquante-
19 trois millions (53 M\$)?

20 Mme BARBARA LAGACÉ :

21 R. Moi, c'est précisément cinquante-trois (53 M\$), le
22 chiffre...

23 Q. **[237]** C'est précisément cinquante-trois (53 M\$).
24 Parfait.

25 R. C'est ça, dans les revenus requis.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître Pelletier, je vais en profiter pour... Il
3 est quinze heures cinq (15 h 05), s'il vous reste
4 une ligne de questions, vous pouvez y aller, sinon
5 je peux vous inviter à recontinuer demain... à
6 recontinuer... Oui, il est tard, hein! À continuer
7 demain matin si vous voulez, si vous avez plus de
8 questions.

9 Me PIERRE PELLETIER :

10 Je ne veux pas faire une allusion malveillante de
11 quelque façon que ce soit, mais il y a des offres
12 qu'on ne peut pas refuser. Alors, je vais m'arrêter
13 là. S'il y a des choses dont j'ai besoin en
14 addition, bien je pourrais, je comprends, commencer
15 demain matin.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui, à neuf heures (9 h 00).

18 Me PIERRE PELLETIER :

19 Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Ça fait que je pense que... À moins que vous
22 vouliez ajouter à la précédente... Non. Le
23 cinquante-trois (53 M\$), c'était cinquante-trois
24 (53 M\$), ça fait que... c'est ce que j'avais cru
25 comprendre.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 C'est bien.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Alors, on va suspendre l'audience pour l'instant,
5 on va recommencer demain matin à neuf heures
6 (9 h 00) avec l'AQCIE qui va continuer son contre-
7 interrogatoire du panel 3. Et je vous remercie.

8

9 AJOURNEMENT

10

11

12 SERMENT D'OFFICE :

13 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
14 certifie sous mon serment d'office, que les pages
15 qui précèdent sont et contiennent la transcription
16 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au
17 moyen du sténomasque, le tout conformément à la
18 Loi.

19

20 ET J'AI SIGNE:

21

22

23

Sténographe officiel. 200569-7